

ORES Assets scrl

**RAPPORT FINANCIER 2016** 

# ORES Assets scrl RAPPORT FINANCIER 2016

### Dénomination et forme

ORES Assets. Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée.

### Siège social

Avenue Jean Monnet 2, 1348 Louvain-la-Neuve.

### Constitution

Acte de constitution publié à l'annexe du Moniteur belge du 10 janvier 2014 sous le numéro 14012014.

### Statuts

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 25 juin 2015 et publiés à l'annexe du Moniteur belge du 4 août 2015 sous le numéro 15112270.

# Sommaire

I. COMPTES STATUTAIRES	p. <b>4</b>
Rapport de gestion	p. <b>4</b>
Éthique et gouvernance	p. <b>16</b>
Comptes annuels	p. <b>26</b>
Bilan	p. <b>26</b>
Bilan par secteur	p. <b>28</b>
Compte de résultats	p. <b>32</b>
Compte de résultats par secteur	p. <b>33</b>
Affectations et prélèvement	•
Annexes	•
Règles d'évaluation	
Répartition bénéficiaire 2016	
Rapport spécifique sur les prises de parti	•
Rapport des commissaires Annexe 1 point 1 – Liste des associés – mise à jour au 31 décembre 2016	•
II. COMPTES CONSOLIDÉS	p. <b>82</b>
Rapport de gestion consolidé	•
Comptes annuels consolidés	
Bilan consolidé	· ·
Compte de résultats consolidé	•
Annexes aux comptes consolidés	•
Règles d'évaluation	•
Rapport des commissaires	p. <b>114</b>
III. LISTE DES AJDUDICATAIRES	p. <b>116</b>



# I. COMPTES STATUTAIRES

# **RAPPORT DE GESTION**

Mesdames, Messieurs,

Conformément au Code des sociétés et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2016.

Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société

### A. REMARQUE PRÉLIMINAIRE

Depuis le 31 décembre 2013, ORES Assets scrl est officiellement le gestionnaire des réseaux de distribution (GRD) des 197 communes jusqu'alors associées au sein des huit anciennes intercommunales mixtes wallonnes gestionnaires des réseaux de distribution qu'étaient Ideg, IEH, IGH, Interlux, Intermosane (secteur 2), Interest, Sedilec et Simogel.

ORES Assets évolue dans un cadre particulier. C'est une intercommunale qui a pris la forme d'une scrl et a été désignée gestionnaire des réseaux de distribution. La gestion des réseaux de distribution est une activité régulée, à laquelle un monopole est octroyé pour une période donnée. Un cadre régulatoire, composé de lois, décrets, arrêtés et décisions des régulateurs, encadre l'activité d'ORES Assets. Ainsi, les tarifs facturés par notre intercommunale pour l'utilisation de son réseau ou pour diverses prestations réalisées à la demande des clients utilisateurs du réseau doivent être préalablement approuvés par le régulateur et l'application de ces tarifs est contrôlée a posteriori par celui-ci. Les principes et modalités de détermination et de

contrôle des tarifs sont prévus dans le cadre régulatoire. Celui-ci précise ainsi notamment les coûts pouvant être répercutés dans les tarifs et leur classification ; il instaure un système de type « Cost plus », détermine la rémunération des capitaux investis octroyée aux associés du GRD, fixe les taux d'amortissement, définit les soldes régulatoires et leur affectation, etc.

Depuis la libéralisation complète des marchés de l'énergie, c'est la rémunération équitable qui rémunère le capital investi dans les réseaux de distribution (REMCI = Rémunération Equitable Moyenne des Capitaux Investis). Celle-ci est établie en multipliant la valeur de l'actif régulé du gestionnaire des réseaux (« Regulated Asset Base » ou RAB) par les pourcentages de rendement déterminés par le régulateur dans sa méthodologie tarifaire.

La méthodologie tarifaire adoptée par la CWaPE (ci-après « la méthodologie tarifaire CWaPE ») constitue le principal texte du cadre régulatoire tarifaire.

### MARGE ÉQUITABLE

Dans le cadre cette méthodologie tarifaire CWaPE, une distinction a été faite entre :

- la marge équitable primaire qui est fixée chaque année en appliquant le pourcentage de rendement « primaire » sur la valeur moyenne de l'actif régulé « primaire » ;
- la marge équitable secondaire qui est fixée chaque année en appliquant le pourcentage de rendement « secondaire » sur la valeur moyenne de l'actif régulé « secondaire ». (cf. ci-dessous)

La marge équitable totale est la somme de la marge équitable primaire et de la marge équitable secondaire.

Pour chaque année de la période régulatoire transitoire, le gestionnaire des réseaux de distribution calcule également la valeur de la marge équitable selon les règles et paramètres repris aux articles 3 à 8 de l'Arrêté Royal du 2 septembre 2008 (ci-après « la marge équitable AR 2008 »), à savoir la méthodologie de détermination de la REMCI applicable de 2008 à 2014.

La marge équitable retenue pour la détermination des tarifs est la valeur maximale entre d'une part, la somme des marges équitables primaire et secondaire et d'autre part, la « marge équitable AR 2008 ».

### **ACTIF RÉGULÉ: PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

Dans le cadre la méthodologie tarifaire CWaPE, une distinction a été faite entre :

- les actifs régulés acquis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014, qui sont repris dans l'actif régulé « primaire »;
- les actifs régulés acquis après le 1er janvier 2014, qui sont repris dans l'actif régulé « secondaire ».

En outre, la CWaPE a autorisé les GRD à reprendre dans l'actif régulé secondaire les logiciels informatiques.

Au contraire de la méthodologie tarifaire au cours de la période 2009-2012 (prolongée par la CREG jusque fin 2014), la RAB prise en compte pour le calcul de la rémunération des capitaux investis ne tient plus compte du besoin en fonds de roulement net.

# POURCENTAGE DE RENDEMENT: PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Le pourcentage de rendement « primaire » est appliqué à la valeur moyenne de la valeur de l'actif régulé primaire.

Le pourcentage de rendement « secondaire » est appliqué à la valeur moyenne de la valeur de l'actif régulé secondaire.

La formule applicable pour le calcul du pourcentage de rendement primaire et secondaire se présente comme suit :

• si S = 33% ou S < 33%, le pourcentage de rendement est:

(a) 33% X (1 + alpha) X (intérêt OLO n + (Rp x 'bêta'));

• si S > 33%, le pourcentage de rendement est la somme de:

(a) 33 % X (1 + alpha) X (intérêt OLO n + (Rp x 'bêta'))

et (b) (S - 33%) x (intérêt OLO n + 70 bp)

avec: S<sub>taux primaire</sub> = rapport entre la valeur moyenne des fonds propres de l'année 2013 et la valeur moyenne de l'actif régulé de l'année 2013, plafonné à 100%;

**S**<sub>taux</sub> secondaire</sub> = rapport entre la valeur moyenne des fonds propres de l'année concernée et la valeur moyenne de l'actif régulé primaire + secondaire de l'année concernée, plafonné à 100%;

**Alpha** = le facteur d'illiquidité dont la valeur est fixée à 0,2 pour la période régulatoire 2015-2016;

**OLO n** = taux de rendement moyen réel sur les obligations linéaires de l'État belge à 10 ans:

- émises au cours de l'année concernée pour déterminer le taux de rendement secondaire
- émises au cours de l'exercice 2013 pour déterminer le taux de rendement primaire

**Rp** = prime de risque de marché = 3,50%;

**Bêta** = 0,65 pour l'électricité et 0,85 pour le gaz (tant que les gestionnaires du réseau de distribution ne sont pas cotés en Bourse);

Pour les fonds propres jusqu'au taux de référence (a):

Le taux de rémunération défini par le régulateur pour l'année « n » est égal à la somme du taux sans risque (taux moyen des obligations linéaires belges à 10 ans) et de la prime de risque pondérée par le facteur bêta. En outre, un facteur d'illiquidité de 1,2 est appliqué à la rémunération des fonds propres. À noter que le régulateur recommande un ratio dit de solvabilité (fonds propres moyens / actif régulé moyen) égal à 33% ; ce ratio est appliqué sur la valeur moyenne de l'actif régulé d'ORES Assets pour déterminer les fonds propres de référence de celle-ci.

Pour les fonds propres au-delà du taux de référence (b):

Si les fonds propres dépassent les fonds propres de référence, à savoir 33% de l'actif régulé, le surplus est rémunéré à un taux réduit calculé sur base de la formule (OLO n + 70 points de base).

Pour la période régulatoire 2015 2016, une majoration de 100 points de base est ajoutée à la valeur du pourcentage de rendement secondaire.



### **COÛTS**

En ce qui concerne les coûts, il y a lieu de distinguer les coûts non-contrôlables des coûts contrôlables.

Les coûts non-contrôlables sont ceux sur lesquels ORES Assets n'exerce pas de contrôle direct ; ils font partie intégrante des coûts pris en compte pour l'élaboration des tarifs.

Les coûts contrôlables sont ceux sur lesquels ORES Assets exerce un contrôle direct.

Les soldes relatifs aux coûts non-contrôlables mais également les écarts imputables à la différence entre les volumes de transit réels et prévisionnels constituent soit une créance (actif régulatoire ou déficit constaté), soit une dette (passif régulatoire ou excédent constaté) à l'égard des clients et sont transférés aux comptes de régularisation du bilan d'ORES Assets.

La différence annuelle entre les coûts contrôlables réels et les coûts contrôlables estimés fait partie du résultat comptable d'ORES Assets. Elle est intégralement restituée aux associés si les coûts contrôlables réels sont inférieurs aux coûts contrôlables estimés (bonus) ; elle est intégralement à charge de ceux-ci dans le cas inverse (malus).

### **TARIFS**

Les tarifs sont fixés sur la base de valeurs prévisionnelles de l'ensemble des coûts. La CWaPE a approuvé le 5 février 2015 les propositions tarifaires adaptées déposées par ORES Assets pour la période 2015-2016. Elles sont entrées en vigueur le 1er mars de la même année.

Les tarifs ont été revus :

- le 26 février 2015 (nouvelles surcharges du gestionnaire du réseau de transport – ci-après GRT) avec entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2015,
- le 21 mai 2015 (soumission à l'impôt des sociétés) avec entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2015,
- le 14 janvier 2016 (nouveaux tarifs GRT) avec entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2016.

La CWaPE a approuvé le 15 décembre 2016 les propositions tarifaires déposées par ORES Assets pour l'exercice 2017 (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017). Les tarifs ont été revus le 13 février 2017 (nouvelles surcharges du GRT et refacturation des coûts de transport) avec entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2017.

### **SOLDES RÉGULATOIRES**

En ce qui concerne l'affectation des soldes régulatoires de 2008 à 2013, la CWaPE a autorisé que 10% du cumul de ces soldes (par secteur et par énergie) soient répercutés sous forme d'acompte dans les tarifs 2015 et 2016 afin d'initier l'apurement du solde régulatoire cumulé. La CWaPE souhaite apurer intégralement le solde régulatoire cumulé 2008-2014 résiduel sur la période régulatoire qui suivra la période régulatoire transitoire.

Il faut noter que la CWaPE a autorisé que 20% du cumul des soldes portant sur la période 2008-2014 soient répercutés sous forme d'acomptes dans les tarifs 2017 et 2018.

### **SECTEUR COMMUN**

Comme évoqué lors de la constitution d'ORES Assets et comme cela a été prévu dans ses statuts, un neuvième secteur dit « commun » a été mis en place en 2014. Destiné à héberger l'ensemble des développements partagés précédemment par les 8 GRD mixtes, il regroupe les actifs de ces GRD fusionnés détenus en copropriété.

### COMMENTAIRES DES ÉVÈNEMENTS DE L'EXERCICE 2016

En janvier, ORES a lancé son programme « Optimum ». Ce programme, mis en place dans le contexte de la préparation d'une nouvelle méthodologie tarifaire pour la période 2019–2023, vise à améliorer les performances et à créer de la valeur au sein de l'entreprise dans le cadre de la réalisation de ses grands projets stratégiques dans les années à venir (notamment relatifs à Atrias, ainsi qu'aux réseaux et comptage intelligents).



- Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'apport en nature d'une partie la commune de Frasnes-lez-Anvaing est effectif, de même que la scission partielle ORES Assets/Fourons, la commune de Fourons étant transférée à Inter-Energa/Infrax.
- En février, soit six mois après le début de notre opération de promotion du gaz naturel, l'ensemble des gestionnaires des réseaux de distribution, Fluxys (le gestionnaire du réseau de transport) et l'ARGB (l'Association Royale des Gaziers Belges) s'associent pour une campagne marketing nationale.
- Fin 2016, ORES a décidé de participer au mécanisme dit du « tax shelter », via le financement d'une œuvre audiovisuelle.
- Tout comme cela a été le cas en 2015, une recapitalisation a été réalisée par les associés à la fin de l'exercice.
- Le 31 décembre 2016, Engie/Electrabel est sortie du capital d'ORES Assets par la cession de ses participations aux intercommunales pures de financement associées. Engie/ Electrabel n'a pas participé à la recapitalisation de 2016, mais a droit au dividende 2016 complet relatif à sa participation, celle-ci ayant été détenue durant l'ensemble de l'exercice.
- Le protocole d'accord de 2011 relatif au réseau de distribution d'électricité sur le territoire de la Ville de Liège, ainsi que sa convention d'exécution, prévoyaient notamment qu'à partir du 1er janvier 2017, l'exploitation de ce réseau, réalisée jusqu'à cette date par ORES, serait reprise par RESA. Dans ce cadre, une part d'ORES avait été cédée par ORES Assets à RESA et devait lui être rétrocédée le 31 décembre 2016. Il est apparu toutefois qu'il ne serait pas possible pour RESA de reprendre certaines données informatiques au 1er janvier 2017 (essentiellement des bases de données clients). À cette date, à l'exception de ces bases de données, la gestion opérationnelle et journalière sur le territoire du centre-ville de Liège a effectivement été reprise par RESA. La rétrocession de la part d'ORES par RESA à ORES Assets a été reportée à la date de reprise complète de ces bases de données informatiques.

### B. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

### PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

(m	on	tar	nts	en	Κŧ,

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS	31/12/2016	31/12/2015
Ventes et prestations	1.085.503,72	1.091.379,92
Coût des ventes et prestations	- 888.276,80	- 890.256,52
Bénéfice d'exploitation	197.226,92	201.123,40
Produits financiers	113,94	1.079,32
Charges financières	- 65.878,60	- 66.864,71
Bénéfice de l'exercice avant impôts	131.462,26	135.338,01
Impôts sur le résultat	- 37.941,73	- 49.209,20
Transfert aux réserves immunisées	-744,00	0,00
Bénéfice de l'exercice à affecter	92.776,53	86.128,82
Dotation aux réserves disponibles	- 11.372,12	- 15.012,77
Prélèvement sur réserves disponibles	2.843,03	0,00
BÉNÉFICE À DISTRIBUER	84.247,44	71.116,05

# BÉNÉFICES À DISTRIBUER 31/12/2016 31/12/2015 PAR ACTIVITÉ

Gestion des réseaux électricité	55.735,54	44.683,26
Gestion des réseaux gaz	28.101,68	25.912,45
Autres activités	410,22	520,34
TOTAL	84.247,44	71.116,05

### BÉNÉFICES À DISTRIBUER PAR SECTEUR 31/12/2016 31/12/2015

.::::::::::::::::::::::::::::::::::::::		
ORES Namur	13.463,43	10.658,94
ORES Hainaut Electricité	18.965,63	15.007,07
ORES Hainaut Gaz	17.458,23	16.092,75
ORES Est	3.199,17	2.625,73
ORES Luxembourg	10.585,88	9.506,22
ORES Verviers (y compris Fourons en 2015)	3.976,89	3.454,00
ORES Brabant wallon	13.008,26	10.756,36
ORES Mouscron	2.086,50	1.909,77
ORES Commun	1.503,45	1.105,20
TOTAL	84.247,44	71.116,05

### 1. RÉSULTATS ANALYTIQUES

# a) Remarque générale concernant les résultats des activités « Gestion des réseaux » pour l'exercice 2016

Le nombre de codes EAN (European Article Numbering = point de fourniture) relevant de la responsabilité directe d'ORES Assets en 2016 s'élève à 1.303.190 en électricité (+ 0,9% par rapport à 2015) et 467.240 en gaz naturel (+1,5% par rapport à 2015).

La REMCI de l'ensemble des secteurs d'ORES Assets s'élève, en 2016, à :

- Électricité: 56.638 k€ c/ 55.747 k€ en 2015, soit + 1,6%
- Gaz: 29.014 k€ c/ 28.183 k€ en 2015, soit + 3%

Rappelons que la REMCI est influencée par les paramètres suivants :

- a) Taux OLO 10 ans moyen de l'exercice
- b) La RAB moyenne de l'exercice
- c) Les fonds propres moyens de l'exercice.

Pour rappel, pour déterminer le taux de rendement 'primaire', suivant la méthodologie de la CWaPE 2015-2016, c'est le taux OLO 10 ans moyen de l'exercice 2013 qui doit être utilisé, soit 2,43%.

Tous secteurs confondus, les écarts sur coûts contrôlables 2016 (bonus (+) / malus (-)) sont les suivants :

• Électricité: + 5.381 k€

• Gaz: + 2.077 k€

Des passifs régulatoires ont été comptabilisés en 2016 pour 48.850,7 k€. Ils s'élèvent à :

• Électricité : 14.610 k€

• Gaz: 34.240 k€

En 2015, ce sont des actifs régulatoires qui avaient dû être comptabilisés pour  $46.363~\mathrm{k} \in$ .

Les actifs et les passifs régulatoires enregistrés respectivement en 2015 et 2016 peuvent être, en partie, expliqués par l'impôt des sociétés (ci-après ISOC). L'ISOC des exercices 2015 et 2016 a dû être récupéré du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 décembre 2016.

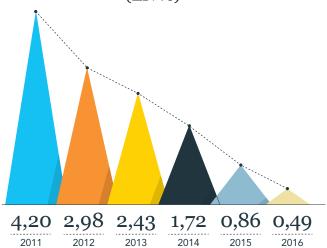
Comme en 2015, un acompte de 10% sur les actifs/passifs régulatoires de la période 2008 à 2013 a été récupéré en 2016 auprès du marché (en électricité, récupération de 3.629  $k \in$  et en gaz naturel, récupération de 3.114  $k \in$ ).

Le cumul des actifs et passifs régulatoires tous secteurs confondus des exercices 2008 à 2016 s'élève à 81.489 k€ et se décompose comme suit :

• Électricité : 59.916 k€

• Gaz : 21.573 k€.

# TAUX OLO 10 ANS MOYEN (EN %)



### b) Résultat Électricité (tous secteurs confondus)

Vu sous l'angle analytique, le résultat de l'activité « Gestion réseaux » (61.407 k€ c/ 55.655 k€) est constitué :

De produits (850.324 k€ c/ 863.657 k€) tels que :

- o Les redevances de transit : elles s'élèvent à 868.563 k€ en 2016 contre 828.449 k€ en 2015 et comprennent la RTNR (redevance transit non relevée) ;
- o Les actifs/passifs régulatoires :

• en 2016 : - 14.610 k€ (PR)

• en 2015 : 38.889 k€ (AR) (Fourons compris)

o L'acompte de 10% récupéré (-) / restitué (+) :

• en 2016 : - 3.629 k€

• en 2015 : - 3.682 k€ (Fourons compris)

De frais d'exploitation (788.306 k€ c/ 808.002 k€) en baisse de 19.696 k€ par rapport à l'exercice 2015. Ils sont constitués de coûts contrôlables qui s'élèvent à 150.207 k€ en 2016, en diminution de 6.720 k€, et de coûts non-contrôlables d'un montant de 638.098 k€, en baisse de 12.976 k€.

Les coûts contrôlables comprennent notamment les coûts de distribution et de gestion du réseau, les frais d'entretien des infrastructures et les coûts de l'activité de mesure et de comptage.

Pour ce qui concerne les coûts non-contrôlables, ils comprennent notamment :

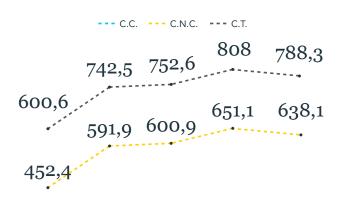
 Les amortissements et désaffectations en ce compris l'amortissement de la plus-value, en hausse de 6.092 k€ soit 6,9% (94.556 k€ en 2016)

- o L'utilisation des infrastructures d'Elia et de tiers en hausse de 846 k€ (349.330 k€ en 2016)
- o Le coût des OSP (obligations de service public) en baisse de 8.143 k€ soit - 16% (42.623 k€ en 2016). Les principales raisons de cette diminution sont la diminution des coûts des compteurs à budget pour la clientèle non-protégée, l'amélioration du rapport V-A (ventes - achats d'énergie) et la diminution du coût de l'entretien d'éclairage public.
- La redevance de voirie électricité en augmentation de 422 k€ (26.537 k€ en 2016)
- Le coût de la compensation des pertes, en baisse en 2016 de 2.969 k€, soit - 8% (effet prix) (33.851 k€ en 2016)
- Les charges de pension non capitalisées en baisse de 2.860 k€, soit -13% (18.658 k€ en 2016)
- Les impôts en baisse de 9.347 k€ (31.176 k€ en 2016), suite à la régularisation relative à l'exercice 2015. Pour rappel, ORES Assets est assujettie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 à l'impôt des sociétés.
- Le résultat financier (hors pension et OSP) en hausse de 692 k€ (40.369 k€ en 2016).

Le résultat de l'activité « autres » s'élève à 354 k€ contre 456 k€ en 2015.

Le résultat total 2016 s'élève à 61.761 k€ contre 56.111 k€ en 2015, soit une augmentation de 5.650 k€ (+ 10%).

# ÉVOLUTION DES COÛTS ÉLECTRICITÉ (EN M€)





Dans le cadre de l'affectation des résultats, une dotation aux réserves disponibles a été réalisée pour un montant de 7.562 k€ et ce dans le respect de la politique de distribution de dividendes mise en place. Étant donné qu'Electrabel a cédé ses participations le 31 décembre 2016 aux intercommunales pures associées, un prélèvement du montant de sa quote-part sur ces réserves a été opéré, soit 1.891 k€. En 2015, la dotation aux réserves disponibles s'était élevée à 10.972 k€.

Les dividendes 2016 revenant aux associés s'élèvent à :

• Secteur public : 42.470 k€ c/ 35.970 k€ en 2015

• Electrabel: 13.619 k€ c/ 9.168 k€ en 2015

### c) Résultat Gaz (tous secteurs confondus)

Vu sous l'angle analytique, le résultat de l'activité « Gestion réseaux » (30.959 k€ c/ 29.954 k€) est constitué :

De produits (179.910 k€ c/ 176.720 k€), tels que :

- o Les redevances de transit : elles s'élèvent à 217.265 k€ en 2016 contre 171.954 k€ en 2015 et comprennent la RTNR (redevance transit non relevée). Il faut signaler que 2016 a été une année plus froide, avec une augmentation de 10,3% du nombre de degrés-jours par rapport à 2015. Comparativement à une année dite normale (moyenne sur 30 ans, de 1986 à 2015), les degrés-jours de l'année 2016 n'augmentent toutefois que de 1,3%.
- o Les actifs / passifs régulatoires :

• en 2016 : - 34.241 k€ (PR)

• en 2015 : 7.880 k€ (AR)

o L'acompte de 10% récupéré (-) / restitué (+) :

• en 2016 : - 3.114 k€

• en 2015 : - 3.114 k€

De frais d'exploitation (148.818 k $\in$  c/ 146.766 k $\in$ ) en hausse de 2.052 k $\in$ , soit + 1,4% par rapport à l'exercice 2015. Ils sont constitués de coûts contrôlables qui s'élèvent à 41.175 k $\in$ , en hausse de 2.550 k $\in$  (+ 6,6%), et de coûts non-contrôlables d'un montant de 107.643 k $\in$  en diminution de 498 k $\in$ , soit - 0,5%.

Les coûts contrôlables comprennent notamment les coûts de distribution et de gestion du réseau, les frais d'entretien de l'infrastructure et les coûts de l'activité de mesure et de comptage.

En ce qui concerne les coûts non-contrôlables, ils comprennent notamment:

- Les amortissements et désaffectations, en ce compris l'amortissement de la plus-value, en hausse de 2.927 k€, soit 7,7% (41.050 k€ en 2016)
- Le coût des OSP en baisse de 4.857 k€, soit 22% (17.289 k€ en 2016). La diminution est principalement due à l'amélioration du V-A (ventes - achats d'énergie)
- o La redevance de voirie gaz en hausse de 934 k€ (16.719 k€ en 2016)
- o Les impôts en baisse de 2.037 k€ suite à la régularisation relative à l'exercice 2015 (6.776 k€ en 2016) ; pour rappel, ORES Assets est assujettie depuis le 1er janvier 2015 à l'impôt des sociétés.
- Les résultats financiers (hors pension et OSP) en diminution de 408 k€, soit -1,8% (22.013 k€ en 2016)
- Les charges de pension non capitalisées en baisse de 672 k€, soit - 12,3% (4.753 k€ en 2016).

Le résultat de l'activité « autres » s'élève à 57 k€ contre 65 k€ en 2015.

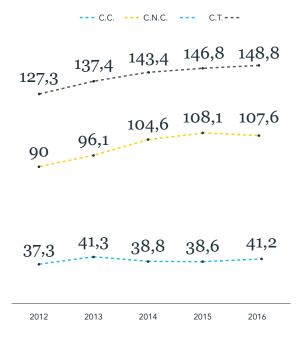
Le résultat total 2016 s'élève à 31.016 k€ contre 30.018 k€ en 2015, soit une hausse de 998 k€.

Dans le cadre de l'affectation des résultats, une dotation aux réserves disponibles a été réalisée pour un montant de 3.810 k€ et ce dans le respect de la politique de distribution de dividendes mise en place en ORES Assets. Étant donné qu'Engie/Electrabel a cédé ses participations le 31 décembre 2016 aux intercommunales pures associées, un prélèvement du montant de sa quote-part sur ces réserves a été opéré, soit 953 k€. En 2015, la dotation aux réserves disponibles s'était élevée à 4.041 k€.

Les dividendes 2016 revenant aux associés s'élèvent à :

- Secteur public : 21.063 k€ c/ 20.274 k€ en 2015
- Electrabel: 7.096 k€ c/ 5.703 k€ en 2015.

## ÉVOLUTION DES COÛTS GAZ (EN M€)



### 2. ÉVOLUTIONS BILANTAIRES

Le total bilantaire d'ORES Assets s'élève au 31 décembre 2016 à 3.899.195 k€ contre 3.840.154 k€ au 31 décembre 2015.

### a) Actif

Les immobilisations incorporelles, en augmentation de 7.956 k€ (28.582 k€ au 31 décembre 2016), sont constituées de dépenses relatives à des projets informatiques et de frais de développement. Les investissements de l'exercice 2016 concernent principalement le projet « Atrias ».

Les immobilisations corporelles augmentent de 83.577 k€ du fait des investissements de l'exercice (228.712 k€), compensés par les amortissements pratiqués pour 129.261 k€ (en ce compris « l'amortissement » de la plus-value RAB de 20.335 k€) et les mises « hors service » d'installations pour un montant de 8.738 k€. Il faut noter que le transfert de la commune de Fourons a généré une diminution de la valeur comptable des immobilisations corporelles de 7.135 k€ et que la reprise des réseaux d'une partie de la commune de Frasnes-lez-Anvaing a généré quant à elle une hausse de 7.426 k€ (compris dans les investissements de l'exercice).

En ce qui concerne la différence entre la RAB initiale et la valeur comptable des immobilisations corporelles, nous renvoyons le lecteur aux commentaires figurant dans les règles d'évaluation.

En ce qui concerne les immobilisations financières, signalons qu'ORES Assets détient les participations suivantes :

- 2.452 parts d'ORES scrl
- 7 parts de Laborelec
- 2.400 parts d'Igretec

Les stocks et commandes en cours d'exécution d'un montant de 9.310 k€ sont composés des travaux en cours pour compte des particuliers et des communes.

Les créances commerciales s'élèvent à 145.121 k€, en diminution de 8.911 k€ par rapport au 31 décembre 2015. Ces créances commerciales se composent notamment des créances vis-à-vis des fournisseurs d'énergie dans le cadre de la facturation des redevances de transit, ainsi que des créances sur la clientèle protégée et sous « fournisseur X ». Le montant des créances impayées diminue de 9.431 k€ (179.975 k€ au 31 décembre 2016) alors que le montant des réductions de valeur actées diminue quant à lui de 520 k€ (34.854 k€ au 31 décembre 2016).

En 2016, des montants importants de créances impayées ont été passés en irrécouvrable (10.716 k€); les réductions de valeur constituées pour couvrir ces créances douteuses ont été utilisées.

La rubrique « autres créances » qui s'élève au 31 décembre 2016 à 12.246 k€ comprend notamment les créances relatives aux dégâts aux réseaux occasionnés par des tiers (2.336 k€), la TVA à récupérer (2.085 k€), ainsi que l'impôt des sociétés à récupérer (7.085 k€).

Les comptes de régularisation d'actif d'un montant de 243.258  $k \in \mathbb{R}$  au 31 décembre 2016 comprennent notamment le solde des capitaux pensions restant à prendre en charge pour un montant de 57.364  $k \in \mathbb{R}$ , la redevance de voirie gaz de 16.719  $k \in \mathbb{R}$ , les actifs régulatoires pour 135.415  $k \in \mathbb{R}$ , ainsi que la RTNR (redevance transit non relevée) pour 27.470  $k \in \mathbb{R}$ 

b) Passif

Les fonds propres au 31 décembre 2016 s'élèvent à 1.692.741 k€, en hausse de 11.215 k€ par rapport au 31 décembre 2015.

Le capital s'élève au 31 décembre 2016 à 795.979 k€ et est réparti en :

• Parts A: 438.991 k€

Parts R: 356.988 k€

Le capital a augmenté de 2.809 k€ suite à la recapitalisation de 11.059 k€ survenue fin 2016 pour financer les investissements de l'exercice. Une partie de cette augmentation de capital (8.986 k€) a été financée par les associés publics via la conversion de parts R en parts A.

Signalons également le transfert de la commune de Fourons au 1<sup>er</sup> janvier 2016 vers Inter-Energa/Infrax avec un impact à la baisse sur le capital (- 505 k€), ainsi que la reprise, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, des réseaux électriques de la commune de Frasnes-lez-Anvaing gérés jusque-là par Gaselwest avec un impact à la hausse sur le capital pour 1.240 k€ (apport en nature ayant fait l'objet d'une augmentation de capital).

Il faut noter aussi qu'en date du 31 décembre 2016, Engie / Electrabel a cédé ses participations aux intercommunales pures de financement associées en ORES Assets.

Dès lors, au 31 décembre 2016, la structure de l'actionnariat se présente comme suit :

Structure de l'actionnariat	Parts A OF	RES ASSET	Parts R OF	RES ASSET
au 31/12/2016 ORES ASSETS	Nombre	%	Nombre	%
Parts détenues par les communes	417.543	0,86 %	149.610	4,19, %
Parts détenues par IGRETEC	4	0,00 %	-	-
Parts détenues par IDEFIN	7.238.973	15,00 %	605.351	16,96 %
Parts détenues par IPFH	21.110.383	43,73 %	2.025.377	56,74 %
Parts détenues par FINEST	2.268.811	4,70 %	-	-
Parts détenues par SOFILUX	5.532.961	11,46 %	514.050	14,40 %
Parts détenues par FINIMO	2.866.683	5,94 %	2.221	0,06 %
Parts détenues par SEDIFIN	7.494.678	15,53 %	228.687	6,41 %
Parts détenues par IEG	1.341.137	2,78 %	44.583	1,25 %
Total	48.271.173	100 %	3.569.879	100 %

Les parts A donnent droit au vote et au dividende, les parts R ne donnent droit qu'au dividende.

La réévaluation des immobilisations corporelles s'élevant à 562.796 k€ représente la différence initiale entre la RAB et la valeur comptable de ces mêmes immobilisations. Cette rubrique est en diminution de 20.908 k€ suite à l'amortissement de la plus-value pratiqué au taux de 2% l'an (20.334 k€) et au transfert de la commune de Fourons (-574 k€).

Les réserves augmentent de 29.315 k€ suite :

- Au transfert en réserves indisponibles de l'amortissement de la plus-value de réévaluation pour un montant de 20.334 k€ (à partir de la rubrique « Plus-value de réévaluation »)
- Au transfert de la commune de Fourons vers Inter-Energa/Infrax : pour un montant de 251 k€ (impact à la baisse) au niveau des

réserves indisponibles et pour un montant de 41 k $\in$  au niveau des réserves disponibles

- À la dotation, dans le cadre de l'affectation des résultats, aux réserves disponibles pour un montant de 11.372 k€
- Au prélèvement sur les réserves disponibles constituées en 2016 et qui concerne la quote-part d'Engie / Electrabel : - 2.843 k€
- Au transfert aux réserves immunisées pour 744 k€ relatif au tax shelter.

Les provisions pour risques et charges passent de 18.003 k€ à 17.105 k€ en 2016 soit une baisse de 898 k€. Elles sont constituées de provisions environnementales pour 6.353 k€ et de provisions pour litiges pour 10.752 k€. Parmi ces dernières provisions pour litiges, les provisions pour déplacements d'installations représentent 5.584 k€ et la provision pour couverture des risques applicatifs associés à la transition vers de nouveaux systèmes informatiques nécessaires aux processus de marchés et à leurs évolutions pour 5.169 k€.

Les dettes à plus d'un an de 1.713.726 k€ sont en diminution de 21.922 k€. Elles représentent notamment les emprunts contractés auprès d'établissements de crédit (899.763 k€), ainsi que les fonds mis à disposition d'ORES Assets par ORES scrl (810.750 k€).

Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année sont constituées par le capital des emprunts bancaires (159.631 k€) à rembourser en 2017. Les dettes financières à court terme qui s'élèvent à 50.000 k€ au 31 décembre 2016 représentent des fonds à court terme mis à disposition d'ORES Assets par ORES scrl.

Les fournisseurs divers ainsi que les factures à recevoir constituent l'essentiel des dettes commerciales (107.480 k€ au 31 décembre 2016) : redevance Elia, frais de gestion d'ORES scrl, achats d'énergie pour les pertes et les OSP, etc

Les acomptes reçus sur commande (24.235 k€) comprennent les facturations intermédiaires adressées à la clientèle protégée et sous « fournisseur X » (OSP), ainsi que les acomptes des clients pour travaux à effectuer.

Le précompte mobilier à verser sur les dividendes (acompte) (5.260 k€) constitue l'essentiel des dettes fiscales.

La rubrique autres dettes (72.761 k€) comprend principalement le solde des dividendes bruts de l'exercice 2016 à payer aux associés après l'Assemblée générale ordinaire de juin 2017 (36.373 k€), ainsi que le solde du compte courant avec ORES scrl (27.641 k€).

Les comptes de régularisation du passif (56.135 k€) sont principalement constitués des soldes régulatoires (53.926 k€).



### 3. REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

### a) Description des mesures prises face aux risques et incertitudes auxquels ORES est confrontée.

Les paragraphes qui suivent décrivent les mesures prises pour remédier aux risques et incertitudes connus auxquels le groupe économique ORES est confronté. Certains risques non identifiés dans cette liste pourraient exister ou, alors qu'ils paraissent limités aujourd'hui, gagner en importance dans le futur. Il faut noter aussi que les risques ne sont pas présentés ci-après par ordre d'importance.

# RISQUES ET INCERTITUDES JURIDIQUES ET RÉGULATOIRES

Un cadre juridique et régulatoire définit les activités d'ORES. Tout changement apporté par le législateur ou le régulateur peut impacter l'entreprise à des degrés divers. La CWaPE est le régulateur compétent pour l'activité de distribution d'électricité et de gaz sur le territoire des communes associées d'ORES. Une méthodologie tarifaire transitoire et des tarifs ont été approuvés par le régulateur pour les exercices 2015, 2016 et 2017. Ils s'inscrivent dans la continuité du cadre applicable aux gestionnaires de réseau de distribution (GRD) depuis 2009. ORES doit veiller à son efficacité opérationnelle et à la maîtrise de ses coûts afin de respecter les enveloppes budgétaires approuvées par le régulateur et ce, en tenant compte des nouveaux besoins en ressources liés à l'indispensable adaptation de ses réseaux à la transition énergétique.

La CWaPE a prévu de modifier la méthodologie tarifaire applicable pour la prochaine période régulatoire qui devrait porter sur les exercices 2019-2023. La période transitoire serait prolongée en 2018. ORES participe à la démarche, notamment en vue de permettre l'adaptation de la méthode tarifaire aux contraintes et à la structure de coûts des GRD, et afin d'assurer la pérennité de ses activités dans une perspective de long terme. Bien que la modification de la méthodologie tarifaire puisse avoir un impact sur la rentabilité d'ORES, l'obligation pour le régulateur de tenir compte des principes des directives européennes du « troisième paquet énergie » ainsi que ceux du décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité limite ce risque.

Par ailleurs, des mesures prises par les autorités régionales wallonnes peuvent impacter ORES. Ainsi, la Déclaration de politique régionale adoptée par le Gouvernement wallon au début de chaque législature – dont un chapitre est consacré à l'énergie – fixe les grandes lignes de la politique énergétique, notamment en matière d'efficacité énergétique. Autre exemple : l'étude demandée par le Ministre de l'Énergie sur l'harmonisation tarifaire. ORES adopte une attitude proactive face aux modifications qui en découlent, tout comme pour l'ensemble des autres adaptations légales et réglementaires pouvant avoir des effets sur son activité. Cela s'inscrit dans sa volonté d'agir comme facilitateur de marchés et de se positionner comme le partenaire légitime et reconnu, l'interlocuteur privilégié des autorités en matière de politique énergétique.

### RISQUES LIÉS À LA GOUVERNANCE ET À L'ACTIONNARIAT

Un ensemble détaillé de règles et de procédures internes relatives à la gouvernance d'entreprise a été mis en place afin d'assurer le bon fonctionnement des organes de l'entreprise, notamment en matière de gestion et d'audit. Pour le 1er juillet 2017, l'intercommunale ORES Assets scrl aura finalisé la mise en conformité de ses règles internes de fonctionnement par rapport au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation. Les Comités de secteur seront ainsi supprimés à cette date. Par ailleurs, le groupe se dotera d'une gouvernance commune, les administrateurs des deux sociétés devenant identiques et agissant dans le cadre de règles de fonctionnement et d'organisation quasi similaires, les différences – aussi minimes soient-elles – se justifiant par l'application de normes légales différentes. Ces administrateurs ne seront plus rémunérés que pour leur mandat au sein d'une seule des deux sociétés.

### RISQUES OPÉRATIONNELS

### RISQUES LIÉS À LA DÉGRADATION DES RÉSEAUX

ORES gère ses réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel avec un objectif : garantir leur fiabilité et la continuité de l'alimentation des clients en énergie. Cependant, des phénomènes naturels – tempêtes, inondations, chutes de neige combinées à du gel brutal, etc. – ainsi que des dégradations causées par tiers – accidents de la route, terrassements hasardeux, vandalisme – peuvent entraîner des incidents et des dommages sur ces réseaux. Ces événements sont soit couverts par les assurances des tiers, soit par les assurances d'ORES. Dans certaines hypothèses, ORES est son propre assureur

### RISQUES LIÉS AU PROGRÈS DES TECHNOLOGIES ET À L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ

L'évolution rapide du nombre d'installations de production décentralisée d'électricité tout comme le développement de nouvelles technologies contribuent à modifier l'environnement dans lequel ORES évolue. Les rôles de différents acteurs du marché sont moins délimités et de nouveaux rôles apparaissent. Le stockage d'électricité, la flexibilité, le recours aux fibres télécom, la conduite à distance des réseaux et des appareils électriques se développent ; de nouveaux matériaux et technologies apparaissent pour l'éclairage public ; les clients participent plus activement à la gestion de leur énergie, en étant parfois consommateurs et parfois producteurs. ORES est très attentive à ces évolutions et souhaite réaffirmer le rôle de facilitateur qui lui est reconnu en tant que GRD depuis le début de la libéralisation des marchés. Dans ce contexte, ORES examine, à l'intérieur du cadre régulatoire wallon, les éventuelles opportunités d'activités nouvelles liées à ses métiers de base. Elle participe aussi aux études visant à définir les interactions entre les opérateurs du marché, les rôles de chacun et les responsabilités qui y sont associées, dans le but de consolider ses propres activités.

De même, le caractère intermittent et aléatoire des productions électriques décentralisées fait apparaître des incertitudes quant aux spécificités auxquelles devront répondre les réseaux de distribution de demain. Pour appréhender ces incertitudes, ORES mène différents projets axés notamment sur la conduite des réseaux et l'intégration de « plus d'intelligence » dans les infrastructures de distribution et le comptage (informatique, télécommunications).

### RISQUES LIÉS AUX SYSTÈMES D'INFORMATION

De manière générale, l'altération ou la perte de bases de données, une défaillance des systèmes ou applications informatiques, la propagation de virus, le piratage ou encore une défaillance du réseau de télécommunications peuvent entraver la bonne marche de l'entreprise et le service à la clientèle. ORES prend les mesures nécessaires pour protéger ses systèmes, ses applications et ses données, ainsi que leur communication, et éviter toute intrusion dans la gestion de ses activités. L'entreprise veille à d'être en capacité de réagir de manière adéquate en cas d'intrusion ou de risque de sécurité sur ses systèmes d'information.

### RISQUES LIÉS À LA QUALITÉ DES DONNÉES ET À LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La maîtrise des données et le respect de la protection des données à caractère personnel sont des enjeux essentiels pour satisfaire aux obligations règlementaires et assurer un contrôle interne performant. Il s'agit aussi de garantir que les processus de gestion des données sont sous contrôle. Des projets et programmes sont en cours depuis 2013 afin de renforcer ces aspects et également tenir compte du nouveau règlement européen en matière de protection des données à caractère personnel.

# RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, DE SANTÉ PUBLIQUE ET CONTRAINTES URBANISTIQUES

Les activités d'ORES, ainsi que ses actifs, sont soumis aux réglementations européennes, nationales et régionales relatives aux matières environnementales et urbanistiques traitant notamment de la pollution des sols, des équipements de sécurité des installations électriques, de l'information, de la coordination et l'organisation des chantiers ou encore de la gestion des déchets. Ces dispositions sont souvent complexes et sujettes à changements – résultant potentiellement en un cadre plus strict. Leur respect peut donc imposer d'importants coûts additionnels pour ORES, voire induire le report de projets en cours. Des provisions sont constituées pour faire face aux surcoûts éventuels.

### RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

Quelle que soit leur activité dans l'entreprise, ORES considère qu'il est crucial que les membres de son personnel aient en permanence à l'esprit les impératifs de prévention et le respect des prescriptions de santé et de sécurité, afin de limiter les risques d'accident et d'incident sur leur lieu de travail. Dans ce cadre, l'entreprise met en œuvre un plan d'action global (à 5 ans), un plan d'action annuel, ainsi qu'un programme pluriannuel de sensibilisation (intitulé « Vigilance partagée »).

### RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE D'ORES

La stratégie d'ORES peut être remise en question par certains facteurs externes pouvant amener l'entreprise à s'adapter. Parmi ces facteurs, citons un changement de régulation ou de législation, un modèle de marché inadapté, un manque de ressources disponibles – financières, logistiques, humaines ou autres –, etc. Sur le plan interne, les risques potentiels sont liés au respect des calendriers ou plus largement, à la gestion globale des projets.

### RISQUE LIÉ AUX RESSOURCES HUMAINES

Pour faire face aux nombreux défis auxquels elle est confrontée, ORES doit attirer des profils qualifiés répondant à ses besoins futurs. Elle doit aussi être en mesure de garder ces talents au sein de l'entreprise. Pour ce faire, l'entreprise met en place un programme de changement culturel favorisant la créativité, l'interaction, ainsi que le management de confiance et de proximité.

### RISQUE DE LITIGES JURIDIQUES

Le risque de litiges juridiques est inhérent aux activités d'ORES. Des provisions adéquates ont été ou seront constituées pour couvrir ce risque.

### **RISQUES FINANCIERS**

### **RISQUES DE CRÉDIT**

Un programme de billets de trésorerie a été instauré début 2011 par ORES scrl avec garantie d'ORES Assets scrl. De 2012 à fin 2016, un fonds de garantie a été apporté par ORES Assets scrl en faveur d'ORES scrl. Il permet de garantir le financement qu'ORES scrl est chargée de trouver pour financer les activités du groupe.

Les montants récoltés via les emprunts obligataires en 2012, 2014 et 2015, l'émission de placements privés ainsi que la souscription à des emprunts bancaires en 2016 permettent de couvrir les besoins de financement de l'entreprise. Deux lignes de crédit court terme ont été souscrites par ORES scrl pour un montant global de 100 M€ et sont disponibles jusque fin 2017. ORES poursuit une politique de financement faisant appel à des sources diversifiées sur le marché des capitaux.

### RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

Toute modification des taux d'intérêt a un impact sur la hauteur des charges financières. Pour réduire ce risque au minimum, ORES applique une politique de financement et de gestion de la dette qui vise à atteindre un équilibre optimal entre taux d'intérêt fixes et variables. En outre, des instruments financiers de couverture sont utilisés pour se prémunir des incertitudes. La politique de financement tient également compte de la maturité de la dette.

En vue de maîtriser le risque de taux, ORES utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps (taux court terme vers taux long terme) et des CAP de taux d'intérêt. La gestion de la dette et les données du marché sont suivies attentivement. Aucun instrument dérivé n'est utilisé à des fins de spéculation.

### **RISQUE FISCAL**

ORES Assets scrl et ORES scrl sont toutes deux soumises à l'impôt des sociétés. Les évolutions de la réglementation fiscale et son interprétation par l'administration peuvent impacter le groupe. Toutefois, la méthodologie tarifaire prévoit que toute charge fiscale est actuellement intégrée dans les tarifs; l'impact de ces évolutions et de leurs interprétations est donc limité pour le groupe ORES.

### RISQUES DE PATRIMOINE ET DE LIQUIDITÉ

Dans le cadre de la gestion de ces risques, ORES a la possibilité de demander une garantie bancaire aux contreparties pour la facturation des redevances d'utilisation des réseaux. L'entreprise renforce aussi les actions spécifiques de recouvrement des créances relatives aux travaux réalisés dans le cadre de la gestion des réseaux, via l'attribution de marchés publics à des sociétés de recouvrement.

ORES dispose d'une capacité de financement court terme par l'intermédiaire de son programme de billets de trésorerie et des lignes de crédit évoquées ci-avant ; on peut considérer que le risque de liquidité est quasi-nul. La gestion de la trésorerie permet de limiter les risques de marché, de structure de patrimoine et de liquidité. Les organes de gestion ont mis en place une politique prudente de placements, se basant sur la diversification ainsi que le recours à des produits au risque (de crédit et de taux) limité. ORES est attentive à la problématique des taux négatifs dans la gestion de sa trésorerie. Enfin, il faut noter que la méthodologie tarifaire prévoit que tous les coûts liés à la politique de financement sont couverts par l'enveloppe régulatoire.

# RISQUES MACRO-ÉCONOMIQUES ET CONJONCTURELS

La situation économique actuelle pourrait avoir des répercussions sur la demande d'électricité et de gaz naturel ou encore sur les conditions de financement d'ORES, voire sur le résultat à distribuer aux associés. Ces risques et leurs effets ne sont normalement pas supportés par le Groupe. La méthodologie tarifaire prévoit en effet leur prise en compte dans le cadre de l'approbation des soldes régulatoires et leur imputation, en principe, dans les tarifs de la période régulatoire suivante.

### RISQUES LIÉS À L'IMAGE ET À LA RÉPUTATION

De manière générale, certaines circonstances, événements ou des prestations de moindre qualité fournies par ORES peuvent avoir une influence négative sur son image. L'entreprise est attentive à la qualité des services prestés ; elle met notamment en place des projets relatifs à l'amélioration de la qualité des données ou de celle des services offerts aux clients. Elle veille aussi à éviter la propagation d'idées reçues, notamment via une communication adaptée et multicanaux sur ses métiers et ses activités, sur la maîtrise des coûts de la distribution ou encore sur la composition de la facture énergétique du client.

# b. Données sur les événements importants survenus après la clôture de l'exercice

« néant »

c. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

« néant »

d. Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement

« néant »

e. Indications relatives à l'existence de succursales de la société

« néant »

f. Le bilan ne fait apparaître aucune perte reportée ou le compte de résultats ne fait pas apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice

g. Toutes les informations qui doivent y être insérées en vertu du présent code

« néant »

# h. L'utilisation des instruments financiers par la société.

ORES Assets dispose d'un compte courant auprès de la société exploitante en cas de besoin de fonds.

ORES Assets a conclu ses emprunts bancaires auprès de grands organismes financiers belges dans le respect des procédures de marché public de services.

ORES scrl a, en 2016, contracté un nouvel emprunt bancaire pour 50 M $\ensuremath{\varepsilon}$ .

ORES devra poursuivre à l'avenir une politique de financement faisant appel à des sources diversifiées sur le marché des capitaux.

Une modification des taux d'intérêt a un impact sur la hauteur des charges financières. Pour réduire ce risque au minimum, ORES scrl et ORES Assets appliquent une politique de financement qui cherche à atteindre un équilibre optimal entre taux d'intérêt fixes et variables. En outre, des instruments financiers de couverture sont utilisés pour couvrir les évolutions incertaines. La politique de financement tient compte de la différence de durée de vie des emprunts et de la durée de vie des actifs. Ces trois points (taux d'intérêt, durée des emprunts et utilisation des produits dérivés de couverture) ont fait l'objet de décisions dans les organes compétents d'ORES Assets / des 8 GRD mixtes avant la fusion et d'ORES scrl qui ont permis de fixer une politique financière nécessaire à la gestion active de la dette. Cette politique financière a été adaptée aux circonstances de marché en 2016.

En vue de maîtriser le risque de taux, ORES scrl et ORES Assets utilisent des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt (taux court terme vers taux long terme), ainsi que des CAP de taux d'intérêt. La gestion de la dette et les données du marché sont suivies attentivement. Aucun instrument dérivé n'est utilisé à des fins de spéculation.



# **ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE**

### REMARQUE LIMINAIRE

En termes de gouvernance et de structures, notre intercommunale s'est engagée dans un processus de rationalisation.

La première étape a été franchie en décembre 2013. Les huit intercommunales mixtes wallonnes ont alors fusionné pour constituer ORES Assets, une intercommunale unique regroupant à ce moment 197 communes wallonnes ainsi que la commune flamande des Fourons (Voeren). Avec cette opération de simplification de structures, ce sont sept intercommunales et plus de 200 mandats d'administrateur qui ont été supprimés, ce qui s'est traduit aussi par une diminution des rémunérations liées à ces mandats de quelque 250.000 €/an.

L'objectif poursuivi dans le cadre de ce processus est lié aux nombreux défis rencontrés par le secteur de la distribution : transition énergétique, développement des productions renouvelables raccordées au réseau de distribution, numérisation des activités, amélioration du service client, renforcement de l'efficacité opérationnelle, nécessité de meilleure lisibilité du groupe sur les marchés des capitaux... Mais préserver le lien fort et la proximité qui existent avec les pouvoirs locaux était une priorité. La création de cette intercommunale unique – la plus grande intercommunale d'énergie du pays – s'est accompagnée de la mise en place de huit Comités de secteur, dotés

de compétences décisionnelles importantes et comptant au total 90 mandats d'administrateur.

Le lien entre l'intercommunale, son Conseil d'administration et les Comités de secteur d'une part et la société exploitante, ORES scrl, d'autre part est assuré par l'Administrateur délégué d'ORES scrl, le Secrétariat des instances de la société et par les Directeurs régionaux d'ORES. Ceux-ci sont par nature les correspondants privilégiés des autorités communales pour les questions de dimension locale. La mise en place des Comités de secteur a permis un échange structuré et constant entre d'une part les Directeurs régionaux et leurs services d'exploitation, et d'autre part les représentants des autorités communales, dans une volonté commune de gestion efficace de la distribution au service de l'intérêt public. Car outre les grands défis stratégiques du secteur rappelés ci-avant, la distribution d'électricité et de gaz naturel demeure aussi une activité de service public de proximité : raccordement au réseau des ménages et des entreprises, aménagement de lotissements et de zonings, entretien et développement des réseaux ou encore gestion de l'éclairage public communal. L'ensemble de ces politiques se traduit dans des programmes d'investissement et d'adaptation, approuvés et validés au sein des Comités de secteur.

### Comité de rémunération

Instauré par le décret wallon du 19/07/2006, le Comité de rémunération a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans toutes les matières relatives à la rémunération des administrateurs et des membres des Comités. Il est composé

de cinq administrateurs, dont le Président, qui interviennent ici à titre gratuit. Le Comité de rémunération d'ORES Assets s'est réuni le 23 mars 2016. Tous les membres du Comité étaient présents lors de cette réunion.

### Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de décision de la société, sauf pour les matières réservées à l'Assemblée générale par la loi, le décret ou les statuts. Son objectif premier est d'assurer le succès à long terme de la société dans le respect, d'une part, des intérêts de toutes les tierces parties prenantes essentielles à la réalisation de cet objectif, à savoir les actionnaires, le personnel, les clients, les fournisseurs et les autres créanciers, et, d'autre part, des obligations de service public qu'elle assume.

Dans cette optique, le Conseil d'administration identifie les défis stratégiques et les risques auxquels la société est confrontée, définit les valeurs de la société, sa stratégie, le niveau de risques qu'elle accepte de prendre et ses politiques clés, et contrôle la marche des affaires.

En 2016, le Conseil d'administration d'ORES Assets comptait 30 mandats et il s'est réuni à 11 reprises.

### NIVEAU DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS EN 2016

Les rémunérations versées pour les mandats du Conseil d'administration s'établissent comme suit :

Fonction	Montant de la rémunération	Fréquence de paiement de la rémunération
Président du Conseil d'administration	21.500 € brut annuel + jeton de présence de 538 €	Semestrielle (rémunération* + jeton de présence + frais km**)
Vice-Président du Conseil d'administration	10.500 € brut annuel + jeton de présence de 538 €	Semestrielle (rémunération* + jeton de présence + frais km**)
Membre du Conseil d'administration n'exerçant pas de fonction spécifique	5.400 € brut annuel +jeton de présence à 538 €	Semestrielle (rémunération* + jeton de présence + frais km**)

<sup>(\*)</sup> pondérée en fonction du taux de présence – soumise à clause d'assiduité. (\*\*) 0,35 €/km

### POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR LE PROCHAIN EXERCICE

Il faut noter qu'à compter du 1er juillet 2017, l'intercommunale ORES Assets et sa filiale ORES scrl se doteront d'un Conseil d'administration « miroir ». En conséquence, les mêmes personnes composeront les deux Conseils ; elles seront rémunérées pour un seul de ces deux mandats (en l'occurrence, en ORES scrl) en fonction de leur présence effective aux réunions et conformément aux limites de rémunération prescrites par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD), l'autre mandat (exercé en ORES Assets) s'exerçant à titre gratuit.

### APERCU DES ÉMOLUMENTS INDIVIDUELS DES ADMINISTRATEURS D'ORES ASSETS EN 2016

Nom	Prénom	Fonction	Présences effectives aux réunions	Nombre de réunions	Présence (en %)	Montant total brut perçu (en €)
BARBEAUX	Cécile	Administrateur	10	11	91%	11.137
BORREMANS	Jean-Luc	Administrateur	11	11	100%	11.534
BOUVIEZ	Pol	Administrateur	11	11	100%	11.880
BULTOT	Claude	Administrateur	11	11	100%	12.020
CAFFONETTE	Yves	Administrateur	10	11	91%	11.259
CAPPE	Robert	Administrateur	11	11	100%	11.566
DE GHORAIN	Benoît	Administrateur	10	11	91%	11.234
DE RIEMAECKER <sup>1</sup>	Olivier	Administrateur	9	11	82%	10.242
DEBIEVE	Jean-Claude	Administrateur	9	11	82%	10.729
DEHU	Maurice	Administrateur	11	11	100%	11.573
DEMORTIER	Nathalie	Administrateur	11	11	100%	11.380
DENIS	Jean-Pierre	Administrateur	10	11	91%	11.367
DESQUESNES <sup>2</sup>	François	Vice-Président	6	11	55%	10.578
DEVILERS	Cyprien	Président	11	11	100%	27.833
EVRARD	Philippe	Administrateur	10	11	91%	10.791
GAHOUCHI	Latifa	Administrateur	5	11	45%	5.008
GILLIS	Alain	Administrateur	11	11	100%	11.472
GOISSE	Nicole	Administrateur	11	11	100%	11.623
JANSSENS <sup>3</sup>	Alain	Administrateur	7	10	70%	8.626
LANGENDRIES	Benoît	Administrateur	10	11	91%	11.113
LASSEAUX	Stéphane	Administrateur	10	11	91%	11.263
MEURENS	Jean-Claude	Administrateur	11	11	100%	12.172
PALERMO	Vincent	Administrateur	11	11	100%	12.173
SCHUSTER	Guy	Administrateur	10	11	91%	11.904
SIEUX	Marc	Administrateur	10	11	91%	11.761
STAQUET	Danièle	Vice-Président	10	11	91%	16.276
STOFFELS	Heribert	Administrateur	11	11	100%	12.622
THIRY	Michel	Administrateur	6	11	55%	7.688
VAN HOUT	Florence	Administrateur	11	11	100%	11.880
WOLFF	Claudy	Administrateur	10	11	91%	11.949

<sup>1.</sup> Représentant effectif d'Engie/Electrabel. Le 31 décembre 2016, Engie/Electrabel a cédé les 25% de participation qu'elle détenait encore dans le capital d'ORES Assets aux Pouvoirs publics associés, par le biais des intercommunales pures de financement. Les administrateurs désignés sur proposition d'Engie/Electrabel sont salariés de cette société et les montants afférents à la rémunération de leur mandat ont été versés directement à leur employeur.

Remarque: en annexe de ce chapitre figure le rapport reprenant les rémunérations globales versées aux mandataires d'ORES Assets scrl, établi par le Comité de rémunération et approuvé par le Conseil d'administration d'ORES Assets le 22 mars 2017, conformément au prescrit de l'article 19.6 des statuts de l'intercommunale.

<sup>2.</sup> Mandat vacant depuis le 25 février 2017

<sup>3.</sup> Représentant effectif d'Engie/Electrabel. Le 31 décembre 2016, Engie/Electrabel a cédé les 25% de participation qu'elle détenait encore dans le capital d'ORES Assets aux Pouvoirs publics associés, par le biais des intercommunales pures de financement. Les administrateurs désignés sur proposition d'Engie/Electrabel sont salariés de cette société et les montants afférents à la rémunération de leur mandat ont été versés directement à leur employeur.

### Comités de secteur

En 2016, ORES Assets comptait huit Comités de secteur (ORES Brabant wallon, ORES Est, ORES Hainaut Électricité, ORES Hainaut Gaz, ORES Luxembourg, ORES Mouscron, ORES Namur et ORES Verviers), composés de mandataires communaux proposés par les associés publics en vertu de l'article 21 des statuts de l'entreprise. Le nombre total de membres total de ces huit comités représentait 90 mandats.

### RESPONSABILITÉS ET ANCRAGE LOCAL

En séance du 31 janvier 2017, le Conseil d'administration d'ORES Assets a approuvé les bases d'une réforme comprenant la suppression des Comités de secteur au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Ces Comités de secteur, mis en place en 2013, ont été une étape essentielle dans le processus de rationalisation des structures et de la gouvernance d'ORES Assets. Ils présentaient des caractéristiques fortes qui ont justifié leur création et qu'il convient de rappeler.

- a) Ils détenaient des responsabilités décisionnelles dans des matières essentielles au fonctionnement et aux activités mêmes de l'entreprise. Par exemple, la compétence de présenter au régulateur les propositions tarifaires et donc le tarif qui sera effectivement payé par les citoyens ou encore la compétence d'approuver les plans pluriannuels d'adaptation et d'investissement.
- b) Les membres des Comités de secteur avaient le statut de mandataire de la société ; ils engageaient donc leur responsabilité par rapport aux décisions prises.
- c) Les rémunérations octroyées aux mandataires étaient directement liées à leur présence effective aux réunions. Pour l'essentiel, la rémunération était constituée d'un jeton de présence qui, comme son nom l'indique, n'était attribué que si le mandataire était présent à la réunion. Pour le Président et les Vice-Présidents de chaque Comité de secteur, des montants fixes étaient en vigueur, mais une clause d'assiduité s'appliquait au montant fixe octroyé ; celui-ci était adapté en fonction du taux de participation de l'intéressé(e) aux réunions du Comité de secteur (voir composition ci-après).
- d) Vu les compétences décisionnelles des Comités de secteur, ceux-ci devaient se réunir régulièrement afin d'approuver les grands dossiers sur lesquels ils exerçaient une compétence. En moyenne, et sauf situations exceptionnelles, une dizaine de réunions par an étaient organisées.
- e) La composition et le fonctionnement de ces comités ont toujours été parfaitement transparents. Les informations y relatives sont disponibles sur le site internet d'ORES Assets.



### COMPOSITION DES COMITÉS DE SECTEUR

### **ORES BRABANT WALLON**

Gérard COURONNE (Président) - André GYRE (Vice-Président) - Jean-Marc ZOCASTELLO (Vice-Président) Daniel BURNOTTE - Nathalie DEMORTIER - Pascal DISPA - Christian FAYT - Alain GILLIS - René HAGNOUL Valéry KALUT - Laurent MASSON - Vincent SCOURNEAU

Secrétaire : Stéphanie RAUSS

### ORES HAINAUT ÉLECTRICITÉ

Jean-Luc BORREMANS (Président) - Maxime SEMPO (Vice-Président) - Jean-Pierre LEPINE (Vice-Président) Véronique DAMEE - Benoît DE GHORAIN - François DEVILLERS - Guy FLAMENT - Nathalie MAGHE Bruno ROSSI - Danièle STAQUET - Sylvain UYSTPRUYST - Bernard VAN DYCK - Michaël VAN HOOLAND Jean-Philippe VANDAMME - Pierre VECHE

Observateurs: Olivier BONTEMS - Katherine CHEVALIER - Caroline DECAMPS - Tim KAIRET

Secrétaire : Alain GOUTIÈRE Secrétaire IPFH : Raphaël DURANT

### **ORES HAINAUT GAZ**

Pol BOUVIEZ (Président) - Léon CASAERT (Vice-Président) - Fabienne DEVILERS (Vice-Président) - Marc BOITTE Karine COSYNS - Frédéric DE BON - Jean-Pierre DELPLANQUE - Léon-Henri DOEM - Laurent DOUCY Jean GODIN - Philippe HEMBISE - Dominique JADOT - Olivier MATHIEU - Daniel PREAUX - Marc VERSLYPE

Observateurs: Olivier BONTEMS - Katherine CHEVALIER - Caroline DECAMPS - Luc PARMENTIER

Secrétaire : Alain GOUTIÈRE Secrétaire IPFH : Raphaël DURANT

### **ORES EST**

Heribert STOFFELS (Président) - Otto AUDENAERD (Vice-Président) - Christoph HEEREN (Vice-Président) Arthur GENTEN - Joseph MARAITE - Norbert MERTES - Jean OHN - Thierry WIMMER

Observateurs: Laurent CRASSON - Erwin FRANZEN - Ersel KAYNAK - Christian KRINGS

**Secrétaire :** Stéphanie RAUSS

### **ORES LUXEMBOURG**

Guy SCHUSTER (Président) - Roger KIRSCH (Vice-Président) - Christoph MOUZON (Vice-Président) - André BALON Olivier BARTHELEMY - Marcelle CHARLIER-GUILLAUME - Jean-François COLLIN - Jean-Marc DEVILLET Olivier DULON - Claude PAUL - Charles RACOT - Dominique ROISEUX

Observateurs: Jean-François GERKENS - Michel THIRY Secrétaire: Alain GOUTIÈRE

### **ORES MOUSCRON**

Marc SIEUX (Président) - Marianne DELPORTE (Vice-Présidente) - Marc D'HAENE - Michel FRANCEUS Christian LECLERCQ - Éric MAHIEU - Philippe VERZELE - Ruddy VYNCKE

Observateurs: Philippe ANNECOUR - Guy BRUTSAERT - Marc CASTEL Secrétaire: Stéphanie RAUSS

### **ORES NAMUR**

Stéphane LASSEAUX (Président) - Claude BULTOT (Vice-Président) - André CHABOTAUX (Vice-Président) Olivier ANSELME - Tanguy AUSPERT - Cécile BARBEAUX - Robert CAPPE - Roger DEWART - Julien GRANDJEAN Jean-Claude NIHOUL - Valère TOUSSAINT - Christophe TUMERELLE

Observateur : Renaud DEGUELDRE Secrétaire : Stéphanie RAUSS

### **ORES VERVIERS**

Marie-Christine PIRONNET (Présidente) - Hasan AYDIN (Vice-Président) - Didier D'OULTREMONT (Vice-Président) Jean-Pol DELLICOUR - André GOFFIN - Éric MESTREZ - Bernard PIRON - Jean-Pierre VAN DE WAUWER

Observateurs: Philippe KRIESCHER - Gérard LAVAL - Michel LEGROS - Jean-Claude MEURENS

Secrétaire : Alain GOUTIÈRE

### NIVEAU DE RÉMUNÉRATION SELON LA FONCTION OCCUPÉE

Les principes de rémunération des mandats au sein des Comités de secteurs ont été arrêtés et consignés dans l'acte constitutif du 31 décembre 2013 – publié aux annexes du Moniteur belge du 10 janvier 2014 sous le numéro de publication 14012014 – et modalisée par l'Assemblée générale de juin 2014.

Fonction	Montant de la rémunération	Fréquence de paiement de la rémunération
Président de Comité de secteur	15.000 € brut annuel	Semestrielle (rémunération* + frais km**)
Vice-Président de Comité de secteur	7.500 € brut annuel	Semestrielle (rémunération* + frais km**)
Membre de Comité de secteur n'exerçant pas de fonction spécifique	Jeton de présence de 160 €	Semestrielle (jeton de présence + frais km**)

(\*) pondérée en fonction du taux de présence – soumise à une clause d'assiduité (\*\*) 0,35 €/km

La rémunération des mandats des Comités de secteur est donc directement liée à la participation aux réunions. En cas de non-participation aux réunions, les membres ne percevaient pas de jeton de présence.

Les indemnités brutes annuelles (Président et Vice-Président) sont quant à elles pondérées en fonction du taux de participation aux séances – selon la délibération de l'Assemblée générale du 26 juin 2014.

- La rétribution annuelle était attribuée à concurrence de 100% si le mandataire précité était présent à 80% des séances des organes de gestion.
- La rémunération était réduite de 10% si le mandataire

était présent à moins de 80% des réunions des organes de gestion.

Si la présence aux réunions des organes de gestion s'avérait inférieure à 70% ou 50%, la retenue se montait alors à 30% ou 60% respectivement.

En séance du 25 janvier 2017, le Comité de rémunération d'ORES Assets a par ailleurs recommandé à l'Assemblée générale de mettre les rémunérations de mandats exercés au sein des Comités de secteur en conformité avec le prescrit du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation tel que modifié par l'article 39 du décret-programme du 21 décembre 2016 et ce, avec effet rétroactif au 1er janvier 2017.

Suite à cette recommandation, les rémunérations ont été établies comme suit :

Fonction	Montant de la rémunération	Fréquence de paiement de la rémunération
Président de Comité de secteur	Jeton de presence de 300 €	Semestrielle (jeton de présence + frais km*)
Vice-Président de Comité de secteur	Jeton de presence de 250 €	Semestrielle (jeton de présence + frais km*)
Membre de Comité de secteur n'exerçant pas de fonction spécifique	Jeton de presence de 150 €	Semestrielle (jeton de présence + frais km*)

(\*) 0,35 €/km

Remarque : en annexe de ce chapitre figure le rapport reprenant les rémunérations globales établi par le Comité de rémunération et approuvé par le Conseil d'administration d'ORES Assets le 22 mars 2017, conformément au prescrit de l'article 19.6 des statuts de l'intercommunale.

### APERÇU DES ÉMOLUMENTS INDIVIDUELS DES MEMBRES DES COMITÉS DE SECTEUR PERÇUS EN 2016

### ORES HAINAUT GAZ

# ORES HAINAUT ÉLECTRICITÉ

Nom	Prénom	Montant total brut perçu (en €)
BOITTE	Marc	679
BOUVIEZ	Pol	15.123
CASAERT	Léon	6.838
COSYNS	Karine	732
DE BON	Frédéric	752
DELPLANQUE	Jean-Pierre	0
DEVILERS	Fabienne	3.022
DOEM	Léon-Henri	1.086
DOUCY	Laurent	965
DURANT 4	Raphaël	8.750
GODIN	Jean	821
HEMBISE	Philippe	895
JADOT	Dominique	1.375
MATHIEU	Olivier	1.252
PREAUX	Daniel	975
VERSLYPE	Marc	344

Nom	Prénom	Montant total brut perçu (en €)
BORREMANS	Jean-Luc	15.162
DAMEE	Véronique	189
DE GHORAIN	Benoît	341
DEVILLERS	François	524
DURANT <sup>4</sup>	Raphaël	6.250
FLAMENT	Guy	1.203
LEPINE	Jean-Pierre	7.627
MAGHE	Nathalie	524
ROSSI	Bruno	0
SEMPO	Maxime	7.613
STAQUET	Danièle	975
UYSTPRUYST	Sylvain	204
VAN DYCK	Bernard	1.099
VAN HOOLAND	Michaël	994
VANDAMME	Jean-Philippe	1.065,00
VECHE	Pierre	1.482,60

### **ORES BRABANT WALLON**

### **ORES EST**

Nom	Prénom	Montant total brut perçu (en €)
BURNOTTE	Daniel	713
COURONNE	Gérard	15.147
DEMORTIER	Nathalie	1.162
DISPA	Pascal	853
FAYT	Christian	758
GILLIS	Alain	640
GYRE	André	7.588
HAGNOUL	René	1.272
KALUT	Valéry	1.247
MASSON	Laurent	870
SCOURNEAU	Vincent	0
ZOCASTELLO	Jean-Marc	6.911

Nom	Prénom	Montant total brut perçu (en €)
AUDENAERD	Otto	6.452
CRASSON <sup>5</sup>	Laurent	1.078
FRANZEN <sup>5</sup>	Erwin	1.103
GENTEN	Arthur	1.127
HEEREN	Christoph	6.506
KAYNAK <sup>5</sup>	Ersel	1.282
KRINGS <sup>5</sup>	Christian	1.191
MARAITE	Joseph	850
MERTES	Norbert	1.170
OHN	Jean	853
STOFFELS	Heribert	13.034
WIMMER	Thierry	519,9

### **ORES LUXEMBOURG**

### Montant total brut Nom **Prénom** perçu (en €) BALON André 1.375 BARTHELEMY Olivier 1.282 CHARLIER-GUILLAUME Marcelle 589 COLLIN Jean-François 480 DEVILLET Jean-Marc 1.124 DULON 905 Olivier KIRSCH Roger 7.769 MOUZON Christoph 7.521 PAUL Claude 1.198

**RACOT** 

**ROISEUX** 

**SCHUSTER** 

### **ORES NAMUR**

Nom	Prénom	Montant total brut perçu (en €)
ANSELME	Olivier	640
AUSPERT	Tanguy	1.169
BARBEAUX	Cécile	699
BULTOT	Claude	7.745
CAPPE	Robert	1.031
CHABOTAUX	André	7.790
DEWART	Roger	1.044
GRANDJEAN	Julien	1.275
LASSEAUX	Stéphane	15.155,40
NIHOUL	Jean-Claude	1.218,00
TOUSSAINT	Valère	1.218,00
TUMERELLE	Christophe	1.316,00

### **ORES MOUSCRON**

Charles

Dominique

Guy

749

832

15.218

Nom	Prénom	Montant total brut perçu (en €)
DELPORTE	Marianne	7.534
D'HAENE	Marc	1.036
FRANCEUS	Michel	800
LECLERCQ	Christian	1.006
MAHIEU	Eric	1.010
SIEUX	Marc	15.012
VERZELE	Philippe	1.149
VYNCKE	Ruddy	0

### **ORES VERVIERS**

Nom	Prénom	Montant total brut perçu (en €)
AYDIN	Hasan	7.505
DELLICOUR	Jean-Pol	994
D'OULTREMONT	Didier	7.563
GOFFIN	André	1.218
MESTREZ	Eric	981
PIRON	Bernard	493
PIRONNET	Marie-Christine	15.039
VAN DE WAUWER	Jean-Pierre	1.130

<sup>4</sup> En 2016, Raphaël Durant a occupé la fonction de Secrétaire de l'Intercommunale pure de Financement du Hainaut et a été rémunéré comme tel.

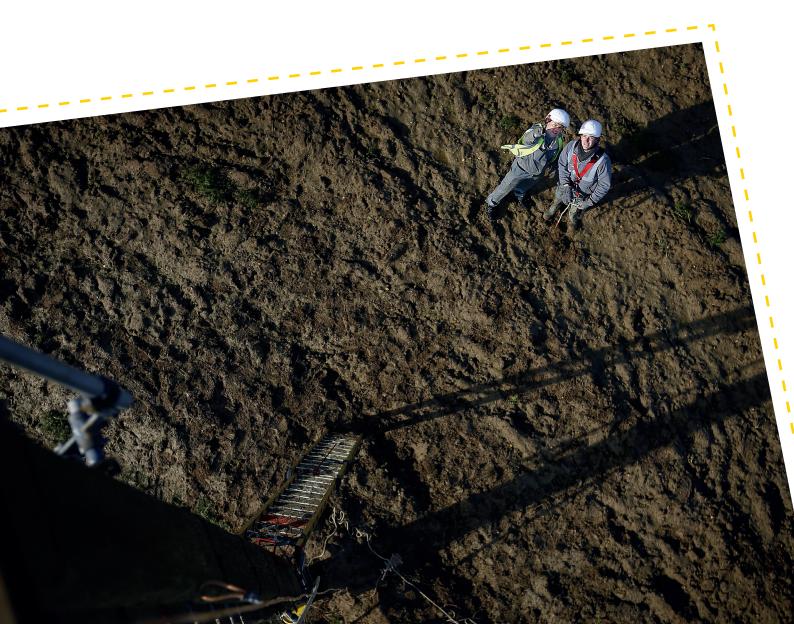
<sup>5</sup> Au sein du Comité de secteur Est, Laurent CRASSON, Erwin FRANZEN, Ersel KAYNAK et Christian KRINGS ont occupé en 2016 la fonction d'Observateur et ont perçu une rémunération pour cette mission. Il est à noter que leurs émoluments ont été soustraits des rémunérations prévues en 2016 pour le Président et les Vice-Présidents de ce même Comité de secteur.

### Perspectives

Le 31 janvier 2017, les Conseils d'administration d'ORES Assets et d'ORES scrl ont pris des décisions relatives à la poursuite de la rationalisation des structures et de la gouvernance du groupe, en approuvant les principes suivants.

- 1. La suppression des Comités de secteur au 30 juin 2017.
- 2. Suite à cette suppression, la création de structures de concertation destinées à consolider l'ancrage local de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la politique tarifaire, les investissements et les dividendes.
- 3. La mise en place de Conseils d'administration « miroir » dans les deux sociétés ORES Assets et ORES scrl. Cela signifie que les mêmes personnes composeront les deux Conseils ; elles seront rémunérées pour un seul de ces deux mandats en fonction de leur présence effective aux réunions et conformément aux limites de rémunération prescrites par le CDLD, l'autre mandat s'exerçant à titre gratuit.

Cette réforme sera proposée à l'Assemblée générale de 22 juin 2017, afin d'entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> juillet de la même année. Elle sera bien évidemment mise en œuvre dans le respect des lois et décrets applicables et, le cas échéant, adaptée en fonction d'évolutions du prescrit légal.



# Rapport du Comité de rémunération d'ORES Assets relatif aux rémunérations versées aux mandataires de l'intercommunale en 2016.

### Remarque préalable :

Le présent rapport est établi par le Comité de rémunération et proposé à l'approbation du Conseil d'administration d'ORES Assets conformément au prescrit de l'article 19.6 des statuts de l'intercommunale.

Les montants repris ci-après sont les montants bruts indexés annuels versés aux mandataires d'ORES Assets pour l'exercice de leur mandat en 2016 en application des rémunérations arrêtées et consignées dans l'acte constitutif d'ORES Assets du 31 décembre 2013 – et publié aux annexes du Moniteur belge du 10 janvier 2014 sous le numéro 14012014.

Il est à noter que les indemnités brutes annuelles des Président et vice-président sont modalisées au prorata de leur présence aux réunions – Cette clause d'assiduité – extraite des délibérations de l'Assemblée générale d'ORES Assets du 26 juin 2014 est reprise en annexe du présent Rapport.

Les Comités de secteurs sont au nombre de 8. Les montants repris ci-après sont des totaux par fonction au sein de l'organe concerné étant entendu que ces 8 comités sont, ensemble, composés de 90 mandataires.

Il importe de préciser que dans le cadre de la poursuite de la réforme d'ORES Assets, les mandats afférents aux Comités de secteur seront :

- à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2017, rémunérés selon le prescrit du Décret du 21 décembre 2016
- à dater du 1er juillet 2017, non rémunérés voire supprimés.

### Rémunérations brutes indexées payées en 2016 (€)

indemnités du Président du Conseil d'administration	27.418,00
indemnités (total) versés aux Présidents des Comités de secteur (8)	117.862,86
indemnités des Vice-présidents du Conseil d'administration (2)	26.458,00
indemnités (total) versés aux Vice-présidents des Comités de secteur (15)	104.362,84
les jetons de présence (total) des administrateurs (27)	284.584,00
les jetons de présence total des membres des Comités de secteurs (77)	56.800,00
les indemnités km des administrateurs	14.192,15
les indemnités km des membres des Comités de secteur	8.971,55

TOTAL 640.649,40

**TOTAL** 

Louvain-la-Neuve, le 22 mars 2017

Claude BULTOT C

Cyprien DEVILERS Alain GILLIS

Stéphane LASSEAU

Danièle STAQUET

# **COMPTES ANNUELS 2016**

### BILAN

				(montants en €)
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	3.488.750.135,08	3.397.203.517,75
Immobilisations incorporelles	6.2	21	28.581.611,12	20.625.204,09
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	3.459.500.184,66	3.375.922.907,87
Terrains et constructions		22	90.672.570,46	85.182.029,62
Installations, machines et outillage		23	3.339.229.156,62	3.257.667.480,04
Mobilier et matériel roulant		24	28.908.485,65	28.770.274,30
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	689.971,93	4.303.123,91
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	668.339,3	655.405,79
Entreprises liées	6.15	280/1	456.072	456.072
Participations		280	456.072	456.072
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	212.267,3	199.333,79
Actions et parts		284	16.891,92	16.891,92
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	195.375,38	182.441,87
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	410.444.594,8	442.950.715,44
Créances à plus d'un an		29	509.476,1	74.566,03
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	509.476,1	74.566,03
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	9.310.222,59	7.672.574,74
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	9.310.222,59	7.672.574,74
Créances à un an au plus		40/41	157.366.886,31	157.381.898,23
Créances commerciales		40	145.120.630,11	154.032.323,59
Autres créances		41	12.246.256,2	3.349.574,64
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		-
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	9,13	
Comptes de régularisation	5.6	490/1	243.258.000,67	277.821.676,44
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	3.899.194.729,88	3.840.154.233,19

				(montants en c)
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	1.692.741.349,36	1.681.526.156,01
Capital	6.7	10	795.978.580,93	793.170.006,99
Capital souscrit		100	795.978.580,93	793.170.006,99
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12	562.796.234,87	583.704.646,49
Réserves		13	333.966.533,56	304.651.502,53
Réserve légale		130	366.819,18	366.819,18
Réserves indisponibles		131	197.406.358,85	177.322.839,01
Pour actions propres		1310		
Autres		1311	197.406.358,85	177.322.839,01
Réserves immunisées		132	744.000,00	
Réserves disponibles		133	135.449.355,53	126.961.844,34
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14		
Subsides en capital		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	17.104.975,06	18.002.727,93
Provisions pour risques et charges		160/5	17.104.975,06	18.002.727,93
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163	6.352.515,01	6.374.213,01
Autres risques et charges	6.8	164/5	10.752.460,05	11.628.514,92
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	2.189.348.405,46	2.140.625.349,25
Dettes à plus d'un an	6.9	17	1.713.725.599,29	1.735.647.634,87
Dettes financières		170/4	1.712.569.946,02	1.733.947.126,99
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	899.762.803,16	999.179.315,72
Autres emprunts		174	812.807.142,86	734.767.811,27
Dettes commerciales		175	012.007.142,00	734.707.011,27
		1750		
Fournisseurs				
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176	4.455.450.07	4 700 507 00
Autres dettes		178/9	1.155.653,27	1.700.507,88
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	419.487.930,93	356.545.961,30
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	159.631.063,37	109.107.877,88
Dettes financières		43	50.000.000,00	50.000.000,00
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	50.000.000,00	50.000.000,00
Dettes commerciales		44	107.479.956,27	104.018.456,98
Fournisseurs		440/4	107.479.956,27	104.018.456,98
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	24.234.664,58	22.423.356,13
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	5.381.146,90	8.378.257,21
Impôts		450/3	5.381.146,90	8.378.257,21
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes				
		47/48	72.761.099,81	62.618.013,10
Comptes de régularisation	6.9	47/48 492/3	72.761.099,81 56.134.875,24	62.618.013,10 48.431.753,08

# **BILAN PAR SECTEUR**

ACTIF	Codes	ORES Namur	ORES Hainaut électricité	ORES Hainaut gaz	ORES Est	ORES Luxembourg
ACTIFS IMMOBILISÉS	21/28	551.684.096,05	758.008.025,63	690.648.865,51	169.186.166,66	409.802.881,29
Immobilisations incorporelles	21	473.964,20	933.098,98	856.403,77	99.502,88	278.582,23
Immobilisations corporelles	22/27	551.149.007,52	756.823.730,90	689.683.093,74	169.047.801,45	409.469.366,63
Terrains et constructions	22	9.551.210,45	26.108.151,68	1.857.081,50	3.939.723,48	4.840.637,57
Installations techniques et machines	23	538.284.811,52	723.114.104,99	687.166.089,14	164.113.404,12	402.092.545,88
Mobilier et matériel roulant et outillage	24	3.312.458,39	6.912.029,46	659.923,10	994.673,85	2.536.183,18
Autres immobilisations corporelles	26	527,16	689.444,77			
Immobilisations financières	28	61.124,33	251.195,75	109.368,00	38.862,33	54.932,43
Entreprises liées						
Participations	280	60.636,00	119.226,00	109.368,00	12.834,00	35.526,00
Autres entreprises avec lien de participation						
Actions et parts	282					
Autres immobilisations financières						
Actions et parts	284	288,33	15.161,94		288,33	288,33
Créances et cautionnements en numéraire	285/8	200,00	116.807,81		25.740,00	19.118,10
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	42.486.906,81	159.092.917,86	88.645.038,61	11.498.299,08	25.114.706,01
Créances à plus d'un an	29		442.720,39		3.748,50	661,50
Créances commerciales	290					
Autres créances	291		442.720,39		3.748,50	661,50
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	326.001,40	5.830.635,26		521.849,60	528.242,79
Commandes en cours d'exécution	37	326.001,40	5.830.635,26		521.849,60	528.242,79
Créances à un an au plus	40/41	23.743.832,55	54.438.049,07	23.315.051,79	5.226.353,71	15.570.290,01
Créances commerciales	40	21.946.365,24	50.060.258,90	21.790.068,28	4.721.122,29	14.330.496,80
Autres créances	41	1.797.467,31	4.377.790,17	1.524.983,51	505.231,42	1.239.793,21
Valeurs disponibles	54/58					
Comptes de régularisation	490/1	18.417.072,86	98.381.513,14	65.329.986,82	5.746.347,27	9.015.511,71
TOTAL DE L'ACTIF		594.171.002,86	917.100.943,49	779.293.904,12	180.684.465,74	434.917.587,30

			(			
ACTIF	Codes	ORES Verviers	ORES Brabant Wallon	ORES Mouscron	Secteur commun	TOTAL ORES Assets
ACTIFS IMMOBILISÉS	21/28	194.826.566,15	539.460.733,29	97.207.913,43	77.924.887,07	3.488.750.135,08
Immobilisations incorporelles	21	172.933,12	555.367,60	200.426,90	25.011.331,44	28.581.611,12
Immobilisations corporelles	22/27	194.631.210,70	538.824.611,36	96.981.716,20	52.889.646,16	3.459.500.184,66
Terrains et constructions	22/27	7.108.206,14	8.161.505,16	1.316.245,84	27.789.808,64	90.672.570,46
Installations techniques et machines	23	186.355.838,55	527.493.576,07	95.393.047,76	15.215.738,59	3.339.229.156,62
Mobilier et matériel roulant et outillage	24	1.167.166,01	3.169.530,13	272.422,60	9.884.098,93	28.908.485,65
Autres immobilisations corporelles	26					689.971,93
Immobilisations financières	28	22.422,33	80.754,33	25.770,33	23.909,47	668.339,30
Entreprises liées						
Participations	280	22.134,00	70.866,00	25.482,00		456.072,00
Autres entreprises avec lien de participation						
Actions et parts	282					
Autres immobilisations financières						
Actions et parts	284	288,33	288,33	288,33		16.891,92
Créances et cautionnements en numéraire	285/8		9.600,00		23.909,47	195.375,38
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	31.171.924,11	43.100.173,81	18.682.377,09	-9.347.748,58	410.444.594,80
Créances à plus d'un an	29	2.692,38	59.653,33			509.476,10
Créances commerciales	290					
Autres créances	291	2.692,38	59.653,33			509.476,10
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	257.142,80	1.639.017,69	207.333,05		9.310.222,59
Commandes en cours d'exécution	37	257.142,80	1.639.017,69	207.333,05		9.310.222,59
Créances à un an au plus	40/41	9.704.197,65	21.726.188,34	12.990.680,90	-9.347.757,71	157.366.886,31
Créances commerciales	40	9.200.049,80	17.701.634,28	5.370.634,52		145.120.630,11
Autres créances	41	504.147,85	4.024.554,06	7.620.046,38	-9.347.757,71	12.246.256,20
Valeurs disponibles	54/58				9,13	9,13
Comptes de régularisation	490/1	21.207.891,28	19.675.314,45	5.484.363,14		243.258.000,67
TOTAL DE L'ACTIF	_	225.998.490,26	582.560.907,10	115.890.290,52	68.577.138,49	3.899.194.729,88

# BILAN PAR SECTEUR (SUITE)

			(montants en €)			
PASSIF	Codes	ORES Namur	ORES Hainaut électricité	ORES Hainaut gaz	ORES Est	ORES Luxembourg
CAPITAUX PROPRES	10/15	256.147.402,66	451.620.064,72	346.996.083,56	59.367.896,44	207.782.887,71
Capital	10	177.962.449,13	168.456.791,06	172.239.289,30	24.619.200,46	129.194.522,76
Capital souscrit	100	177.962.449,13	168.456.791,06	172.239.289,30	24.619.200,46	129.194.522,76
Plus-values de reevaluation	12	36.610.781,26	190.368.642,56	115.739.352,25	21.567.811,83	37.368.033,12
Réserves	13	41.574.172,27	92.794.631,10	59.017.442,01	13.180.884,15	41.220.331,83
Réserves légales	130	137.674,53	37.184,67	30.987,34	8.259,81	16.397,76
Réserves indisponibles	131					
Autres	1311	27.519.714,63	48.031.355,40	27.094.811,29	9.748.041,43	26.170.128,76
Réserves immunisées	132	116.287,20	256.456,80	85.932,00	30.801,60	75.888,00
Réserves disponibles	133	13.800.495,91	44.469.634,23	31.805.711,38	3.393.781,31	14.957.917,31
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16	1.012.441,31	6.361.979,76	5.286.382,64	208.128,12	471.237,00
Provisions et impôts différés	16	1.012.441,31	6.361.979,76	5.286.382,64	208.128,12	471.237,00
Provisions pour risques et charges	160/5	1.012.441,31	6.361.979,76	5.286.382,64	208.128,12	471.237,00
Obligations environnementales	163	169.515,00	2.863.000,00	2.445.000,01		
Autres risques et charges	164/5	842.926,31	3.498.979,76	2.841.382,63	208.128,12	471.237,00
DETTES	17/49	337.011.158,89	459.118.899,01	427.011.437,92	121.108.441,18	226.663.462,59
Dettes à plus d'un an	17	265.177.558,71	339.020.410,23	353.725.414,62	97.407.480,43	166.088.446,32
Dettes financières	170/4					
Etablissement de crédit	173	135.570.588,29	174.956.994,06	153.154.021,52	57.149.515,85	91.929.464,32
Autres emprunts	174	129.595.970,42	163.213.302,00	200.297.854,00	40.255.964,58	74.156.982,00
Autres dettes	179	11.000,00	850.114,17	273.539,10	2.000,00	2.000,00
Dettes à un an au plus	42/48	66.101.175,67	113.840.414,76	72.090.982,01	23.083.434,95	42.325.594,52
Dettes + 1 an échéant dans l'années	42	23.982.010,86	29.618.154,50	34.740.289,65	11.666.586,41	20.005.328,90
Dettes financières	43	10.716.814,00	8.791.146,00	11.844.785,00	1.327.367,00	4.057.583,00
Dettes commerciales	44					
Fournisseurs	440/4	13.706.686,08	41.667.434,74	6.080.626,14	4.179.373,91	9.417.935,39
Acomptes reçus sur commandes	46	3.994.102,88	8.244.049,95	2.368.445,68	466.082,19	1.441.285,52
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	421.924,40	598.525,33	643.398,66	494.290,95	338.583,40
Autres dettes	47/48	13.279.637,45	24.921.104,24	16.413.436,88	4.949.734,49	7.064.878,31
Comptes de régularisation	492/3	5.732.424,51	6.258.074,02	1.195.041,29	617.525,80	18.249.421,75
TOTAL DU PASSIF		594.171.002,86	917.100.943,49	779.293.904,12	180.684.465,74	434.917.587,30

CAPITAUX PROPRES				(montants en c)			
Capital	PASSIF	Codes					TOTAL ORES Assets
Capital souscrit	CAPITAUX PROPRES	10/15	82.622.926,55	233.645.507,44	41.168.318,27	13.390.262,01	1.692.741.349,36
Plus-values de reevaluation   12   22.144,964,60   117,045,817,72   21,950,831,53   562,796,234,	Capital	10	37.850.342,91	61.877.973,91	10.387.749,39	13.390.262,01	795.978.580,93
Réserves         13         22.627.619,04         54.721.715,81         8.829.737,35         333.966.533,           Réserves légales         130         2.305,41         4.759,56         129.250,10         366.819,18           Réserves indisponibles         131         12.159.345,94         41.206.171,65         5.476.789,75         197.406.358,           Réserves immunisées         132         45.532,80         105.127,20         27.974,40         744.000,00           Réserves disponibles         133         10.420.434,89         13.405.657,40         3.195.723,10         135.449,355,           PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES         16         233.938,00         1.895.446,81         1.635.421,42         17.104.975,0           Provisions pour risques et charges         160/5         233.938,00         1.895.446,81         1.635.421,42         17.104.975,0           Obligations environnementales         163         875.000,00         6.352.515,0           Autres risques et charges         166/5         233.938,00         1.895.446,81         1.635.421,42         17.104.975,0           DETTES         17/49         143.141.625,71         347.019.952,85         73.086.550,83         55.186,876,48         2.189.348,40           Dettes financières	Capital souscrit	100	37.850.342,91	61.877.973,91	10.387.749,39	13.390.262,01	795.978.580,93
Réserves légales         130         2.305,41         4.759,56         129,250,10         366,819,18           Réserves indisponibles         131         Autres         1311         12,159,345,94         41,206,171,65         5,476,789,75         197,406,338,           Réserves immunisées         132         45,532,80         105,127,20         27,974,40         744,000,00           Réserves disponibles         133         10,420,434,89         13,405,657,40         3,195,723,10         135,449,355,           PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES         16         233,938,00         1,895,446,81         1,635,421,42         17,104,975,0           Provisions et impôts différés         16         233,938,00         1,895,446,81         1,635,421,42         17,104,975,0           Obligations environnementales         160/5         233,938,00         1,895,446,81         1,635,421,42         17,104,975,0           Obligations environnementales         163         875,000,00         6,352,515,0         0           Autres integues et charges         166/5         233,938,00         1,895,446,81         1,635,421,42         17,104,975,0           Dettres à un suit in terre de charges         166/5         233,938,00         1,895,446,81         1,635,421,42         17,104,975,0           Dett	Plus-values de reevaluation	12	22.144.964,60	117.045.817,72	21.950.831,53		562.796.234,87
Réserves indisponibles         131         Lautres         1311         12.159.345,94         41.206.171,65         5.476.789,75         197.406.358,           Réserves immunisées         132         45.532,80         105.127,20         27.974,40         744.000,00           Réserves disponibles         133         10.420.434,89         13.405.657,40         3.195.723,10         135.449,355,           PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES         16         233.938,00         1.895.446,81         1.635.421,42         17.104.975,0           Provisions et impôts différés         16         233.938,00         1.895.446,81         1.635.421,42         17.104.975,0           Provisions pour risques et charges         160/5         233.938,00         1.895.446,81         1.635.421,42         17.104.975,0           Obligations environnementales         163         875.000,00         6.352.515,0         6.352.515,0           Autres risques et charges         164/5         233.938,00         1.895.446,81         760.421,42         10.752.460,0           DETTES         17/49         143.141.625,71         347.019.952,85         73.086.550,83         55.186.876,48         2.189.348.405           Dettes à plus d'un an         17         116.923.777,26         278.990.476,15         46.565.737,57         49.826.298,	Réserves	13	22.627.619,04	54.721.715,81	8.829.737,35		333.966.533,56
Autres 1311 12.159.345,94 41.206.171,65 5.476.789,75 197.406.358, Réserves immunisées 132 45.532,80 105.127,20 27.974,40 744.000,00 Réserves disponibles 133 10.420.434,89 13.405.657,40 3.195.723,10 135.449.355, PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 16 233.938,00 1.895.446,81 1.635.421,42 17.104.975,00 Provisions et impôts différés 16 233.938,00 1.895.446,81 1.635.421,42 17.104.975,00 Diligations environnementales 163 875.000,00 6.352.515,0 Autres risques et charges 160/5 233.938,00 1.895.446,81 1.635.421,42 17.104.975,00 Diligations environnementales 163 875.000,00 6.352.515,0 Dettes fraçues et charges 164/5 233.938,00 1.895.446,81 760.421,42 10.752.460,0 DETTES 17/49 143.141.625,71 347.019.952.85 73.086.550.83 55.186.876,48 2.189.348.405 Dettes financières 170/4 Etablissement de crédit 173 69.055.363,54 194.859.866,87 23.086.988,71 899.762.803, Autres emprunts 174 47.868.413,72 84.130.609,28 23.478.748,86 49.809.298,00 812.807.142, Autres dettes 179 17.000,00 1.155.653,2 Dettes â un an au plus 42/48 25.135.678,93 53.925.467,87 17.624.603,74 5.360.578,48 419.487.930, Dettes financières 43 55.519,00 5.982.252,00 2.686.245,00 4.538.289,00 50.000.000,00 Dettes commerciales 44 Fournisseurs 440/4 6.600.346,72 13.596.318,30 4.773.711,22 7.457.523,77 107.479.956, Acomptes reçus sur commandes 46 700.780,48 3.308.137,04 3.711.780,84 96.740,86 5.381146,9 sociales 47/48 4.956.085,58 6.629.836,01 1.278.362,00 -6.731.975,15 72.761.099,85 Comptes de régularisation 492/3 1.082.169,52 14.104.08,83 8.896.209,52 56.134.875,25 Comptes de régularisation 492/3 1.082.169,52 14.104.08,83 8.896.209,52 56.134.875,25 Comptes de régularisation 492/3 1.082.169,52 14.104.08,83 8.896.209,52 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.875,25 56.134.87	Réserves légales	130	2.305,41	4.759,56	129.250,10		366.819,18
Réserves immunisées         132         45.532,80         105.127,20         27.974,40         744.000,00           Réserves disponibles         133         10.420.434,89         13.405.657,40         3.195.723,10         135.449,355,           PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES         16         233.938,00         1.895.446,81         1.635.421,42         17.104.975,0           Provisions et impôts différés         16         233.938,00         1.895.446,81         1.635.421,42         17.104.975,0           Provisions pour risques et charges         160/5         233.938,00         1.895.446,81         1.635.421,42         17.104.975,0           Obligations environnementales         163         875.000,00         6.352.515,0         6.352.515,0           Autres risques et charges         164/5         233.938,00         1.895.446,81         760.421,42         10.752.460,0           DETTES         17/49         143.141.625,71         347.019.952,85         73.086.550,83         55.186.876,48         2.189,348.405           Dettes à plus d'un an         17         116.923.777,26         278.990.476,15         46.565.737,57         49.826.298,00         1.713.725.599           Dettes financières         170/4         174.868.413,72         84.130.609,28         23.478.748,86         49.809.298,00	Réserves indisponibles	131					
Réserves disponibles         133         10.420.434,89         13.405.657,40         3.195.723,10         135.449,355,           PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES         16         233.938,00         1.895.446,81         1.635.421,42         17.104.975,0           Provisions et impôts différés         16         233.938,00         1.895.446,81         1.635.421,42         17.104.975,0           Provisions pour risques et charges         160/5         233.938,00         1.895.446,81         1.635.421,42         17.104.975,0           Obligations environnementales         163         875.000,00         6.352.515,0         6.352.515,0           Autres risques et charges         164/5         233.938,00         1.895.446,81         760.421,42         10.752.460,0           DETTES         17/49         143.141.625,71         347.019.952,85         73.086.550,83         55.186.876,48         2.189.348.405           Dettes à plus d'un an         17         116.923.777,26         278.990.476,15         46.565.737,57         49.826.298,00         1.713.725.599           Dettes financières         170/4         173         69.055.363,54         194.859.866,87         23.086.988,71         899.762.803,4142,41         899.762.803,4142,4142         17.000,00         1.155.653,22         17.000,00         1.155.653,2         17.	Autres	1311	12.159.345,94	41.206.171,65	5.476.789,75		197.406.358,85
Provisions POUR RISQUES ET CHARGES  16 233.938,00 1.895.446,81 1.635.421,42 17.104.975,0 Provisions et impôts différés 16 233.938,00 1.895.446,81 1.635.421,42 17.104.975,0 Provisions pour risques et charges 160/5 233.938,00 1.895.446,81 1.635.421,42 17.104.975,0 Obligations environnementales 163 Autres risques et charges 164/5 233.938,00 1.895.446,81 760.421,42 10.752.460,0 DETTES 17/49 143.141.625,71 347.019.952,85 73.086.550,83 55.186.876,48 2.189.348,405 Dettes à plus d'un an 17 116.923.777,26 278.990.476,15 46.565,737,57 49.826.298,00 1.713.725.599 Dettes financières 170/4 Etablissement de crédit 173 69.055.363,54 194.859.866,87 23.086.988,71 899.762.803, Autres emprunts 174 47.868.413,72 84.130.609,28 23.478.748,86 49.809.298,00 812.807.142, Autres dettes 179 17.000,00 1.155.653,2 Dettes à un an au plus 42/48 25.135.678,93 53.925.467,87 17.624.603,74 5.360.578,48 419.487.930, Dettes financières 43 55.519,00 5.982.252,00 2.686.245,00 4.538.289,00 50.000.000,00 Dettes commerciales 44 Fournisseurs 440/4 6.600.346,72 13.596.318,30 4.773.711,22 7.457.523,77 107.479.956, Acomptes reçus sur commandes 46 700.780,48 3.308.137,04 3.711.780,84 96.740,86 5.381.146,9 Comptes de régularisation 492/3 1.082.169,52 14.104.008,83 8.896.209,52 56.134.875,65	Réserves immunisées	132	45.532,80	105.127,20	27.974,40		744.000,00
RISQUES ET CHARGES  16 233,938,00 1.895,446,81 1.635,421,42 17.104,975,0 Provisions et impôts différés 16 233,938,00 1.895,446,81 1.635,421,42 17.104,975,0 Provisions pour risques et charges 160/5 233,938,00 1.895,446,81 1.635,421,42 17.104,975,0 0 bligations environnementales 163 Autres risques et charges 164/5 233,938,00 1.895,446,81 760,421,42 10.752,460,0 DETTES 17/49 143,141,625,71 347,019,952,85 73,086,550,83 55,186,876,48 2.189,348,405 Dettes à plus d'un an 17 116,923,777,26 278,990,476,15 46,565,737,57 49,826,298,00 1.713,725,599 Dettes financières 170/4 Labelissement de crédit 173 69,055,363,54 194,859,866,87 23,086,988,71 899,762,803, Autres emprunts 174 47,868,413,72 84,130,609,28 23,478,748,86 49,809,298,00 812,807,142, Autres dettes 179 20,144,48 25,135,678,93 21,843,405,406,03 23,478,748,86 49,809,298,00 1,155,653,2 24,487,488,49,48,52,715,04 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631,063, 159,631	Réserves disponibles	133	10.420.434,89	13.405.657,40	3.195.723,10		135.449.355,53
Provisions pour risques et charges   160/5   233.938,00   1.895.446,81   1.635.421,42   17.104.975,00		16	233.938,00	1.895.446,81	1.635.421,42		17.104.975,06
Deltagrations environnementales   163	Provisions et impôts différés	16	233.938,00	1.895.446,81	1.635.421,42		17.104.975,06
Autres risques et charges 164/5 233.938,00 1.895.446,81 760.421,42 10.752.460,00  DETTES 17/49 143.141.625,71 347.019,952,85 73.086.550,83 55.186.876,48 2.189.348.405  Dettes à plus d'un an 17 116.923.777,26 278.990.476,15 46.565.737,57 49.826.298,00 1.713.725.599  Dettes financières 170/4  Etablissement de crédit 173 69.055.363,54 194.859.866,87 23.086.988,71 899.762.803,  Autres emprunts 174 47.868.413,72 84.130.609,28 23.478.748,86 49.809.298,00 812.807.142,  Autres dettes 179 17.000,00 1.155.653,2  Dettes à un an au plus 42/48 25.135.678,93 53.925.467,87 17.624.603,74 5.360.578,48 419.487.930,  Dettes + 1 an échéant dans l'années 42 12.222.459,52 22.543.518,49 4.852.715,04 159.631.063,  Dettes financières 43 55.519,00 5.982.252,00 2.686.245,00 4.538.289,00 50.000.000,00  Dettes commerciales 44  Fournisseurs 440/4 6.600.346,72 13.596.318,30 4.773.711,22 7.457.523,77 107.479.956,  Acomptes reçus sur commandes 46 700.780,48 3.308.137,04 3.711.780,84 24.234.664,8  Dettes fiscales, salariales et sociales 47/48 4.956.085,58 6.629.836,01 1.278.362,00 -6.731.975,15 72.761.099,8  Comptes de régularisation 492/3 1.082.169,52 14.104.008,83 8.896.209,52 56.134.875,2	Provisions pour risques et charges	160/5	233.938,00	1.895.446,81	1.635.421,42		17.104.975,06
DETTES         17/49         143.141.625.71         347.019.952.85         73.086.550,83         55.186.876,48         2.189.348.405           Dettes à plus d'un an         17         116.923.777,26         278.990.476,15         46.565.737,57         49.826.298,00         1.713.725.599           Dettes financières         170/4         23.086.988,71         899.762.803,           Autres emprunts         174         47.868.413,72         84.130.609,28         23.478.748,86         49.809.298,00         812.807.142,           Autres dettes         179         17.000,00         1.155.653,2         17.000,00         1.155.653,2           Dettes à un an au plus         42/48         25.135.678,93         53.925.467,87         17.624.603,74         5.360.578,48         419.487.930,           Dettes + 1 an échéant dans l'années         42         12.222.459,52         22.543.518,49         4.852.715,04         159.631.063,           Dettes financières         43         55.519,00         5.982.252,00         2.686.245,00         4.538.289,00         50.000.000,00           Dettes commerciales         44         40/4         6.600.346,72         13.596.318,30         4.773.711,22         7.457.523,77         107.479.956,           Acomptes reçus sur commandes         46         700.780,48         3	Obligations environnementales	163			875.000,00		6.352.515,01
Dettes à plus d'un an         17         116.923.777,26         278.990.476,15         46.565.737,57         49.826.298,00         1.713.725.599           Dettes financières         170/4         170/4         23.086.988,71         899.762.803,           Autres emprunts         174         47.868.413,72         84.130.609,28         23.478.748,86         49.809.298,00         812.807.142,           Autres dettes         179         17.000,00         1.155.653,2           Dettes à un an au plus         42/48         25.135.678,93         53.925.467,87         17.624.603,74         5.360.578,48         419.487.930,           Dettes + 1 an échéant dans l'années         42         12.222.459,52         22.543.518,49         4.852.715,04         159.631.063,           Dettes financières         43         55.519,00         5.982.252,00         2.686.245,00         4.538.289,00         50.000.000,00           Dettes commerciales         44         440/4         6.600.346,72         13.596.318,30         4.773.711,22         7.457.523,77         107.479.956,           Acomptes reçus sur commandes         46         700.780,48         3.308.137,04         3.711.780,84         24.234.664,8           Dettes fiscales, salariales et sociales         45         600.487,63         1.865.406,03         321.789,64 </td <td>Autres risques et charges</td> <td>164/5</td> <td>233.938,00</td> <td>1.895.446,81</td> <td>760.421,42</td> <td></td> <td>10.752.460,05</td>	Autres risques et charges	164/5	233.938,00	1.895.446,81	760.421,42		10.752.460,05
Dettes financières         170/4         Etablissement de crédit         173         69.055.363,54         194.859.866,87         23.086.988,71         899.762.803,           Autres emprunts         174         47.868.413,72         84.130.609,28         23.478.748,86         49.809.298,00         812.807.142,           Autres dettes         179         17.000,00         1.155.653,2           Dettes à un an au plus         42/48         25.135.678,93         53.925.467,87         17.624.603,74         5.360.578,48         419.487.930,           Dettes + 1 an échéant dans l'années         42         12.222.459,52         22.543.518,49         4.852.715,04         159.631.063,           Dettes financières         43         55.519,00         5.982.252,00         2.686.245,00         4.538.289,00         50.000.000,0           Dettes commerciales         44         440/4         6.600.346,72         13.596.318,30         4.773.711,22         7.457.523,77         107.479.956,           Acomptes reçus sur commandes         46         700.780,48         3.308.137,04         3.711.780,84         24.234.664,8           Dettes fiscales, salariales et sociales         45         600.487,63         1.865.406,03         321.789,64         96.740,86         5.381.146,9           Autres dettes         47/48	DETTES	17/49	143.141.625,71	347.019.952,85	73.086.550,83	55.186.876,48	2.189.348.405,46
Etablissement de crédit 173 69.055.363,54 194.859.866,87 23.086.988,71 899.762.803, Autres emprunts 174 47.868.413,72 84.130.609,28 23.478.748,86 49.809.298,00 812.807.142, Autres dettes 179 17.000,00 1.155.653,2  Dettes à un an au plus 42/48 25.135.678,93 53.925.467,87 17.624.603,74 5.360.578,48 419.487.930, Dettes + 1 an échéant dans l'années 42 12.222.459,52 22.543.518,49 4.852.715,04 159.631.063, Dettes financières 43 55.519,00 5.982.252,00 2.686.245,00 4.538.289,00 50.000.000,6  Dettes commerciales 44 Fournisseurs 440/4 6.600.346,72 13.596.318,30 4.773.711,22 7.457.523,77 107.479.956,6 Acomptes reçus sur commandes 46 700.780,48 3.308.137,04 3.711.780,84 24.234.664,8  Dettes fiscales, salariales et sociales 45 600.487,63 1.865.406,03 321.789,64 96.740,86 5.381.146,9  Autres dettes 47/48 4.956.085,58 6.629.836,01 1.278.362,00 -6.731.975,15 72.761.099,8  Comptes de régularisation 492/3 1.082.169,52 14.104.008,83 8.896.209,52 56.134.875,2	Dettes à plus d'un an	17	116.923.777,26	278.990.476,15	46.565.737,57	49.826.298,00	1.713.725.599,29
Autres emprunts 174 47.868.413,72 84.130.609,28 23.478.748,86 49.809.298,00 812.807.142, Autres dettes 179 17.000,00 1.155.653,2  Dettes à un an au plus 42/48 25.135.678,93 53.925.467,87 17.624.603,74 5.360.578,48 419.487.930, Dettes + 1 an échéant dans l'années 42 12.222.459,52 22.543.518,49 4.852.715,04 159.631.063, Dettes financières 43 55.519,00 5.982.252,00 2.686.245,00 4.538.289,00 50.000.000,00  Dettes commerciales 44 Fournisseurs 440/4 6.600.346,72 13.596.318,30 4.773.711,22 7.457.523,77 107.479.956,00  Acomptes reçus sur commandes 46 700.780,48 3.308.137,04 3.711.780,84 24.234.664,8  Dettes fiscales, salariales et sociales 45 600.487,63 1.865.406,03 321.789,64 96.740,86 5.381.146,9  Autres dettes 47/48 4.956.085,58 6.629.836,01 1.278.362,00 -6.731.975,15 72.761.099,8  Comptes de régularisation 492/3 1.082.169,52 14.104.008,83 8.896.209,52 56.134.875,2	Dettes financières	170/4					
Autres dettes 179 17.000,00 1.155.653,2  Dettes à un an au plus 42/48 25.135.678,93 53.925.467,87 17.624.603,74 5.360.578,48 419.487.930,  Dettes + 1 an échéant dans l'années 42 12.222.459,52 22.543.518,49 4.852.715,04 159.631.063,  Dettes financières 43 55.519,00 5.982.252,00 2.686.245,00 4.538.289,00 50.000.000,00  Dettes commerciales 44  Fournisseurs 440/4 6.600.346,72 13.596.318,30 4.773.711,22 7.457.523,77 107.479.956,00  Acomptes reçus sur commandes 46 700.780,48 3.308.137,04 3.711.780,84 24.234.664,8  Dettes fiscales, salariales et sociales 45 600.487,63 1.865.406,03 321.789,64 96.740,86 5.381.146,9  Autres dettes 47/48 4.956.085,58 6.629.836,01 1.278.362,00 -6.731.975,15 72.761.099,8  Comptes de régularisation 492/3 1.082.169,52 14.104.008,83 8.896.209,52 56.134.875,2	Etablissement de crédit	173	69.055.363,54	194.859.866,87	23.086.988,71		899.762.803,16
Dettes à un an au plus         42/48         25.135.678,93         53.925.467,87         17.624.603,74         5.360.578,48         419.487.930,           Dettes + 1 an échéant dans l'années         42         12.222.459,52         22.543.518,49         4.852.715,04         159.631.063,           Dettes financières         43         55.519,00         5.982.252,00         2.686.245,00         4.538.289,00         50.000.000,0           Dettes commerciales         44         700.780,48         13.596.318,30         4.773.711,22         7.457.523,77         107.479.956,0           Acomptes reçus sur commandes         46         700.780,48         3.308.137,04         3.711.780,84         24.234.664,8           Dettes fiscales, salariales et sociales         45         600.487,63         1.865.406,03         321.789,64         96.740,86         5.381.146,9           Autres dettes         47/48         4.956.085,58         6.629.836,01         1.278.362,00         -6.731.975,15         72.761.099,8           Comptes de régularisation         492/3         1.082.169,52         14.104.008,83         8.896.209,52         56.134.875,2	Autres emprunts	174	47.868.413,72	84.130.609,28	23.478.748,86	49.809.298,00	812.807.142,86
Dettes + 1 an échéant dans l'années         42         12.222.459,52         22.543.518,49         4.852.715,04         159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.063, 159.631.0631.0631.0631.0631.0631.0631.0631.	Autres dettes	179				17.000,00	1.155.653,27
I'années       42       12.222.459,52       22.543.518,49       4.852.715,04       159.631.063,         Dettes financières       43       55.519,00       5.982.252,00       2.686.245,00       4.538.289,00       50.000.000,0         Dettes commerciales       44         Fournisseurs       440/4       6.600.346,72       13.596.318,30       4.773.711,22       7.457.523,77       107.479.956,         Acomptes reçus sur commandes       46       700.780,48       3.308.137,04       3.711.780,84       24.234.664,8         Dettes fiscales, salariales et sociales       45       600.487,63       1.865.406,03       321.789,64       96.740,86       5.381.146,9         Autres dettes       47/48       4.956.085,58       6.629.836,01       1.278.362,00       -6.731.975,15       72.761.099,8         Comptes de régularisation       492/3       1.082.169,52       14.104.008,83       8.896.209,52       56.134.875,2	Dettes à un an au plus	42/48	25.135.678,93	53.925.467,87	17.624.603,74	5.360.578,48	419.487.930,93
Dettes commerciales       44         Fournisseurs       440/4       6.600.346,72       13.596.318,30       4.773.711,22       7.457.523,77       107.479.956,13         Acomptes reçus sur commandes       46       700.780,48       3.308.137,04       3.711.780,84       24.234.664,8         Dettes fiscales, salariales et sociales       45       600.487,63       1.865.406,03       321.789,64       96.740,86       5.381.146,9         Autres dettes       47/48       4.956.085,58       6.629.836,01       1.278.362,00       -6.731.975,15       72.761.099,8         Comptes de régularisation       492/3       1.082.169,52       14.104.008,83       8.896.209,52       56.134.875,2		42	12.222.459,52	22.543.518,49	4.852.715,04		159.631.063,37
Fournisseurs         440/4         6.600.346,72         13.596.318,30         4.773.711,22         7.457.523,77         107.479.956,73           Acomptes reçus sur commandes         46         700.780,48         3.308.137,04         3.711.780,84         24.234.664,83           Dettes fiscales, salariales et sociales         45         600.487,63         1.865.406,03         321.789,64         96.740,86         5.381.146,99           Autres dettes         47/48         4.956.085,58         6.629.836,01         1.278.362,00         -6.731.975,15         72.761.099,88           Comptes de régularisation         492/3         1.082.169,52         14.104.008,83         8.896.209,52         56.134.875,20	Dettes financières	43	55.519,00	5.982.252,00	2.686.245,00	4.538.289,00	50.000.000,00
Acomptes reçus sur commandes       46       700.780,48       3.308.137,04       3.711.780,84       24.234.664,8         Dettes fiscales, salariales et sociales       45       600.487,63       1.865.406,03       321.789,64       96.740,86       5.381.146,9         Autres dettes       47/48       4.956.085,58       6.629.836,01       1.278.362,00       -6.731.975,15       72.761.099,8         Comptes de régularisation       492/3       1.082.169,52       14.104.008,83       8.896.209,52       56.134.875,2	Dettes commerciales	44					
Dettes fiscales, salariales et sociales       45       600.487,63       1.865.406,03       321.789,64       96.740,86       5.381.146,9         Autres dettes       47/48       4.956.085,58       6.629.836,01       1.278.362,00       -6.731.975,15       72.761.099,8         Comptes de régularisation       492/3       1.082.169,52       14.104.008,83       8.896.209,52       56.134.875,2	Fournisseurs	440/4	6.600.346,72	13.596.318,30	4.773.711,22	7.457.523,77	107.479.956,27
sociales       45       600.487,63       1.865.406,03       321.789,64       96.740,86       5.381.146,9         Autres dettes       47/48       4.956.085,58       6.629.836,01       1.278.362,00       -6.731.975,15       72.761.099,8         Comptes de régularisation       492/3       1.082.169,52       14.104.008,83       8.896.209,52       56.134.875,2	Acomptes reçus sur commandes	46	700.780,48	3.308.137,04	3.711.780,84		24.234.664,58
Comptes de régularisation 492/3 1.082.169,52 14.104.008,83 8.896.209,52 56.134.875,2		45	600.487,63	1.865.406,03	321.789,64	96.740,86	5.381.146,90
	Autres dettes	47/48	4.956.085,58	6.629.836,01	1.278.362,00	-6.731.975,15	72.761.099,81
TOTAL DU PASSIF 225.998.490,26 582.560.907,10 115.890.290,52 68.577.138,49 3.899.194.729	Comptes de régularisation	492/3	1.082.169,52	14.104.008,83	8.896.209,52		56.134.875,24
	TOTAL DU PASSIF		225.998.490,26	582.560.907,10	115.890.290,52	68.577.138,49	3.899.194.729,88

# COMPTES DE RÉSULTATS

				(montants en €)
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précéden
Ventes et prestations		70/76A	1.085.503.724,51	1.091.379.922,45
Chiffre d'affaires	6.10	70	1.059.282.073,18	1.063.626.028,18
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	1.640.087,22	-954.422,49
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	24.581.564,11	28.708.316,76
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	888.276.800,71	890.256.515,11
Approvisionnements et marchandises		60	11.059.434,18	12.740.402,07
Achats		600/8	11.059.434,18	12.740.402,07
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et bien divers		61	714.910.720,39	729.970.921,88
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62		46,55
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	136.108.336,35	129.871.033,46
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-336.879,65	-19.153.362,98
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-897.752,87	3.271.751,68
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	27.432.942,31	33.555.722,45
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	197.226.923,8	201.123.407,34
Produits financiers		75/76B	113.937,5	1.079.320,05
Produits financiers récurrents		75	113.937,5	1.079.320,05
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	100.076,86	213.289,89
Autres produits financiers	6.11	752/9	13.860,64	866.030,16
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	65.878.602,13	66.864.710,67
Charges financières récurrentes	6.11	65	65.878.602,13	66.864.710,67
Charges des dettes		650	65.830.263,32	66.725.383,51
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	48.338,81	139.327,16
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9903	131.462.259,17	135.338.016,72
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	6.13	66/67	37.941.732,21	49.209.198,47
Impôts		670/3	46.139.264,60	49.211.694,94
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	8.197.532,39	2.496,47
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	93.520.526,96	86.128.818,25
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689	744.000,00	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	92.776.526,96	86.128.818,25

# COMPTES DE RÉSULTATS PAR SECTEUR

### **ORES ASSETS BRABANT WALLON**

	Codes	Gestion Réseau de distribution Électricité	Gestion Réseau de distribution Gaz	Secteur "Autres activités"	TOTAL
		12/2016	12/2016	12/2016	12/2016
Ventes et prestations		112.889.228,40	36.108.422,13	47.090,02	149.044.740,55
A. Chiffre d'affaires	70	110.894.241,61	34.947.080,63		145.841.322,24
B. Variation des commandes en cours	71	80.593,86			80.593,86
C. Production immobilisée	72				
D. Autres produits d'exploitation	74	1.914.392,93	1.161.341,50	47.090,02	3.122.824,45
Coût des ventes et des prestations	60/64	-96.660.879,51	-23.985.007,04	-1.748,45	-120.647.635,00
A. Approvisionnements et marchandises	60	-577.951,03	-466.854,66		-1.044.805,69
B. Services et biens divers	61	-82.309.553,84	-14.785.083,96	-1.625,52	-97.096.263,32
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62				
D. Amortissements	630	-12.071.365,23	-7.644.776,02		-19.716.141,25
E. Réductions de valeur	631/4	186.000,59	43.860,72		229.861,31
F. Provisions pour risques et charges	635/8	61.698,00			61.698,00
G. Autres charges d'exploitation	640/8	-1.949.708,00	-1.132.153,12	-122,93	-3.081.984,05
IV. Produits financiers	75	11.229,71	7.429,91		18.659,62
A. Produits des immobilisations financières	750				
B. Produits des actifs circulants	751	11.024,19	7.428,44		18.452,63
C. Autres produits financiers	752/9	205,52	1,47		206,99
Charges financières	65	-4.500.828,44	-4.361.468,98		-8.862.297,42
A. Charges des dettes	650	-4.496.079,84	-4.359.885,40		-8.855.965,24
B. Réductions de valeur sur actifs circulants	651				
C. Autres charges financières	652/9	-4.748,60	-1.583,58		-6.332,18
Impôts	67/77	-4.063.802,66	-1.267.815,87	-15.411,60	-5.347.030,13
A. Impôts	670/3	-4.946.446,87	-1.543.181,20	-15.411,60	-6.505.039,67
B. Régularisation d'impôts	77	882.644,21	275.365,33		1.158.009,54
XI Transfert aux réserves immunisées	689	-80.128,80	-24.998,40		-105.127,20
XII Bénéfice de l'exercice	7-6	7.594.818,70	6.476.561,75	29.929,97	14.101.310,42
MOUVEMENTS SUR RÉSERVES		-433.143,93	-659.903,24		-1.093.047,17
DIVIDENDES		7.161.674,77	5.816.658,51	29.929,97	13.008.263,25

# COMPTES DE RÉSULTATS PAR SECTEUR (SUITE)

### ORES ASSETS SECTEUR HAINAUT ÉLECTRICITÉ

	Codes	Gestion Réseau de distribution Électricité	Secteur "Autres activités"	TOTAL
		12/2016	12/2016	12/2016
Ventes et prestations		367.511.002,86	400.313,33	367.911.316,19
A. Chiffre d'affaires	70	358.210.198,08		358.210.198,08
B. Variation des commandes en cours	71	986.140,61		986.140,61
C. Production immobilisée	72			
D. Autres produits d'exploitation	74	8.314.664,17	400.313,33	8.714.977,50
Coût des ventes et des prestations	60/64	-320.183.547,58	-39.392,75	-320.222.940,33
A. Approvisionnements et marchandises	60	-3.283.500,21		-3.283.500,21
B. Services et biens divers	61	-277.556.484,52	-4.129,90	-277.560.614,42
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62			
D. Amortissements	630	-29.880.256,85	-34.713,79	-29.914.970,64
E. Réductions de valeur	631/4	166.893,16	7.022,17	173.915,33
F. Provisions pour risques et charges	635/8	203.478,14		203.478,14
G. Autres charges d'exploitation	640/8	-9.833.677,30	-7.571,23	-9.841.248,53
IV. Produits financiers	75	30.286,36	189,45	30.475,81
A. Produits des immobilisations financières	750			
B. Produits des actifs circulants	751	26.799,77	189,45	26.989,22
C. Autres produits financiers	752/9	3.486,59		3.486,59
Charges financières	65	-14.080.263,95	-5.972,07	-14.086.236,02
A. Charges des dettes	650	-14.065.909,27	-5.972,07	-14.071.881,34
B. Réductions de valeur sur actifs circulants	651			
C. Autres charges financières	652/9	-14.354,68		-14.354,68
Impôts	67/77	-13.006.408,82	-120.711,39	-13.127.120,21
A. Impôts	670/3	-15.831.411,23	-120.711,39	-15.952.122,62
B. Régularisation d'impôts	77	2.825.002,41		2.825.002,41
XI Transfert aux réserves immunisées	689	-256.456,80		-256.456,80
XII Bénéfice de l'exercice	7-6	20.014.612,07	234.426,57	20.249.038,64
MOUVEMENTS SUR RÉSERVES		-1.283.411,78		-1.283.411,78
DIVIDENDES		18.731.200,29	234.426,57	18.965.626,86

### ORES ASSETS SECTEUR HAINAUT GAZ

	Codes	Gestion Réseau de distribution Gaz	Secteur "Autres activités"	TOTAL
		12/2016	12/2016	12/2016
Ventes et prestations		122.212.967,93	70.526,72	122.283.494,65
A. Chiffre d'affaires	70	119.529.756,88		119.529.756,88
B. Variation des commandes en cours	71			
C. Production immobilisée	72			
D. Autres produits d'exploitation	74	2.683.211,05	70.526,72	2.753.737,77
Coût des ventes et des prestations	60/64	-84.069.821,24	-4.885,54	-84.074.706,78
A. Approvisionnements et marchandises	60	-3.309.732,94		-3.309.732,94
B. Services et biens divers	61	-50.501.048,40	-2.287,83	-50.503.336,23
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62			
D. Amortissements	630	-26.059.441,91		-26.059.441,91
E. Réductions de valeur	631/4	-749.255,63	13.823,85	-735.431,78
F. Provisions pour risques et charges	635/8	617.061,59		617.061,59
G. Autres charges d'exploitation	640/8	-4.067.403,95	-16.421,56	-4.083.825,51
IV. Produits financiers	75	21.860,88		21.860,88
A. Produits des immobilisations financières	750			
B. Produits des actifs circulants	751	15.168,64		15.168,64
C. Autres produits financiers	752/9	6.692,24		6.692,24
Charges financières	65	-14.505.028,20		-14.505.028,20
A. Charges des dettes	650	-14.494.168,96		-14.494.168,96
B. Réductions de valeur sur actifs circulants	651			
C. Autres charges financières	652/9	-10.859,24		-10.859,24
Impôts	67/77	-4.358.117,05	-22.311,44	-4.380.428,49
A. Impôts	670/3	-5.304.685,36	-22.311,4	-5.326.996,80
B. Régularisation d'impôts	77	946.568,31		946.568,31
XI Transfert aux réserves immunisées	689	-85.932,00		-85.932,00
XII Bénéfice de l'exercice	7-6	19.215.930,32	43.329,74	19.259.260,06
MOUVEMENTS SUR RÉSERVES		-1.801.029,49		-1.801.029,49
DIVIDENDES		17.414.900,83	43.329,74	17.458.230,57

# COMPTES DE RÉSULTATS PAR SECTEUR (SUITE)

### ORES ASSETS SECTEUR EST

	Codes	Gestion Réseau de distribution Électricité	Secteur "Autres activités"	TOTAL
		12/2016	12/2016	12/2016
Ventes et prestations		44.977.534,78	9.747,03	44.987.281,81
A. Chiffre d'affaires	70	44.159.000,69		44.159.000,69
B. Variation des commandes en cours	71	300.550,10		300.550,10
C. Production immobilisée	72			
D. Autres produits d'exploitation	74	517.983,99	9.747,03	527.731,02
Coût des ventes et des prestations	60/64	-36.073.562,38	-355,39	-36.073.917,77
A. Approvisionnements et marchandises	60	-151.385,60		-151.385,60
B. Services et biens divers	61	-29.200.132,77	-355,39	-29.200.488,16
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62			
D. Amortissements	630	-5.823.400,23		-5.823.400,23
E. Réductions de valeur	631/4	-62.042,36		-62.042,36
F. Provisions pour risques et charges	635/8	-266,45		-266,45
G. Autres charges d'exploitation	640/8	-836.334,97		-836.334,97
IV. Produits financiers	75	2.793,61		2.793,61
A. Produits des immobilisations financières	750			
B. Produits des actifs circulants	751	2.781,41		2.781,41
C. Autres produits financiers	752/9	12,20		12,20
Charges financières	65	-3.916.459,59		-3.916.459,59
A. Charges des dettes	650	-3.914.039,02		-3.914.039,02
B. Réductions de valeur sur actifs circulants	651			
C. Autres charges financières	652/9	-2.420,57		-2.420,57
Impôts	67/77	-1.562.130,27	-1.814,85	-1.563.945,12
A. Impôts	670/3	-1.901.419,69	-3.901,45	-1.905.321,14
B. Régularisation d'impôts	77	339.289,42	2.086,60	341.376,02
XI Transfert aux réserves immunisées	689	-30.801,60		-30.801,60
XII Bénéfice de l'exercice	7-6	3.397.374,55	7.576,79	3.404.951,34
MOUVEMENTS SUR RÉSERVES		-205.784,07	0,00	-205.784,07
DIVIDENDES		3.191.590,48	7.576,79	3.199.167,27

## ORES ASSETS SECTEUR LUXEMBOURG

	Codes	Gestion Réseau de distribution Électricité	Gestion Réseau de distribution Gaz	Secteur "Autres activités"	TOTAL
		12/2016	12/2016	12/2016	12/2016
Ventes et prestations		108.164.614,85	5.111.262,77	35.260,98	113.311.138,60
A. Chiffre d'affaires	70	105.771.993,10	4.909.647,01		110.681.640,11
B. Variation des commandes en cours	71	117.149,59			117.149,59
C. Production immobilisée	72				
D. Autres produits d'exploitation	74	2.275.472,16	201.615,76	35.260,98	2.512.348,90
Coût des ventes et des prestations	60/64	-88.330.196,33	-3.304.345,87	-3.553,87	-91.638.096,07
A. Approvisionnements et marchandises	60	-640.197,26	-77.845,52		-718.042,78
B. Services et biens divers	61	-71.947.813,00	-1.889.695,13	-1.032,33	-73.838.540,46
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62				
D. Amortissements	630	-13.064.010,60	-1.207.094,92		-14.271.105,52
E. Réductions de valeur	631/4	684,74	-21.749,86	597,45	-20.467,67
F. Provisions pour risques et charges	635/8		0,00		
G. Autres charges d'exploitation	640/8	-2.678.860,21	-107.960,44	-3.118,99	-2.789.939,64
IV. Produits financiers	75	7.489,88	61,77	288,20	7.839,85
A. Produits des immobilisations financières	750				
B. Produits des actifs circulants	751	7.013,43	61,57	288,20	7.363,20
C. Autres produits financiers	752/9	476,45	0,20		476,65
Charges financières	65	-5.453.628,53	-547.961,78		-6.001.590,31
A. Charges des dettes	650	-5.450.240,34	-547.326,51		-5.997.566,85
B. Réductions de valeur sur actifs circulants	651				
C. Autres charges financières	652/9	-3.388,19	-635,27		-4.023,46
Impôts	67/77	-3.678.929,98	-169.796,77	-10.875,20	-3.859.601,95
A. Impôts	670/3	-4.477.981,15	-206.676,05	-10.875,20	-4.695.532,40
B. Régularisation d'impôts	77	799.051,17	36.879,28		835.930,45
XI Transfert aux réserves immunisées	689	-72.540,00	-3.348,00		-75.888,00
XII Bénéfice de l'exercice	7-6	10.636.809,89	1.085.872,12	21.120,11	11.743.802,12
MOUVEMENTS SUR RÉSERVES		-1.031.093,68	-126.831,44		-1.157.925,12
DIVIDENDES		9.605.716,21	959.040,68	21.120,11	10.585.877,00

## COMPTES DE RÉSULTATS PAR SECTEUR (SUITE)

## **ORES ASSETS SECTEUR MOUSCRON**

	Codes	Gestion Réseau de distribution Électricité	Gestion Réseau de distribution Gaz	Secteur "Autres activités"	TOTAL
		12/2016	12/2016	12/2016	12/2016
Ventes et prestations		29.914.679,25	9.143.424,29	29.359,17	39.087.462,71
A. Chiffre d'affaires	70	29.363.287,60	8.491.063,36		38.304.350,96
B. Variation des commandes en cours	71	61.466,29			61.466,29
C. Production immobilisée	72				
D. Autres produits d'exploitation	74	489.925,36	202.360,93	29.359,17	721.645,46
Coût des ventes et des prestations	60/64	-26.548.558,21	-6.933.673,00	-390,73	-33.482.621,94
A. Approvisionnements et marchandises	60	-259.387,59	-316.157,25		-575.544,84
B. Services et biens divers	61	-23.612.567,60	-5.009.836,73	-390,73	-28.622.795,06
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62				
D. Amortissements	630	-2.152.918,10	-1.500.087,28		-3.653.005,38
E. Réductions de valeur	631/4	50.699,29	103.043,88		153.743,17
F. Provisions pour risques et charges	635/8	15.000,00			15.000,00
G. Autres charges d'exploitation	640/8	-589.384,21	-210.635,62		-800.019,83
IV. Produits financiers	75	4.800,29	2.147,52	893,84	7.841,65
A. Produits des immobilisations financières	750				
B. Produits des actifs circulants	751	4.455,84	2.147,52	893,84	7.497,20
C. Autres produits financiers	752/9	344,45			344,45
Charges financières	65	-1.130.240,43	-833.465,15		-1.963.705,57
A. Charges des dettes	650	-1.128.745,03	-832.958,34		-1.961.703,37
B. Réductions de valeur sur actifs circulants	651				
C. Autres charges financières	652/9	-1.495,40	-506,80		-2.002,20
Impôts	67/77	-1.082.926,06	-335.820,28	-10.150,19	-1.428.896,53
A. Impôts	670/3	-1.318.133,94	-408.759,30	-10.150,19	-1.737.043,43
B. Régularisation d'impôts	77	235.207,88	72.939,02		308.146,90
XI Transfert aux réserves immunisées	689	-21.352,80	-6.621,60		-27.974,40
XII Bénéfice de l'exercice	7-6	1.136.402,04	1.035.991,79	19.712,09	2.192.105,92
MOUVEMENTS SUR RÉSERVES			-105.604,17		-105.604,17
DIVIDENDES		1.136.402,04	930.387,62	19.712,09	2.086.501,75

## **ORES ASSETS SECTEUR NAMUR**

	Codes	Gestion Réseau de distribution Électricité	Gestion Réseau de distribution Gaz	Secteur "Autres activités"	TOTAL
		12/2016	12/2016	12/2016	12/2016
Ventes et prestations		154.426.665,27	17.175.501,30	56.144,83	171.658.311,40
A. Chiffre d'affaires	70	150.198.145,77	16.919.260,81		167.117.406,58
B. Variation des commandes en cours	71	-30.939,92			-30.939,92
C. Production immobilisée	72				
D. Autres produits d'exploitation	74	4.259.459,42	256.240,49	56.144,83	4.571.844,74
Coût des ventes et des prestations	60/64	-128.811.784,64	-11.723.294,73	-3.314,95	-140.538.394,32
A. Approvisionnements et marchandises	60	-1.156.676,55	-369.827,67		-1.526.504,22
B. Services et biens divers	61	-108.060.880,38	-6.858.229,96	-1.854,69	-114.920.965,03
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62				
D. Amortissements	630	-16.404.851,35	-3.949.563,56	-75,31	-20.354.490,22
E. Réductions de valeur	631/4	483.579,36	156.942,05	6.737,84	647.259,25
F. Provisions pour risques et charges	635/8	781,59			781,59
G. Autres charges d'exploitation	640/8	-3.673.737,31	-702.615,59	-8.122,79	-4.384.475,69
IV. Produits financiers	75	14.890,78	1.374,33		16.265,11
A. Produits des immobilisations financières	750				
B. Produits des actifs circulants	751	13.505,08	1.372,86		14.877,94
C. Autres produits financiers	752/9	1.385,70	1,47		1.387,17
Charges financières	65	-7.712.055,78	-2.062.874,68		-9.774.930,46
A. Charges des dettes	650	-7.706.090,85	-2.062.863,30		-9.768.954,15
B. Réductions de valeur sur actifs circulants	651				
C. Autres charges financières	652/9	-5.964,93	-11,38		-5.976,31
Impôts	67/77	-5.308.978,96	-588.628,79	-17.956,87	-5.915.564,62
A. Impôts	670/3	-6.462.071,26	-716.476,98	-17.956,87	-7.196.505,11
B. Régularisation d'impôts	77	1.153.092,30	127.848,19		1.280.940,49
XI Transfert aux réserves immunisées	689	-104.680,80	-11.606,40		-116.287,20
XII Bénéfice de l'exercice	7-6	12.504.055,87	2.790.471,03	34.873,01	15.329.399,91
MOUVEMENTS SUR RÉSERVES		-1.701.799,03	-164.167,90		-1.865.966,93
DIVIDENDES		10.802.256,84	2.626.303,13	34.873,01	13.463.432,98

# COMPTES DE RÉSULTATS PAR SECTEUR (SUITE)

## **ORES ASSETS SECTEUR VERVIERS**

	Codes	de distribution Électricité	"Autres activités"	TOTAL
		12/2016	12/2016	12/2016
√entes et prestations	-	64.385.513,27	29.710,87	64.415.224,14
A. Chiffre d'affaires	70	62.633.643,18		62.633.643,18
3. Variation des commandes en cours	71	125.126,69		125.126,69
C. Production immobilisée	72			
D. Autres produits d'exploitation	74	1.626.743,40	29.710,87	1.656.454,27
Coût des ventes et des prestations	60/64	-52.464.664,51	-557,84	-52.465.222,35
A. Approvisionnements et marchandises	60	-449.917,90		-449.917,90
3. Services et biens divers	61	-43.167.159,87	-557,84	-43.167.717,71
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62			
D. Amortissements	630	-7.182.515,05		-7.182.515,05
E. Réductions de valeur	631/4	-49.957,60		-49.957,60
F. Provisions pour risques et charges	635/8			
G. Autres charges d'exploitation	640/8	-1.615.114,09		-1.615.114,09
V. Produits financiers	75	8.200,97		8.200,97
A. Produits des immobilisations financières	750			
3. Produits des actifs circulants	751	6.946,62		6.946,62
C. Autres produits financiers	752/9	1.254,35		1.254,35
Charges financières	65	-4.600.318,47		-4.600.318,47
A. Charges des dettes	650	-4.598.224,38		-4.598.224,38
3. Réductions de valeur sur actifs circulants	651			
C. Autres charges financières	652/9	-2.094,09		-2.094,09
mpôts	67/77	-2.309.236,05	-9.909,11	-2.319.145,16
A. Impôts	670/3	-2.810.794,32	-9.909,11	-2.820.703,43
3. Régularisation d'impôts	77	501.558,27		501.558,27
KI Transfert aux réserves immunisées	689	-45.532,80		-45.532,80
XII Bénéfice de l'exercice	7-6	4.973.962,41	19.243,92	4.993.206,33
MOUVEMENTS SUR RÉSERVES		-1.016.320,68		-1.016.320,68
DIVIDENDES		3.957.641,73	19.243,92	3.976.885,65

## ORES ASSETS SECTEUR COMMUN

	Codes	Gestion Réseau de distribution Électricité	Gestion Réseau de distribution Gaz	Secteur "Autres activités"	TOTAL
		12/2016	12/2016	12/2016	12/2016
Ventes et prestations		10.069.942,31	2.734.812,15		12.804.754,46
A. Chiffre d'affaires	70	10.069.942,31	2.734.812,15		12.804.754,46
B. Variation des commandes en cours	71				
C. Production immobilisée	72				
D. Autres produits d'exploitation	74				
Coût des ventes et des prestations	60/64	-7.151.415,19	-1.981.850,96		-9.133.266,15
A. Approvisionnements et marchandises	60				
B. Services et biens divers	61				
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62				
D. Amortissements	630	-7.151.415,19	-1.981.850,96		-9.133.266,15
E. Réductions de valeur	631/4				
F. Provisions pour risques et charges	635/8				
G. Autres charges d'exploitation	640/8				
IV. Produits financiers	75				
A. Produits des immobilisations financières	750				
B. Produits des actifs circulants	751				
C. Autres produits financiers	752/9				
Charges financières	65	-1.769.465,81	-398.570,28		-2.168.036,09
A. Charges des dettes	650	-1.769.189,73	-398.570,28		-2.167.760,01
B. Réductions de valeur sur actifs circulants	651				
C. Autres charges financières	652/9	-276,08			-276,08
Impôts	67/77				
A. Impôts	670/3				
B. Régularisation d'impôts	77				
XI Transfert aux réserves immunisées	689				
XII Bénéfice de l'exercice	7-6	1.149.061,31	354.390,91		1.503.452,22
MOUVEMENTS SUR RÉSERVES					
DIVIDENDES		1.149.061,31	354.390,91		1.503.452,22

# AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)		9906	92.776.526,96	86.128.818,25
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	92.776.526,96	86.128.818,25
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)		14P		
Prélèvements sur les capitaux propres			791/2	2.843.029,78	
sur le capital et les primes d'émission			791		
sur les réserves			792	2.843.029,78	
Affectations aux capitaux propres			691/2	11.372.119,19	15.012.774,24
au capital et aux primes d'émission			691		
à la réserve légale			6920		
aux autres réserves			6921	11.372.119,19	15.012.774,24
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)		14		
Intervention d'associés dans la perte			794		
Bénéfice à distribuer			694/7	84.247.437,55	71.116.044,01
Rémunération du capital			694	84.247.437,55	71.116.044,01
Employés			696		
Administrateurs ou gérants			695		
Autres allocataires			697		



## **ANNEXES**

## **ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

(montants en €)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXX	31.815.865,39
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	14.803.664,66	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre $(+)/(-)$	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	46.619.530,05	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	XXXXXXXXXX	11.190.661,3
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	6.847.257,63	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	18.037.918,93	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	28.581.611,12	

## **ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXX	113.875.620,6
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	4.062.190,66	
Cessions et désaffectations	8171	75.571,28	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	5.854.392,67	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	123.716.632,65	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXX	5.038.163,59
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231	368,12	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	5.037.795,47	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	33.731.754,57
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	2.074.132,25	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	58,95	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311	2.276.029,79	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	38.081.857,66	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	90.672.570,46	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXX	4.343.244.613,85
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	218.465.302,26	
Cessions et désaffectations	8172	47.115.140,05	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	4.514.594.776,06	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	1.012.966.419,88
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232	2.048.454,98	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252	1.010.917.964,9	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	2.098.543.553,69
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	121.122.022,62	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	33.381.991,97	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	2.186.283.584,34	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	3.339.229.156,62	

			(montants en c)
	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	140.840.665,74
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	6.184.145,55	
Cessions et désaffectations	8173	4.126.926,85	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	142.897.884,44	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	769.326,59
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253	769.326,59	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXX	112.839.718,03
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	6.030.134,75	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	4.111.127,4	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	114.758.725,38	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	28.908.485,65	

			, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	8.307.086,37
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185	-5.854.392,67	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	2.452.693,7	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXXX	4.003.962,46
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	34.789,1	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315	-2.276.029,79	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	1.762.721,77	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26	689.971,93	

## ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PA	ARTS		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	456.072
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et désaffectations	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	456.072	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(	-) 8541		

Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	456.072,00	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		
RESOURCES SE VILLER COMMOLELS SON ONLY WOLLD NO FEMALE SE ELEMENTE	0001		
			(montants en €)
	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxx	16.891,92
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	16.891,92	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice		700000000	
Actées	8413		
	8423		
Acquises de tiers  Annulées			
	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	16.891,92	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	182.441,87
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	29.665,32	
Remboursements	8593	15.731,81	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633	-1.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8		
		195.375,38	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS (SUITE)

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION,	DROITS SOCIAUX DÉTENUS			DONNÉES EXTRAITES DES DERNIERS COMPTE ANNUELS DISPONIBLES			COMPTES																																											
adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	NATURE	DIRECTEMENT		PAR LES COMPTES ANNUELS	ANNUELS CODE PROP	CODE PROPRES		CODE PROPRES		JELS CODE PROPRES	RÉSULTAT NET																																							
		NOMBRE	%	%	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRÊTS AU	ARRËTS AU	ARRETS AU	ARRÊTS AU	DEVISE	DEVISE	DEVISE	DEVISE	DEVISE	DEVISE	J DEVISE	(+) OU (-)	(EN UNITÉS)
ORES scrl BE 0897.436.971					31-12-2016	EUR	480.752,97	0																																										
Avenue Jean Monnet 2 1348 Louvain-la-Neuve BELGIQUE																																																		
	Parts de capital	2.452	99,68																																															

## PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

			(montants en
	Codes	Exercice	Exercice précé
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un monta	nt important		
Capitaux pensions		57.364.458,93	
Actifs régulatoires		135.414.570,13	
Redevance de voirie gaz		16.718.685,25	
Redevances de transit non relevées		27.541.254,48	

6.219.031,88

Dépenses liées à l'éclairage public

## ÉTAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

			(montants en €)
	Codes	Exercice	Exercice précéden
ÉTAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	793.170.006,99
Capital souscrit au terme de l'exercice	100	795.978.580,93	·
	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Parts A		11.794.573,94	441.428
Parts R		-8.986.000	-89.860
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Parts A		438.990.680,93	48.271.173
Parts R		356.987.900	3.569.879
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXX	51.841.052
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXX	
	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	101		xxxxxxxxx
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	700000000
Actionnaires redevables de libération	0712	70000000	
Actionialies redevables de liberation			
	Codes	Exercice	
			•
Actions propres			•
Détenues par la société elle-même			
Montant du capital détenu	8721		
Nombre d'actions correspondantes	8722		
Détenues par ses filiales			
Montant du capital détenu	8731		
Nombre d'actions correspondantes	8732		
Engagement d'émission d'actions			
Suite à l'exercice de droits de conversion			
Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
Montant du capital à souscrire	8741		
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
Suite à l'exercice de droits de souscription			
Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
Montant du capital à souscrire	8746		
Montant du capital à souscrire  Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8746 8747		

## ÉTAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

(montants en €)

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

## PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	(montants en €)
	Exercice
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT	_
Provision pour couverture des risques associés à la transition vers de nouveaux systèmes informatiques nécessaires aux processus de marchés et à leur évolution	5.168.700
Litiges "déplacements d'installations" dossiers dits du passé	5.583.760,05

## ÉTAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

		(montants en €)
	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	159.631.063,37
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	99.416.512,53
Autres emprunts	8851	60.214.550,84
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	159.631.063,37
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	929.259.036,23
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	447.823.321,57
Autres emprunts	8852	481.435.714,66
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	1.155.653,27
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	930.414.689,5
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	783.310.909,79
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	451.939.481,59
Autres emprunts	8853	331.371.428,2
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
TOTAL DES DETTES AYANT PLUS DE 5 ANS À COURIR	8913	783.310.909,79

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	345.999.857,88
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	345.999.857,88
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
TOTAL DES DETTES GARANTIES PAR LES POUVOIRS PUBLICS BELGES	9061	345.999.857,88
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entrep	rise	
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
TOTAL DES DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DE L'ENTREPRISE	9062	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	Codes	Exercice
Impôts		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	5.381.146,9
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	
COMPTES DE RÉGULARISATION		Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important		
Passifs régulatoires		53.925.531,98
Diverses charges d'exploitation à imputer		1.148.392,48
Produits à reporter		1.060.950,78

			(montants en €)
	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Gestion réseau de distribution électricité		871.300.452,34	881.732.055,87
Gestion réseau de distribution gaz		187.981.620,84	181.893.972,31
Ventilation par marché géographique			
ORES Assets secteur Namur		167.117.406,58	168.643.543,64
ORES Assets secteur Hainaut		477.739.954,96	479.842.298,86
ORES Assets secteur Est		44.159.000,69	43.897.322,58
ORES Assets secteur Luxembourg		110.681.640,11	110.273.026,72
ORES Assets secteur Verviers		62.633.643,18	65.353.584,13
ORES Assets secteur Barbant Wallon		145.841.322,24	147.295.006,03
ORES Assets secteur Mouscron		38.304.350,96	40.147.705,14
ORES Assets secteur commun		12.804.754,46	8.173.541,08
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA			
ou qui sont inscrits au registre général du personnel	_		
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		
Frais de personnel	_		
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		46,55
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	3.547.274,92	68.366,64
Reprises	9113	3.884.154,57	19.221.729,62
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	266,45	5.288.949,58
Utilisations et reprises	9116	898.019,32	2.017.197,90
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	488.132,34	239,58
Autres	641/8	26.944.809,97	33.555.482,87
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	46.139.264,6
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	45.600.025,57
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	539.239,03
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Intérêts notionnels - déduction pour capital à risques		-9.332.460,63
DNA - amortissement du Goodwill		1.785.139,8
Amortissement de la plus-value de réévaluation - majoration des réserves imposables		20.334.501,8
Exonération des reprises de réductions de valeur sur créances commerciales antérieures à 2015		-8.488.935,8

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

(montants en €)

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Tax Shelter		744.000
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
À l'entreprise (déductibles)	9145	217.273.847,5	238.619.491,38
Par l'entreprise	9146	303.654.602,4	296.432.591,73
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	251.107,84	262.083,82
Précompte mobilier	9148	7.900.909,4	7.181.924,72

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES		
PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise		
sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise	_	
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES		
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS		
Cautionnement en faveur des Douanes et Accises relatif à la perception de la cotisation énergie		40.818
Garantie en notre faveur pour les redevance de transit		4.193.000
Garantie constituée vis-à-vis d'ORES SCRL dans le cadre du programme d'émission de billets de trésorerie et d'emprunts obligataires		1.602.500.000
Garantie prêt de Sowafinal dans le carde du remplacement des lampes HGHP		9.086.825
RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE		
INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS Description succincte		
Mesures prises pour en couvrir la charge		
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées Bases et méthodes de cette estimation	9220	
NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS		
ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT		
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN À condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société		
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES	-	

# RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

(montants en €) Codes Exercice Exercice précédent ENTREPRISES LIÉES Immobilisations financières 280/1 456.072 456.072 **Participations** 280 456.072 456.072 Créances subordonnées 9271 Créances 9281 Créances 9291 1.365,54 549,95 À plus d'un an 9301 À un an au plus 1.365,54 549,95 9311 Placements de trésorerie 9321 Actions 9331 Créances 9341 970.735.472,52 844.634.453,53 Dettes 9351 À plus d'un an 810.750.000 731.324.689 9361 159.985.472,52 113.309.764,53 À un an au plus 9371 Garanties personnelles et réelles Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de 1.602.500.000 9381 1.602.500.000 dettes ou d'engagements d'entreprises liées Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté 9391 de dettes ou d'engagements de l'entreprise Autres engagements financiers significatifs 9401 Résultats financiers Produits des immobilisations financières 9421 Produits des actifs circulants 9431 Autres produits financiers 9441 Charges des dettes 9461 30.429.626,56 29.371.877,61 Autres charges financières 9471 Cessions d'actifs immobilisés 9481 Plus-values réalisées Moins-values réalisées 9491 ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION 9252 Immobilisations financières **Participations** 9262 Créances subordonnées 9272 Autres créances 9282 Créances 9292 53.873.264,58 53.914.541,87 À plus d'un an 9302 À un an au plus 9312 53.873.264,58 53.914.541,87 **Dettes** 9352 32.921.625,6 27.193.661,55

9362

9372

32.921.625,6

(montants en €)

27.193.661,55

Exercice

## TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

À plus d'un an

À un an au plus

(montants en €) Codes Exercice LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU **INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES** 9500 Créances sur les personnes précitées Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé Garanties constituées en leur faveur 9501 Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur 9502 Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable 660.491,40 Aux administrateurs et gérants 9503 Aux anciens administrateurs et anciens gérants 9504 (montants en €) Exercice Codes LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS) Émoluments du (des) commissaire(s) 9505 31.722,5 Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s) 95061 3.952.50 Autres missions d'attestation Missions de conseils fiscaux 95062 Autres missions extérieures à la mission révisorale 95063 22.170 Èmoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés) Autres missions d'attestation 95081 Missions de conseils fiscaux 9508

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

Autres missions extérieures à la mission révisorale

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

				Exe	rcice	Exercice	orécédent
Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation/ couverture	Volume	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Swaps	taux d'intérêt	Couverture	1	0	-20.326.749,26	0	-30.168.152,92
Collar	taux d'intérêt	Couverture	1	0	1.138.377,27	0	0

95083

	Valeur comptable	Juste valeur
Immobilisations financières comptabilisées à un montant supérieur à la juste valeur		
Montant des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate		
Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite		
Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée		

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

## RÈGLES D'ÉVALUATION

#### **ACTIF**

#### I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont comptabilisés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition et sont amortis sur un maximum de 5 ans

#### II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles sont enregistrées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties sur une période de 5 ans.

#### III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### VALEUR D'ACQUISITION

• Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou de revient, ou à leur valeur d'apport.

#### FRAIS ACCESSOIRES

• Les frais accessoires sont inclus dans la valeur d'acquisition des immobilisations corporelles concernées. Ils sont amortis au même rythme que les installations auxquelles ils se rapportent.

#### **INTERVENTIONS DE TIERS**

• Les interventions de tiers dans le financement des immobilisations corporelles sont portées en déduction des valeurs d'acquisition de celles-ci. Elles sont, en outre, déduites de la base d'amortissement des dites installations.

#### **AMORTISSEMENTS**

- Les amortissements sont calculés sur base de la méthode linéaire. Les installations donnant lieu à amortissement sont celles existant au 31 décembre de l'exercice considéré. Les installations acquises au cours de l'exercice sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et suite à la soumission d'ORES Assets à l'impôt des sociétés, amorties au prorata temporis. Une installation acquise dans le courant du mois n sera amortie à partir du 1<sup>er</sup> du mois n + 1.
- Les taux d'amortissement à prendre en considération sont les suivants:

TAUX

INSTALLATIONS ÉLECTRICITÉ	TAUX D'AMORTISSEMENT EN%
Immobilisations incorporelles	20
Terrains	0
Bâtiments industriels	3
Bâtiments administratifs	2
Câbles	2
Lignes	2
Réseau signalisation gaine câble fibres optiques	4
Postes et cabines (équipements en haute et en basse tensions)	3
Raccordements – transformations	3
Raccordements – lignes et câbles	2
Appareillage de mesure	3
Compteurs électroniques, compteurs à budget	10
Compteurs électriques basse tension SMART	6,7
Commande à distance, équipement labo et dispatching	10
Télétransmission et fibres optiques	10
Outillage et mobilier	10
Matériel roulant (transport personnes et marchandises)	20
Outillage roulant	10
Matériel informatique	33

INSTALLATIONS GAZ	D'AMORTISSEMENT EN%
Immobilisations incorporelles	20
Terrains	0
Bâtiments industriels	3
Bâtiments administratifs	2
Conduites	2
Cabines / stations	3
Raccordements / branchements	3
Appareils de mesure	3
Equipement labo, dispatching	10
Compteurs à budget, compteurs électroniques, automatiques	10
Commande à distance, équipement dispatching, équipement labo	10
Télétransmission et fibres optiques	10
Outillage et mobilier	10
Matériel roulant (transport personnes et marchandises)	20
Outillage roulant	10
Matériel informatique	33

#### Différence initiale entre la RAB technique et la valeur comptable des immobilisations corporelles

Jusque fin 2002, les immobilisations corporelles étaient valorisées à l'actif du bilan sur base de la valeur comptable (soit la valeur d'acquisition diminuée du fonds d'amortissement) réévaluée en conformité avec la dérogation obtenue du Ministère des Affaires économiques en date du 22 novembre 1985.

Depuis 2003, les intercommunales actives dans les marchés de l'électricité et du gaz naturel ont vu leurs activités se recentrer, au rythme de la libéralisation de ces marchés, essentiellement sur la fonction de gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz, activité monopolistique pour laquelle il existe un cadre régulatoire composé notamment des méthodologies tarifaires.

Celles-ci prévoient une rémunération équitable des capitaux investis calculée sur base d'un taux de rémunération, d'une structure de financement théorique et de la base des capitaux investis à rémunérer (RAB) (a).

Les gestionnaires de réseaux de distribution mixtes d'électricité et de gaz disposant d'un inventaire technique permettant de justifier la valeur des immobilisations corporelles ont pu établir la valeur initiale des capitaux investis au 31 décembre 2001 / 31 décembre 2002 sur la base de la valeur économique de cet inventaire. Les valeurs initiales ont été formellement approuvées par le régulateur compétent puis confirmées en 2007 sur la base des valeurs au 31 décembre 2005 pour l'électricité et au 31 décembre 2006 pour le gaz naturel.

Le régulateur impose que la RAB prise en considération pour déterminer la base de rémunération des capitaux investis évolue selon la formule suivante:

# RABn = iRAB + investissements n – amortissements n – mises hors service n (b)

Le régulateur exige également de pouvoir, à tout moment, réconcilier la RAB introduite dans les propositions tarifaires avec les états comptables des GRD (c).

Répondre aux contraintes (a), (b) et (c) impliquait la comptabilisation de la RAB et qu'une différence initiale soit dégagée par rapport à la valeur comptable.

Cette différence initiale qui apparaît au bilan d'ORES Assets est d'une part liée au droit d'être le distributeur exclusif d'électricité et de gaz pour une durée définie et sur un territoire fixé et d'autre part reflète l'exercice de valorisation du réseau concerné.

Vu la nature spécifique de cette différence initiale, ORES Assets avait choisi de la comptabiliser au niveau d'une rubrique séparée des immobilisations corporelles et de ne pas l'amortir ni la désaffecter.

En novembre 2007, les accords entre les GRD et la CREG ont débouché sur une transaction et la publication des Arrêtés

royaux du 2 septembre 2008 décrivant la méthodologie tarifaire de la CREG dont les principes ont été repris dans la méthodologie tarifaire CWaPE.

Il y est ainsi indiqué que les coûts à couvrir par les tarifs comprennent notamment la partie de la plus-value relative aux équipements mis hors service dans le courant de l'année concernée, pour autant que les montants correspondant à cette partie de la plus-value soient portés sur une réserve au passif du GRD. Le régulateur contrôle la concordance entre l'évolution de cette réserve et les mises hors services enregistrées. La méthode appliquée par le GRD en vue de déterminer les mises hors service techniques est attestée par le réviseur du GRD concerné. La plus-value est reprise et reportée dans les coûts à un taux de 2% par an.

Par conséquent, les méthodologies tarifaires stipulent également que la valeur de reconstruction économique évolue chaque année depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 par notamment la déduction de la partie de la plus-value relative aux équipements mis hors service dans le courant de l'année concernée. Cette plus-value est déduite et reprise dans les coûts à un taux de 2% l'an.

Ces dispositions sont entrées en vigueur à partir de l'exercice tarifaire 2008 et sont toujours d'application aujourd'hui.

#### IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de la partie non appelée.

#### V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN

Les créances à plus d'un an sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

#### VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION

Les travaux en cours sont portés à l'actif du bilan à leur prix de revient. En ce qui concerne les travaux pour compte de tiers, les dépenses et les facturations sont transférées en compte de résultats lorsque les travaux sont considérés comme terminés.

#### VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances à un an au plus sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Elles comprennent les montants à recevoir de la clientèle pour les fournitures d'énergie (essentiellement la clientèle protégée), les redevances de transit et les travaux divers.

Elles sont amputées de celles considérées comme irrécouvrables en ce compris celles afférentes aux faillites connues. Ces créances irrécouvrables sont prises en charge en totalité par le débit du compte de résultats (autres charges d'exploitation).

Lorsqu'une partie est recouvrée par la suite, le montant récupéré figure au crédit du compte de résultats (autres produits d'exploitation).

Les créances impayées sont couvertes par des réductions de valeur lorsqu'un risque d'irrécouvrabilité certain est constaté.

En 2015, un nouveau marché public a été lancé de telle façon à permettre la récupération des créances pour fourniture d'énergie aux clients finaux ainsi que des créances pour travaux. Ce marché public prévoit un taux de recouvrement par l'attributaire. La quote-part de ces créances couvertes par une réduction de valeur est donc calculée déduction faite du pourcentage de récupération prévu.

Suite à la soumission d'ORES Assets à l'impôt des sociétés, les réductions de valeur s'appliquent par palier, suivant un échéancier spécifique, et déduction faite de la partie garantie par les sociétés de recouvrement afin de les prendre en charge progressivement.

Signalons qu'aucune réduction de valeur n'est constituée sur les créances «dégâts réseaux» de moins de deux ans ainsi que sur les créances ouvertes envers les communes car le Conseil d'administration estime que ces créances ne présentent pas de risque d'irrécouvrabilité.

## VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Les placements de trésorerie sont comptabilisés à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

#### IX. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

#### X. COMPTES DE RÉGULARISATION

- 1. Les charges exposées pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un ou plusieurs exercices ultérieurs sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.
- 2. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause sont évalués au montant de la quote-part afférente à l'exercice en cause.

Les comptes de régularisation de l'actif comprennent principalement des frais correspondants à des charges de pensions liquidées sous forme de capital au bénéfice du personnel de la société exploitante (ORES scrl) antérieurement affecté aux activités de la distribution sur le territoire de l'intercommunale.

La prise en charge de ces frais par l'intercommunale est étalée sur une durée n'excédant pas 20 ans.

Figure également dans les comptes de régularisation d'actif, la valeur estimée des redevances de transit relatives à l'énergie transportée mais non relevée au 31 décembre.

Les consommations « basse tension » et « basse pression » pour les clients résidentiels et professionnels n'étant relevées qu'une fois par an, il faut estimer les quantités d'énergie transportée pour ces clients entre la date du dernier relevé des compteurs et le 31 décembre et déterminer les redevances de transit y afférentes (quantités totales d'énergie transportée pendant l'exercice civil – quantités transportées et facturées pendant le même exercice) (valorisation des redevances de transit sur base des tarifs applicables au cours de l'exercice considéré).

Les comptes de régularisation de l'actif comprennent les éventuels «actifs régulatoires» comptabilisés en vertu du principe d'annualité des charges et des produits. Ces «actifs régulatoires» relatifs à la période 2008-2016 seront récupérés via les tarifs. Pour la période 2008 à 2013, ils sont déjà récupérés à concurrence d'un acompte de 10% à partir de 2015; cette mesure est également valable pour 2016. L'impact sur les résultats de l'intercommunale de ces actifs régulatoires sera annuellement et partiellement neutralisé par une affectation d'une partie des bénéfices aux réserves disponibles.

#### **PASSIF**

#### VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

À la clôture de chaque exercice, au regard de la loi comptable du 18 décembre 2015, le Conseil d'administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et le Conseil d'administration décide de leur affectation ou destination.

#### VIII. DETTES À PLUS D'UN AN

Les dettes à plus d'un an sont comptabilisées au passif du bilan à leur valeur nominale.

#### IX. DETTES À UN AN AU PLUS

Les dettes à un an au plus sont comptabilisées au passif du bilan à leur valeur nominale.



## X. COMPTES DE RÉGULARISATION

- 1. Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice.
- 2. Les revenus perçus au cours de l'exercice mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont également évalués au montant qui doit être considéré comme un produit pour les exercices ultérieurs.

Les comptes de régularisation du passif comprennent les éventuels « passifs régulatoires » ou « excédents » comptabilisés en vertu du principe d'annualité des charges et des produits. Ces « passifs régulatoires » relatifs à la période 2008-2016 seront restitués via les tarifs futurs. Pour la période 2008 à 2013, ils sont déjà restitués à concurrence d'un acompte de 10% à partir de 2015; cette mesure étant également valable pour 2016. L'impact sur les résultats de l'intercommunale de ces passifs régulatoires est pris en charge intégralement dans l'exercice auquel il se rapporte.

Figure également dans les comptes de régularisation du passif, la valeur estimée des redevances de transit relatives à l'énergie transportée mais non relevée au 31 décembre.

Les consommations «basse tension» et «basse pression» pour les clients résidentiels et professionnels n'étant relevées qu'une fois l'an, il faut estimer les quantités d'énergie transportées pour ces clients entre la date du dernier relevé des compteurs et le 31 décembre et déterminer les redevances de transit y afférentes.

(quantités totales d'énergie transportée pendant l'exercice civil – quantités transportées et facturées pendant le même exercice) (valorisation des redevances de transit sur base des tarifs applicables au cours de l'exercice considéré).

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNEXE

#### POINTS SPÉCIAUX

L'intercommunale n'a pas de personnel propre. Les indemnités et jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration et des Comités de secteur sont imputés au compte «61 – Services et biens divers»; par conséquent, la rubrique 9147 de la page 54 mentionne des retenues de précompte professionnel.

Les présents comptes annuels sont soumis à une procédure de tutelle administrative.

# **RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE 2016**

## ORES ASSETS TOUS SECTEURS CONFONDUS

			(montants en €)
ÉLECTRICITÉ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	42.245.403,05	13.490.140,61	55.735.543,66
Fourniture	224.360,31	129.204,96	353.565,27
TOTAL ÉLECTRICITÉ	42.469.763,36	13.619.345,57	56.089.108,93
GAZ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	21.025.916,93	7.075.764,74	28.101.681,67
Fourniture	36.892,45	19.754,48	56.646,93
TOTAL GAZ	21.062.809,38	7.095.519,22	28.158.328,60
ÉLECTRICITÉ + GAZ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution	POUVOIRS PUBLICS 63.271.319,98	ELECTRABEL 20.565.905,35	TOTAL 83.837.225,33
Fourniture	261.252,76	148.959,44	410.212,20
TOTAL ÉLECTRICITÉ + GAZ	63.532.572,74	20.714.864,79	84.247.437,53
DRES ASSETS SECTEUR NAMUR			(montants en €)
ÉLECTRICITÉ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	8.053.416,03	2.748.840,81	10.802.256,84
Fourniture	10 772 45	9 540 04	29 214 50

ÉLECTRICITÉ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	8.053.416,03	2.748.840,81	10.802.256,84
Fourniture	19.773,65	8.540,94	28.314,59
TOTAL ÉLECTRICITÉ	8.073.189,68	2.757.381,75	10.830.571,43
GAZ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	1.979.024,94	647.278,19	2.626.303,13
Fourniture	3.834,81	2.723,61	6.558,42
TOTAL GAZ	1.982.859,75	650.001,80	2.632.861,55
ÉLECTRICITÉ + GAZ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	10.032.440,97	3.396.119,00	13.428.559,97
Fourniture	23.608,46	11.264,55	34.873,01

TOTAL ÉLECTRICITÉ + GAZ

## ORES ASSETS SECTEURS HAINAUT

TOTAL ÉLECTRICITÉ + GAZ

ÉLECTRICITÉ			(montants en €)
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	14.682.950,61	4.048.249,68	18.731.200,29
Fourniture	143.177,98	91.248,59	234.426,57
TOTAL ÉLECTRICITÉ	14.826.128,59	4.139.498,27	18.965.626,86
TOTAL ELECTRICITE	14.020.120,37	4.137.470,27	16.703.020,80
GAZ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	13.127.287,37	4.287.613,46	17.414.900,83
Fourniture	28.886,49	14.443,25	43.329,74
TOTAL GAZ	13.156.173,86	4.302.056,71	17.458.230,57
<u> </u>			
ÉLECTRICITÉ + GAZ	DOLLY OLD CRUTCHES		
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	27.810.237,98	8.335.863,14	36.146.101,12
Fourniture	172.064,47	105.691,84	277.756,31
TOTAL ÉLECTRICITÉ + GAZ	27.982.302,45	8.441.554,98	36.423.857,43
ÉLECTRICITÉ			(montants en €)
ÉLECTRICITÉ ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution	2.334.546,77	857.043,71	TOTAL 3.191.590,48
ACTIVITÉS			TOTAL
ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79	857.043,71 3.354,77	TOTAL 3.191.590,48 7.576,79
ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79	857.043,71 3.354,77	TOTAL 3.191.590,48 7.576,79 3.199.167,27
Gestion réseaux distribution Fourniture TOTAL ÉLECTRICITÉ  DRES ASSETS SECTEUR LUXE  ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79	857.043,71 3.354,77	TOTAL 3.191.590,48 7.576,79 3.199.167,27
Gestion réseaux distribution Fourniture TOTAL ÉLECTRICITÉ  DRES ASSETS SECTEUR LUXE ÉLECTRICITÉ	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79	857.043,71 3.354,77 860.398,48	TOTAL  3.191.590,48  7.576,79  3.199.167,27  (montants en €)
Gestion réseaux distribution Fourniture TOTAL ÉLECTRICITÉ  DRES ASSETS SECTEUR LUXE  ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79 EMBOURG	857.043,71 3.354,77 860.398,48 ELECTRABEL	TOTAL  3.191.590,48  7.576,79  3.199.167,27  (montants en €)
Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  DRES ASSETS SECTEUR LUXE  ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79 EMBOURG  POUVOIRS PUBLICS 7.297.473,75	857.043,71 3.354,77 860.398,48 ELECTRABEL 2.308.242,46	TOTAL  3.191.590,48  7.576,79  3.199.167,27  (montants en €)  TOTAL  9.605.716,21
Gestion réseaux distribution Fourniture TOTAL ÉLECTRICITÉ  DRES ASSETS SECTEUR LUXE  ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution Fourniture	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79 EMBOURG  POUVOIRS PUBLICS 7.297.473,75 13.773,93	857.043,71 3.354,77 860.398,48 ELECTRABEL 2.308.242,46 5.950,19	TOTAL  3.191.590,48  7.576,79  3.199.167,27  (montants en €)  TOTAL  9.605.716,21  19.724,12
Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  DRES ASSETS SECTEUR LUXE  ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  GAZ	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79  EMBOURG  POUVOIRS PUBLICS 7.297.473,75 13.773,93 7.311.247,68	857.043,71 3.354,77 860.398,48 ELECTRABEL 2.308.242,46 5.950,19 2.314.192,65	TOTAL  3.191.590,48  7.576,79  3.199.167,27  (montants en €)  TOTAL  9.605.716,21  19.724,12  9.625.440,33
Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  DRES ASSETS SECTEUR LUXE  ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  GAZ  ACTIVITÉS	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79  EMBOURG  POUVOIRS PUBLICS 7.297.473,75 13.773,93 7.311.247,68  POUVOIRS PUBLICS	857.043,71 3.354,77 860.398,48 ELECTRABEL 2.308.242,46 5.950,19 2.314.192,65	TOTAL  3.191.590,48  7.576,79  3.199.167,27  (montants en €)  TOTAL  9.605.716,21  19.724,12  9.625.440,33
Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  DRES ASSETS SECTEUR LUXE  ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  GAZ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79  EMBOURG  POUVOIRS PUBLICS 7.297.473,75 13.773,93 7.311.247,68  POUVOIRS PUBLICS 701.729,56	857.043,71 3.354,77 860.398,48 ELECTRABEL 2.308.242,46 5.950,19 2.314.192,65 ELECTRABEL 257.311,12	TOTAL  3.191.590,48  7.576,79  3.199.167,27  (montants en €)  TOTAL  9.605.716,21  19.724,12  9.625.440,33  TOTAL  959.040,68
Gestion réseaux distribution Fourniture TOTAL ÉLECTRICITÉ  DRES ASSETS SECTEUR LUXE  ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS Gestion réseaux distribution Fourniture TOTAL ÉLECTRICITÉ  GAZ ACTIVITÉS Gestion réseaux distribution Fourniture FOURS ASSETS SECTEUR LUXE	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79  EMBOURG  POUVOIRS PUBLICS 7.297.473,75 13.773,93 7.311.247,68  POUVOIRS PUBLICS 701.729,56 813,36	857.043,71 3.354,77 860.398,48 ELECTRABEL 2.308.242,46 5.950,19 2.314.192,65 ELECTRABEL 257.311,12 582,63	TOTAL  3.191.590,48  7.576,79  3.199.167,27  (montants en €)  TOTAL  9.605.716,21  19.724,12  9.625.440,33  TOTAL  959.040,68  1.395,99
Gestion réseaux distribution Fourniture TOTAL ÉLECTRICITÉ  DRES ASSETS SECTEUR LUXE  ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  GAZ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  TOTAL ÉLECTRICITÉ  TOTAL ÉLECTRICITÉ  TOTAL GAZ	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79  EMBOURG  POUVOIRS PUBLICS 7.297.473,75 13.773,93 7.311.247,68  POUVOIRS PUBLICS 701.729,56 813,36	857.043,71 3.354,77 860.398,48 ELECTRABEL 2.308.242,46 5.950,19 2.314.192,65 ELECTRABEL 257.311,12 582,63	TOTAL  3.191.590,48  7.576,79  3.199.167,27  (montants en €)  TOTAL  9.605.716,21  19.724,12  9.625.440,33  TOTAL  959.040,68  1.395,99
Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  DRES ASSETS SECTEUR LUXE  ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  GAZ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  TOTAL ÉLECTRICITÉ  TOTAL GAZ  ÉLECTRICITÉ + GAZ	2.334.546,77 4.222,02 2.338.768,79  EMBOURG  POUVOIRS PUBLICS 7.297.473,75 13.773,93 7.311.247,68  POUVOIRS PUBLICS 701.729,56 813,36 702.542,92	857.043,71 3.354,77 860.398,48  ELECTRABEL 2.308.242,46 5.950,19 2.314.192,65  ELECTRABEL 257.311,12 582,63 257.893,75	TOTAL  3.191.590,48  7.576,79  3.199.167,27  (montants en €)  TOTAL  9.605.716,21  19.724,12  9.625.440,33  TOTAL  959.040,68  1.395,99  960.436,67

## **ORES ASSETS SECTEUR VERVIERS**

(montants en €)

ÉLECTRICITÉ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	2.697.109,57	1.260.532,16	3.957.641,73
Fourniture	12.885,18	6.358,74	19.243,92
TOTAL ÉLECTRICITÉ	2.709.994,75	1.266.890,90	3.976.885,65

## ORES ASSETS SECTEUR BRABANT WALLON

			(montants en €)
ÉLECTRICITÉ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	5.452.125,22	1.709.549,55	7.161.674,77
Fourniture	20.884,27	9.045,70	29.929,97
TOTAL ÉLECTRICITÉ	5.473.009,49	1.718.595,25	7.191.604,74
GAZ			
	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
	POUVOIRS PUBLICS 4.267.944,46	ELECTRABEL 1.548.714,06	TOTAL 5.816.658,51
GAZ ACTIVITÉS Gestion réseaux distribution Fourniture			

ÉLECTRICITÉ + GAZ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	9.720.069,68	3.258.263,61	12.978.333,28
Fourniture	20.884,27	9.045,70	29.929,97
TOTAL ÉLECTRICITÉ + GAZ	9.740.953,95	3.267.309,31	13.008.263,25

## ORES ASSETS SECTEUR MOUSCRON

ÉLECTRICITÉ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	865.985,12	270.416,92	1.136.402,04
Fourniture	9.643,28	4.706,03	14.349,31
TOTAL ÉLECTRICITÉ	875.628,40	275.122,95	1.150.751,35
GAZ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	684.137,42	246.250,20	930.387,62
Fourniture	3.357,79	2.004,99	5.362,78
TOTAL GAZ	687.495,21	248.255,19	935.750,40
ÉLECTRICITÉ + GAZ			
ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	TOTAL
Gestion réseaux distribution	1.550.122,54	516.667,12	2.066.789,66
Fourniture	13.001,07	6.711,02	19.712,09
i darintare			
TOTAL ÉLECTRICITÉ + GAZ	1.563.123,61 MMUN	523.378,14	2.086.501,75
PRES ASSETS SECTEUR COI		523.378,14	2.086.501,75  (montants en €)
TOTAL ÉLECTRICITÉ + GAZ		523.378,14  ELECTRABEL	
PRES ASSETS SECTEUR CO	MMUN		(montants en €)
PRES ASSETS SECTEUR COI ELECTRICITÉ	MMUN  POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL	(montants en €) TOTAL
PRES ASSETS SECTEUR COLÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution	POUVOIRS PUBLICS 861.795,98	ELECTRABEL 287.265,33	(montants en €)  TOTAL  1.149.061,31
PRES ASSETS SECTEUR COLÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture	POUVOIRS PUBLICS  861.795,98  0,00	ELECTRABEL 287.265,33 0,00	(montants en €)  TOTAL  1.149.061,31  0,00
RES ASSETS SECTEUR COL  ELECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS  861.795,98  0,00	ELECTRABEL 287.265,33 0,00	(montants en €)  TOTAL  1.149.061,31  0,00
PRES ASSETS SECTEUR COI  ELECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  GAZ  ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS  861.795,98  0,00  861.795,98	ELECTRABEL 287.265,33 0,00 287.265,33	(montants en €)  TOTAL  1.149.061,31  0,00  1.149.061,31
RES ASSETS SECTEUR COI  ELECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  GAZ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution	POUVOIRS PUBLICS  861.795,98  0,00  861.795,98  POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL 287.265,33 0,00 287.265,33 ELECTRABEL	(montants en €)  TOTAL  1.149.061,31  0,00  1.149.061,31  TOTAL
PRES ASSETS SECTEUR COL  ELECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ	POUVOIRS PUBLICS  861.795,98  0,00  861.795,98  POUVOIRS PUBLICS  265.793,19	ELECTRABEL  287.265,33  0,00  287.265,33  ELECTRABEL  88.597,73	(montants en €)  TOTAL  1.149.061,31  0,00  1.149.061,31  TOTAL  354.390,91
PRES ASSETS SECTEUR COL  ELECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  GAZ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture	POUVOIRS PUBLICS  861.795,98  0,00  861.795,98  POUVOIRS PUBLICS  265.793,19  0,00	ELECTRABEL 287.265,33 0,00 287.265,33  ELECTRABEL 88.597,73 0,00	(montants en €)  TOTAL  1.149.061,31  0,00  1.149.061,31  TOTAL  354.390,91  0,00
PRES ASSETS SECTEUR COI  ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  TOTAL ÉLECTRICITÉ  TOTAL ÉLECTRICITÉ  TOTAL ÉLECTRICITÉ  TOTAL ÉLECTRICITÉ	POUVOIRS PUBLICS  861.795,98  0,00  861.795,98  POUVOIRS PUBLICS  265.793,19  0,00	ELECTRABEL 287.265,33 0,00 287.265,33  ELECTRABEL 88.597,73 0,00	(montants en €)  TOTAL  1.149.061,31  0,00  1.149.061,31  TOTAL  354.390,91  0,00
PRES ASSETS SECTEUR COL  ELECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  GAZ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  TOTAL GAZ  ÉLECTRICITÉ + GAZ	POUVOIRS PUBLICS  861.795,98  0,00  861.795,98  POUVOIRS PUBLICS  265.793,19  0,00  265.793,19	ELECTRABEL 287.265,33 0,00 287.265,33  ELECTRABEL 88.597,73 0,00 88.597,73	(montants en €)  TOTAL  1.149.061,31  0,00  1.149.061,31  TOTAL  354.390,91  0,00  354.390,91
PRES ASSETS SECTEUR COI  ELECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  ACTIVITÉS  Gestion réseaux distribution  Fourniture  TOTAL ÉLECTRICITÉ  TOTAL ÉLECTRICITÉ  TOTAL GAZ  ELECTRICITÉ + GAZ  ACTIVITÉS	POUVOIRS PUBLICS  861.795,98  0,00  861.795,98  POUVOIRS PUBLICS  265.793,19  0,00  265.793,19  POUVOIRS PUBLICS	ELECTRABEL 287.265,33 0,00 287.265,33  ELECTRABEL 88.597,73 0,00 88.597,73  ELECTRABEL	(montants en €)  TOTAL  1.149.061,31  0,00  1.149.061,31  TOTAL  354.390,91  0,00  354.390,91  TOTAL

# RAPPORT SPÉCIFIQUE SUR LES PRISES DE PARTICIPATIONS D'ORES ASSETS

Dans le cadre des missions qui lui sont attribuées, le Conseil d'administration a examiné les participations que l'intercommunale détient dans le capital d'autres sociétés.

Ces participations, qui sont décrites ci-après, sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des montants restant éventuellement à libérer.

#### PARTICIPATION EN ORES SCRL

ORES scrl est la société qui gère et exploite les réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel de 197 communes de Wallonie. Elle mène principalement ses activités pour le compte du gestionnaire de réseau de distribution wallon ORES Assets. ORES scrl prend donc en charge, pour son compte, toutes les activités opérationnelles liées à la gestion et à l'exploitation des réseaux de distribution dans les communes associées : aménagement des réseaux, travaux de raccordement, interventions et dépannages, relevé des index de consommation chez les clients, obligations de service public, gestion de l'éclairage public communal, etc.

Le 6 février 2009, les gestionnaires de réseaux de distribution mixtes wallons IDEG, IEH, IGH, Interest, Interlux, Intermosane, Sedilec et Simogel (ci-après les GRD) ont acquis les parts de la société Netwal constituée le 18 avril 2008, mais renommée ORES à cette occasion. Ces parts étaient détenues alors à 100 % par le groupe Electrabel. Le 3 avril 2009, suite aux apports de branche d'activité Index'is et Igretec, ces mêmes GRD ont acquis des parts supplémentaires d'ORES scrl. Au total, au 31 décembre 2012, ce sont 2.460 parts qui étaient détenues par les GRD.

En 2013, plusieurs cessions de parts ORES scrl ont été réalisées:

• En juin 2013, une part d'ORES scrl détenue par Intermosane a été cédée à Tecteo (RESA). Cette cession s'inscrit dans le cadre du MoU du 5 octobre 2011 prévoyant la scission d'Intermosane, la reprise du secteur situé sur le territoire du centre-ville de Liège par Tecteo (RESA) et l'exploitation de ce secteur par ORES scrl jusqu'au 31 décembre 2016. Cette date a été reportée en 2017 pour rendre possible la reprise par RESA de certaines données informatiques, essentiellement des bases des données clients. La rétrocession à ORES Assets secteur Verviers de la part ainsi cédée à RESA a été conventionnellement reportée à la date de reprise complète de ces bases de données informatiques.

• En décembre 2013, préalablement à la fusion des GRD et afin d'assurer la pluralité des actionnaires de la société à créer, Ideg, IEH, Interest, Interlux, Intermosane, Sedilec et Simogel ont respectivement cédé une de leurs parts à Idefin, IPFH, Finest, Sofilux, Finimo, Sedifin et IEG (c'est-à-dire les intercommunales pures de financement associées aux GRD). Le 31 décembre 2013, les GRD mixtes ont fusionné en créant la société ORES Assets.

Au 31 décembre 2015, ORES Assets détient 2.452 parts d'ORES scrl, pour un montant de 456.072,00€.

#### PARTICIPATION EN LABORELEC

Laborelec est le centre de compétences techniques du secteur qui fournit des études et projets, notamment pour la distribution d'énergie, ainsi que des services spécialisés à la demande. Jusqu'en 2005, Laborelec était rémunérée via une cotisation payée par les gestionnaires de réseaux de distribution à Intermixt. Afin d'assurer la meilleure adéquation possible entre les études et projets de Laborelec pour la distribution, et donc pour rencontrer les besoins spécifiques des gestionnaires de réseaux de distribution, ceux-ci ont décidé de participer au capital de Laborelec. Chacun des GRD électricité a ainsi acheté un titre Laborelec à son propriétaire, Electrabel. Les 7 parts sont toujours détenues par ORES Assets au 31 décembre 2016 pour un montant total de 2.018,31 €.

#### PARTICIPATION EN IGRETEC

Igretec, l'Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Études Techniques et Économiques de la Région de Charleroi et du Sud-Hainaut, propose des services aux entreprises, administrations et citoyens en matière de développement économique, de bureau d'études ou encore d'efficacité et services énergétiques.

ORES Assets détient 2.400 parts Igretec au 31 décembre 2016 pour une valeur de 14.873,61 €.

Les participations d'ORES Assets au 31 décembre 2016 s'élèvent ainsi à 472.963,92 €, montant qui se décompose comme suit :

Participations en ORES SCRL: 456.072,00€
 Participations en LABORELEC: 2.018,31€
 Participations en IGRETEC: 14.873,61€

Total: 472.963,92€

# RAPPORT DES COMMISSAIRES



#### **RSM InterAudit**

Rue Antoine de Saint-Exupéry 14 B 6041 Gosselies

T +32 (0)71 37 03 13 F +32 (0)71 37 01 39

www.rsmbelgium.be

#### **Ores Assets scrl**

Rapport du commissaire sur l'état résumant la situation active et passive au 31 octobre 2016 de Dans le cadre de la proposition de distribution d'un acompte sur dividende

#### AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right, The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit Scri (°) - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436,391.122 - RPM Bruxelles - (°) Société civile à forme commerciale

Member of **RSM Toelen Cats Dupont Koevoets** - Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem



## TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	. 3
2.	Contrôles effectués	. 4
3.	Commentaires sur l'état résumant la situation active et passive	. 4
4.	Événements survenus après la clôture intermédiaire	. 4
5.	Limitations concernant à répartition bénéficiaire	. 4
6	Conclusion	_

2 | Page



#### 1. Introduction

Le Conseil d'administration propose, conformément à l'article 37 des statuts de distribuer un acompte sur le dividende qui sera octroyé sur les résultats de l'exercice sur le vu d'un état vérifié par le Collège des contrôleurs aux comptes et résumant la situation active et passive.

Conformément à ces dispositions statutaires, je soussigné Thierry LEJUSTE, Reviseur d'Entreprises, commissaire de la société coopérative à responsabilité limitée ORES ASSETS, et représentant la SCRL RSM InterAudit dont les bureaux sont établis au n° 14, Rue Antoine de Saint-Exupéry à 6041 Gosselies, ai été mandaté par le Conseil d'Administration en vue d'établir le rapport requis par les statuts.

Notre rapport est basé sur un état résumant la situation active et passive de la société ne remontant pas à plus de 2 mois. Une situation comptable arrêtée au 31 octobre 2016 nous a été remise à cet effet.

Nous avons procédé à un examen limité de l'état résumant la situation active et passive intermédiaire ci-joint pour la période du 1 janvier 2016 au 31 octobre 2016, dont le total du bilan s'élève à 3.962.341.629,36 EUR.

L'état résumant la situation active et passive intermédiaire a été établi sous la responsabilité du Conseil d'administration afin de lui permettre d'évaluer si le bénéfice disponible, tel que déterminé par les dispositions de l'article 37 ses statuts de la scrl Ores Assets, est suffisant pour permettre la distribution d'un acompte sur dividendes de 47.874.416,31 EUR répartis comme suit par secteur et par énergie :

ELECTRIC	CITE CONTROL OF THE C
Namur	5.707.066,31€
Hainaut	11.101.506,32€
Est	1.799.335,74€
Luxembourg	5.278.704,80€
Verviers	2.214.455,86€
Brabant Wallon	3.880.368,81€
Mouscron	627.163,66€
Secteur commun	621.102,63€
Total Électricité	31.229.704,13€
GAZ	
Namur	1.479.865,57€
Hainaut	10.669.411,13€
Luxembourg	531.844,64€
Brabant Wallon	3.224.823,17€
Mouscron	555.504,24€
Secteur commun	183.263,43€
Total Gaz	16.644.712,18€
Acompte sur dividende total	47.874.416,31€

3 | Page



#### 2. Contrôles effectués

Notre mission a été effectuée conformément aux recommandations de révision de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relatives à l'examen limité. L'examen limité d'une situation intermédiaire consiste principalement en l'analyse des données financières et la discussion de ces informations avec la Direction.

L'étendue des travaux entrant dans le cadre de cet examen est moins importante que celle qui résulte d'un contrôle plénier conformément aux normes de révision généralement appliquées. De ce fait, nous ne pouvons pas émettre d'opinion sur l'état ci-joint.

Nous nous sommes également assuré que les statuts prévoient expressément que le Conseil d'administration peut distribuer un acompte sur dividende.

#### 3. Commentaires sur l'état résumant la situation active et passive

La situation active et passive intermédiaire au 31 octobre 2016 a été établie sous la responsabilité du Conseil d'administration conformément à la législation comptable et aux règles d'évaluation de la société et concorde avec la comptabilité d'Ores Assets scrl. Les règles d'évaluation approuvées par le Conseil d'administration sont identiques à celles utilisées au cours de l'exercice précédent.

#### 4. Événements survenus après la clôture intermédiaire

À la date de ce rapport, sur base des discussions que nous avons eues avec la Direction, il ne s'est produit depuis le 31 octobre 2016, date de l'état résumant la situation active et passive intermédiaire, aucun événement important qui aurait un impact significatif sur celle-ci.

#### 5. Limitations concernant à répartition bénéficiaire

Conformément à l'article 428 du Code des Sociétés, un prélèvement d'un vingtième au moins du bénéfice net doit être affecté à la formation d'un fonds de réserve ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième de la part fixe du capital social.

Conformément à l'article 429, aucune distribution ne peut être faite lorsqu'à la date de clôture du dernier exercice, l'actif net tel qu'il résulte des comptes annuels est, ou deviendrait, à la suite d'une telle distribution, inférieur au montant de la part fixe du capital ou au montant du capital libéré lorsque celui-ci est inférieur à la part fixe du capital, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il figure au bilan, déduction faite des provisions et dettes. Pour la distribution de dividendes, l'actif ne peut comprendre le montant non encore amorti des frais d'établissement et sauf cas exceptionnel à justifier, le montant non encore amorti des frais de recherche et de développement.

Conformément à l'article 384, sauf disposition statutaire contraire, l'assemblée générale décide de l'affectation des bénéfices et des pertes.

4 | Page



#### **RSM InterAudit**

Rue Antoine de Saint-Exupéry 14 B 6041 Gosselies

T +32 (0)71 37 03 13 F +32 (0)71 37 01 39

www.rsmbelgium.be

## **Ores Assets scrl**

Rapport du commissaire sur l'état résumant la situation active et passive au 31 octobre 2016 de Dans le cadre de la proposition de distribution d'un acompte sur dividende

#### AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit Scri (°) - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles - (°) Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem



## **Ores Assets scrl**

Situation comparative 31 octobre 2016 – 31 décembre 2015

6 | Page



### ORES ASSETS TOTAL : BILAN au 31 10 2016 - 31 12 2015

	ACTIF		TOTAL		
	20111	Codes	2016	2015	
	ACTIFS IMMOBILISES	21/28	3.475.804.232,14	3.397.203.517,75	
II.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<u>21</u>	22.141.487,33	20.625.204,09	
III.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.	22/27	3.452.991.140,65	3.375.922.907,87	
	A. Terrains et constructions.	22	88.980.617,39	85.182.029,62	
	B. Installations techniques et machines. C. Mobilier, matériel roulant et	<u>23</u>	3.335.666.644,62	3.257.667.480,0	
	outillage.	<u>24</u>	27.649.734,74	28.770.274,30	
	E Autres immobilisations corporelles	<u>26</u>	694.143,90		
IV.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.  B. Autres entreprises avec lien de participation	<u>28</u>	671.604,16	655.405,79	
	Participations     Autres immobilisations financières.	<u>282</u>	456.072,00	456.072,00	
	1. Actions et parts.	284	16.891,92	16.891,92	
	Créances et cautionnements en numéraires.	285/8	198.640,24	182.441,87	
	ACTIFS CIRCULANTS	29/58	486.537.397,22	442.950.715,44	
V.	ODEANOES A DULIS DUIN AN		200 040 05	74 500 00	
v.	CREANCES A PLUS D'UN AN B. Autres créances.	<u>29</u>	<b>298.649,95</b> 298.649,95		
	B. Addres creances.	<u>291</u>	290.049,90	74.500,00	
VI.	STOCKS ET COMMANDES EN COURS				
	D'EXECUTION.	<u>3</u>	9.258.494,75	7.672.574,74	
	B. Commandes en cours d'exécution.	<u>37</u>	9.258.494,75	7.672.574,74	
VII.	CREANCES A UN AN AU PLUS.	40/41	237.300.831,99	157.381.898,23	
	A. Créances commerciales.	40	146.717.133,89		
	B. Autres créances.	41	90.583.698,10	3.349.574,64	
Χ.	COMPTES DE REGULARISATION.	<u>490/1</u>	239.679.420,53	277.821.676,44	
	TOTAL DE L'ACTIF		3.962.341.629,36	3.840.154.233,19	

7 | Page

42/43



	PASSIF	Codes	тот	AL
	- 43317	Codes	2016	2015
CAPIT	AUX PROPRES	10/15	1.748.887.653,89	1.681.526.156,01
I. CAPITAL.		10	793.904.619,26	793.170.006,99
A. Capital sousci	it.	100	793.904.619,26	· ·
III. PLUS-VALUES	DE REEVALUATION.	12	566.185.323,64	583.704.646,49
IV. RESERVES.		<u>13</u>	321.304.355,38	304.651.502,53
A. Réserve légal B. Réserves indi		130 131	366.819,18	366.819,18
2. Autres.	sponibles.	1311 1311	194.017.270,08	177.322.839,01
D. Réserves dis	oonibles.	<u>133</u>	126.920.266,12	126.961.844,34
RESULTAT DE LA P	ERIODE		67.493.355,61	
PROVISIONS POL	JR RISQUES ET CHARGES	16	18.024.881,64	18.002.727,93
	T IMPOTS DIFFERES. ur risques et charges.	<u>16</u>	18.024.881,64	18.002.727,93
	ues et charges	163/5	18.024.881,64	18.002.727,93
	environnementales	<u>163</u>	7.442.907,31	18.002.727,93
Provisions	pour litiges	<u>164</u>	10.581.974,33	0,00
	DETTES	17/49	2.195.429.093,83	2.140.625.349,25
VIII. <u>DETTES A PLU</u>	S D'UN AN.	17	1.735.127.045,24	1.735.647.634,87
A Dettes financi	7	170/4		00.0 17.00 1,07
4. Etablissem	ent de crédit	<u>173</u>	999.179.315,72	999.179.315,72
5. Autres emp		<u>174</u>	734.767.811,27	· ·
D. Autres dettes.		<u>178/9</u>	1.179.918,25	1.700.507,88
IX. DETTES A UN A		42/48	337.359.071,83	356.545.961,30
	échéant dans l'année	<u>42</u>	104.318.473,34	109.107.877,88
B. Dettes financi		43	50.000.000,00	50.000.000,00
1. Fournisseu		<u>44</u> 440/4	86.731.933,09	104.018.456,98
D. Acomptes reç	us sur commandes.	46	24.602.795,24	22.423.356,13
E. Dettes fiscale sociales.	s, salariales et	AE	53.960.166,12	9 270 257 24
F. Autres dettes.		<u>45</u> 47/48	17.745.704,04	8.378.257,21 62.618.013,10
X. COMPTES DE F	REGULARISATION.	492/3	122.942.976,76	48.431.753,08

8 | Page

43/43



### **ORES ASSETS SCRL**

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

#### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS - OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 3.899.194.729,88 Eur et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de 92.776.526,96 à Eur.

#### Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.



RSM interAudit is a member of the RSM network and trades as RSM, RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM interAudit Scrt <sup>(1)</sup> - réviseurs d'entreprises - Siège social chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles interaudit@rsmbelgium loe - TVA BE 0436 391 122 - RPM Bruxelles - <sup>(7)</sup> Société civile à farme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Jupont Koevoets | Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charlerol, Mons and Zaventem



Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion sans réserve

À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÈGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur comptes annuels:

- Le rapport de gestion, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés et à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Gosselies, le 16 mai 2017

RSM INTERAUDIT SCRL COMMISSAIRE

REPRÉSENTÉE PAR THIERRY LÉJUSTE

Associé

2 | Page

# ANNEXE 1 POINT 1 – LISTE DES ASSOCIÉS – MISE À JOUR AU 31 DÉCEMBRE 2016

Secteur	Associés	Parts A Électricité	Parts A Gaz	Parts R Électricité	Parts R Gaz
ORES Namur	AISEAU-PRESLES	1	-	-	
ORES Hainaut	AISEAU-PRESLES	42	12	-	-
ORES Est	AMEL	1		-	-
ORES Hainaut	ANDERLUES	57	34	-	-
ORES Namur	ANHEE	29	1	4	-
ORES Hainaut	ANTOING	1	1	-	-
ORES Luxembourg	ARLON	573	13	-	-
ORES Namur	ASSESSE	19	1	-	-
ORES Hainaut	ATH	1	66	-	-
ORES Luxembourg	ATTERT	21	1	-	-
ORES Luxembourg	AUBANGE	200.262	2	-	-
ORES Verviers	AUBEL	1		1.500	-
ORES Verviers	BAELEN	1		1.500	-
ORES Luxembourg	BASTOGNE	205	1	-	-
ORES Namur	BEAURAING	96	1	-	-
ORES Brabant Wallon	BEAUVECHAIN	1	1	-	-
ORES Hainaut	BELOEIL	1	1	-	-
ORES Hainaut	BERNISSART	1	1	-	-
ORES Luxembourg	BERTOGNE	11	1	-	-
ORES Luxembourg	BERTRIX	87	1	-	-
ORES Namur	BIEVRE	1.295	1	-	-
ORES Hainaut	BINCHE	167	104	-	-
ORES Luxembourg	BOUILLON	80	1	-	-
ORES Hainaut	BOUSSU	128	148	-	-
ORES Brabant Wallon	BRAINE L'ALLEUD	1	1	-	-
ORES Brabant Wallon	BRAINE-LE-CHÂTEAU	1	1	7.217	161
ORES Hainaut	BRAINE-LE-COMTE	-	62	-	-
ORES Brabant Wallon	BRAINE-LE-COMTE	1	-	-	-
ORES Hainaut	BRUGELETTE	1	1	-	-
ORES Hainaut	BRUNEHAUT	1	-	-	-
ORES Est	BÜLLINGEN	1	-	-	-
ORES Est	BURG-REULAND	1	-	-	-
ORES Est	BÜTGENBACH	1	-	-	-
ORES Hainaut	CELLES	1	-	-	-
ORES Namur	CERFONTAINE	5	1	-	-
ORES Hainaut	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	80	70	-	-
ORES Hainaut	CHARLEROI	1.416	1.023	-	-
ORES Brabant Wallon	CHASTRE	-	1	-	-
ORES Hainaut	CHATELET	186	194	-	-
ORES Brabant Wallon	CHAUMONT-GISTOUX	1	1	-	-
ORES Hainaut	CHIEVRES	1	1	-	-
ORES Luxembourg	CHINY	43	1	-	-
ORES Namur	CINEY	12	1	-	-
ORES Verviers	CLAVIER	1	-	-	-

Secteur	Associés	Parts A Électricité	Parts A Gaz	Parts R Électricité	Parts R Gaz
ORES Hainaut	COLFONTAINE	136	104		
ORES Hainaut	COURCELLES	282	124	-	-
ORES Brabant Wallon	COURT-ST-ETIENNE	1	1	6.491	760
ORES Namur	COUVIN	2.770	1	-	-
ORES Verviers	DALHEM	1	-	-	-
ORES Luxembourg	DAVERDISSE	11	1	-	-
ORES Namur	DINANT	12	1	-	-
ORES Namur	DOISCHE	4	1	1	-
ORES Hainaut	DOUR	107	66	-	-
ORES Luxembourg	DURBUY	101	1	-	
ORES Brabant Wallon	ECAUSSINNES	1	1	14.209	1.553
ORES Namur	EGHEZEE	6.026	1	1.091	
ORES Hainaut	ELLEZELLES	1	1	-	-
ORES Hainaut	ENGHIEN	1	1	-	-
ORES Luxembourg	EREZEE	16	1	-	-
ORES Hainaut	ERQUELINNES	51	25	-	-
ORES Mouscron	ESTAIMPUIS	14.008	1.271	-	-
ORES Hainaut	ESTINNES	33	1	-	-
ORES Luxembourg	ETALLE	39	1	-	-
ORES Est	EUPEN	1	-	-	-
ORES Hainaut	FARCIENNES	1	11	-	-
ORES Luxembourg	FAUVILLERS	11	1	-	-
ORES Namur	FERNELMONT	6	1	-	-
ORES Verviers	FERRIERES	1	-	3.664	-
ORES Hainaut	FLEURUS	1	1	-	
ORES Hainaut	FLOBECQ	1	1	-	-
ORES Namur	FLOREFFE	6	1	1	-
ORES Namur	FLORENNES	38	1	7	-
ORES Luxembourg	FLORENVILLE	74	1	-	-
ORES Hainaut	FONTAINE-L'EVEQUE	110	55	-	-
ORES Namur	FOSSES-LA-VILLE	8	1	-	-
ORES FOURONS	FOURONS	-	-	-	-
ORES Hainaut	FRAMERIES	137	119	-	-
ORES Hainaut	FRASNES-LEZ-ANVAING	49.891	1	-	-
ORES Namur	GEDINNE	13	1	3	-
ORES Namur	GEMBLOUX	17	2.130	-	-
ORES Brabant Wallon	GENAPPE	1	1	50	37
ORES Namur	GERPINNES	5.337	-	966	-
ORES Hainaut	GERPINNES		8	-	-
ORES Namur	GESVES	104	1	19	-
ORES Luxembourg	GOUVY	32	1	-	-
ORES Brabant Wallon	GREZ-DOICEAU	1	1		-
ORES Luxembourg	HABAY	77	1		-
ORES Verviers	HAMOIR	1	-	-	-
ORES Namur	HAMOIS	6	1	1	
ORES Hainaut	HAM-SUR-HEUR/NALINNES	60	17	-	-
ORES Namur	HASTIERE	6	1	1	-
ORES Namur	HAVELANGE	158	1	29	_
ORES Brabant Wallon	HELECINE	1	1		
D. GOGILE TTURIOR					

Secteur	Associés	Parts A Électricité	Parts A Gaz	Parts R Électricité	Parts R Gaz
ORES Hainaut	HENSIES	26	1	-	
ORES Luxembourg	HERBEUMONT	11	1	-	
ORES Verviers	HERVE	1	_	3.227	
ORES Hainaut	HONNELLES	32	_	-	
ORES Luxembourg	HOTTON	53	1	_	
ORES Luxembourg	HOUFFALIZE	45	1	_	
ORES Namur	HOUYET	5	1	_	
ORES Brabant Wallon	INCOURT		1	_	3
ORES Brabant Wallon	ITTRE	1	1	5.359	114
ORES Namur	JEMEPPE-SUR-SAMBRE	8.103	1	1.466	
ORES Brabant Wallon	JODOIGNE	1	1	-	
ORES Hainaut	JURBISE	1	1		
ORES Est	KELMIS	1		-	-
ORES Namur	LA BRUYERE	6	1	1	
ORES Brabant Wallon	LA HULPE	1	1	8.062	1 002
ORES Hainaut	LA HOLPE LA LOUVIERE	382	429	0.002	1.882
	LA ROCHE-EN-ARDENNE	57	1	-	-
ORES Luxembourg ORES Brabant Wallon		1	1	11.794	241
	LASNE LE ROEULX	38	28	11.774	241
ORES Hainaut				-	•
ORES Luxembourg	LEGLISE	17	1	-	•
ORES Hainaut	LENS	1	1	-	-
ORES Namur	LES BONS VILLERS	7	-	-	-
ORES Hainaut	LES-BONS-VILLERS		1	-	-
ORES Hainaut	LESSINES	1	1	-	-
ORES Hainaut	LEUZE-EN-HAINAUT	1	1	-	-
ORES Luxembourg	LIBIN	32	1	-	-
ORES Luxembourg	LIBRAMONT-CHEVIGNY	112	1	-	-
ORES Verviers	LIERNEUX	1	-	1.000	-
ORES Verviers	LIMBOURG	1	-	-	
ORES Brabant Wallon	LINCENT	1	1	3.723	7
ORES Hainaut	LOBBES	27	1	-	-
ORES Est	LONTZEN	1	-	-	-
ORES Est	MALMEDY	1	-	-	-
ORES Hainaut	MANAGE	104	133	-	-
ORES Luxembourg	MANHAY	19	1	-	-
ORES Luxembourg	MARCHE-EN-FAMENNE	260	1	-	-
ORES Luxembourg	MARTELANGE	21	1	-	-
ORES Luxembourg	MEIX-DEVANT-VIRTON	26	1	-	-
ORES Hainaut	MERBES-LE-CHÂTEAU	21	9	-	-
ORES Luxembourg	MESSANCY	65	2	-	-
ORES Namur	METTET	18	1	3	-
ORES Hainaut	MONS	589	708	-	-
ORES Hainaut	MONTIGNY-LE-TILLEUL	97	23	-	-
ORES Brabant Wallon	MONT-ST-GUIBERT	1	1	-	-
ORES Hainaut	MORLANWELZ	88	90	-	-
ORES Mouscron	MOUSCRON	2	1	-	-
ORES Luxembourg	MUSSON	40	1	-	-
ORES Namur	NAMUR	15.820	1.238	-	-
ORES Luxembourg	NASSOGNE	425	1	-	-

Secteur	Associés	Parts A Électricité	Parts A Gaz	Parts R Électricité	Parts R Gaz
ORES Luxembourg	NEUFCHATEAU	61	1	-	-
ORES Brabant Wallon	NIVELLES	1	1	36.558	6.714
ORES Namur	ONHAYE	4	1	-	-
ORES Brabant Wallon	ORP-JAUCHE	1	1	-	-
ORES Brabant Wallon	OTTIGNIES	1	1	5.000	5.000
ORES Verviers	OUFFET	1	-	2.175	-
ORES Luxembourg	PALISEUL	54	1	-	-
ORES Mouscron	PECQ	7.447	1	725	-
ORES Hainaut	PERUWELZ	1	1	-	-
ORES Brabant Wallon	PERWEZ	-	1	-	-
ORES Namur	PHILIPPEVILLE	21	1	-	-
ORES Est	PLOMBIERES	1	-	-	-
ORES Hainaut	PONT-A-CELLES	141	17	-	-
ORES Namur	PROFONDEVILLE	9	1	2	-
ORES Hainaut	QUAREGNON	120	152	-	-
ORES Hainaut	QUEVY	41	3	-	-
ORES Hainaut	QUIEVRAIN	43	40	-	-
ORES Est	RAEREN	1	-	-	-
ORES Brabant Wallon	RAMILLIES	1	-	-	-
ORES Brabant Wallon	REBECQ	1	1	-	-
ORES Luxembourg	RENDEUX	21	1	-	-
ORES Brabant Wallon	RIXENSART	1	1	3.036	1.972
ORES Namur	ROCHEFORT	3	1	-	-
ORES Luxembourg	ROUVROY	18	1	-	-
ORES Luxembourg	SAINTE-ODE	17	1	-	-
ORES Hainaut	SAINT-GHISLAIN	134	57	-	-
ORES Luxembourg	SAINT-HUBERT	567	1	-	-
ORES Luxembourg	SAINT-LEGER	31	1	-	-
ORES Namur	SAMBREVILLE	59.246	1	1.500	-
ORES Est	SANKT VITH	1	-	-	-
ORES Hainaut	SENEFFE	64	22	-	-
ORES Hainaut	SILLY	1	1	-	-
ORES Hainaut	SOIGNIES	17	86	-	-
ORES Namur	SOMBREFFE	7	1	1	-
ORES Namur	SOMME-LEUZE	16	1	-	-
ORES Verviers	SPA	1	-	-	-
ORES Verviers	STOUMONT	1	-	-	-
ORES Luxembourg	TELLIN	22	1	-	-
ORES Luxembourg	TENNEVILLE	25	1	-	-
ORES Verviers	THEUX	1	-	-	-
ORES Verviers	THIMISTER-CLERMONT	1	-	-	-
ORES Hainaut	THUIN	69	4	-	-
ORES Verviers	TINLOT	1			
ORES Luxembourg	TINTIGNY	31	1	-	-
ORES Hainaut	TOURNAI	1	1	-	-
ORES Verviers	TROIS-PONTS	1	-	-	
ORES Brabant Wallon	TUBIZE	1	1	1	1
ORES Luxembourg	VAUX-SUR-SURE	22	1		
ORES Verviers	VERVIERS	1		_	
J. 120 TOI TIOIS	TERTIEIO				

ORES Luxembourg         VIELSALM         82         1         -         -           ORES Mamur         VIROINVAL         6.967         1         -         -           ORES Luxembourg         VIRTON         201         1         -         -           ORES Mamur         VRESSE         45         1         8         -           ORES Hamur         WALCOURT         14         1         -         -           ORES Brabant Wallon         WALHAIN         1         1         -         -           ORES Brabant Wallon         WATERLOO         1         1         2.661         2.341           ORES Luxembourg         WELLIN         32         1         -         -           ORES Namur         YVOIR         21.859         145         1.000         -           ORES Namur         IDE FIN         5.751.810         1.403.523         531.851         73.500           ORES Commun         IDE FIN         71.688         11.952         -         -           ORES Hainaut         IPFH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         - <t< th=""><th>Secteur</th><th>Associés</th><th>Parts A Électricité</th><th>Parts A Gaz</th><th>Parts R Électricité</th><th>Parts R Gaz</th></t<>	Secteur	Associés	Parts A Électricité	Parts A Gaz	Parts R Électricité	Parts R Gaz
ORES Luxembourg         VIRTON         201         1         -         -           ORES Namur         VRESSE         45         1         8         -           ORES Est         WAIMES         1         -         -         -           ORES Namur         WALCOURT         14         1         -         -         -           ORES Brabant Wallon         WALHAIN         1         1         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -	ORES Luxembourg	VIELSALM	82	1	-	-
ORES Namur         VRESSE         45         1         8         -           ORES Est         WAIMES         1         -         -         -           ORES Namur         WALCOURT         14         1         -         -           ORES Brabant Wallon         WALHAIN         1         1         -         -           ORES Brabant Wallon         WATERLOO         1         1         2.661         2.341           ORES Brabant Wallon         WAYRE         -         1         -         4.768           ORES Luxembourg         WELLIN         32         1         -         -           ORES Namur         YVOIR         21.859         145         1.000         -           COMMUNES         408.575         8.968         124.056         25.554           ORES Namur         I DE FI N         71.688         11.952         -         -           ORES Commun         I DE FI N         71.688         11.952         -         -           ORES Commun         I PFH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         -         -	ORES Namur	VIROINVAL	6.967	1	-	-
ORES Est         WAIMES         1         -         -         -           ORES Namur         WALCOURT         14         1         -         -           ORES Brabant Wallon         WALHAIN         1         1         1         -         -           ORES Brabant Wallon         WAVRE         -         1         -         4.768           ORES Dabant Wallon         WAVRE         -         1         -         -         -           ORES Luxembourg         WELIN         32         1         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         - <td>ORES Luxembourg</td> <td>VIRTON</td> <td>201</td> <td>1</td> <td>-</td> <td>-</td>	ORES Luxembourg	VIRTON	201	1	-	-
ORES Namur         WALCOURT         14         1         -         -           ORES Brabant Wallon         WALHAIN         1         1         1         -         -           ORES Brabant Wallon         WAVRE         -         1         1         2.661         2.341           ORES Brabant Wallon         WAVRE         -         1         -         4.768           ORES Luxembourg         WELLIN         32         1         -         -           ORES Namur         YVOIR         21.859         145         1.000         -           COMMUNES         408.575         8.968         124.056         25.554           ORES Namur         I DE FIN         5.751.810         1.403.523         531.851         73.500           ORES Commun         I DE FIN         71.688         11.952         -         -         -           ORES Commun         I PPH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Sets         FINEST         17.622         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -           ORES Commun         SOFILUX         46.461	ORES Namur	VRESSE	45	1	8	-
ORES Brabant Wallon         WALHAIN         1         1         1         2.661         2.341           ORES Brabant Wallon         WAYRE         -         1         1         2.661         2.341           ORES Luxembourg         WELLIN         32         1         -         -         -           ORES Namur         YVOIR         21.859         145         1.000         -         -           COMMUNES         408.575         8.968         124.056         25.554         -         -           ORES Namur         IDEFIN         5.751.810         1.403.523         531.851         73.500           ORES Commun         IDEFIN         71.688         11.952         -         -           ORES Commun         IPFH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         -         -           ORES Est         FINEST         2.251.189         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -           ORES Commun         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407	ORES Est	WAIMES	1	-	-	-
ORES Brabant Wallon         WATERLOO         1         1         2.661         2.341           ORES Brabant Wallon         WAVRE         -         1         -         4.768           ORES Luxembourg         WELLIN         32         1         -         -           ORES Namur         YVOIR         21.859         145         1.000         -           COMMUNES         408.575         8.968         124.056         25.554           ORES Namur         ID E F IN         5.751.810         1.403.523         531.851         73.500           ORES Commun         ID E F IN         71.688         11.952         -         -         -           ORES Commun         IPFH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         -         -           ORES Est         FINEST         2.251.189         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -           ORES Commun         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116	ORES Namur	WALCOURT	14	1	-	-
ORES Brabant Wallon         WAVRE         -         1         -         4.768           ORES Luxembourg         WELLIN         32         1         -         -           ORES Namur         YVOIR         21.859         145         1.000         -           COMMUNES         408.575         8.968         124.056         25.554           ORES Namur         ID E F I N         5.751.810         1.403.523         531.851         73.500           ORES Commun         ID E F I N         71.688         11.952         -         -           ORES Commun         IPFH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         -         -           ORES Est         FINEST         2.251.189         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -           ORES Commun         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -<	ORES Brabant Wallon	WALHAIN	1	1	-	-
ORES Luxembourg         WELLIN         32         1         -         -           ORES Namur         YVOIR         21.859         145         1.000         -           COMMUNES         408.575         8.968         124.056         25.554           ORES Namur         I D E F I N         5.751.810         1.403.523         531.851         73.500           ORES Commun         I D E F I N         71.688         11.952         -         -           ORES Hainaut         IPFH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         -         -           ORES Est         FINEST         2.251.189         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -           ORES Commun         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -           ORES Ormmun         FINIMO         2.4567         -         -         -           ORES Grabant Wallon         SEDIFIN         4.290.936         3.125.158<	ORES Brabant Wallon	WATERLOO	1	1	2.661	2.341
ORES Namur         YVOIR         21.859         145         1.000         -           COMMUNES         408.575         8.968         124.056         25.554           ORES Namur         I D E F I N         5.751.810         1.403.523         531.851         73.500           ORES Commun         I D E F I N         71.688         11.952         -         -           ORES Hainaut         IPFH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         -         -           ORES Est         FINEST         2.251.189         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -           ORES Luxembourg         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Commun         SOFILUX         46.461         2.780         -         -           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -           ORES Gommun         FINIMO         24.567         -         -         -           ORES Gommun         SEDIFIN         52.868         25.716	ORES Brabant Wallon	WAVRE	-	1	-	4.768
COMMUNES         408.575         8.968         124.056         25.554           ORES Namur         I DE F I N         5.751.810         1.403.523         531.851         73.500           ORES Commun         I DE F I N         71.688         11.952         -         -           ORES Hainaut         IPFH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         -         -           ORES Est         FINEST         2.251.189         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -           ORES Luxembourg         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Commun         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -           ORES Gommun         FINIMO         24.567         -         -         -           ORES Gommun         SEDIFIN         52.868	ORES Luxembourg	WELLIN	32	1	-	-
ORES Namur         IDEFIN         5.751.810         1.403.523         531.851         73.500           ORES Commun         IDEFIN         71.688         11.952         -         -           ORES Hainaut         IPFH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         -         -           ORES Est         FINEST         2.251.189         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -           ORES Commun         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Commun         SOFILUX         46.461         2.780         -         -         -           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -         -           ORES Commun         FINIMO         24.567         -         -         -         -         -           ORES Brabant Wallon         SEDIFIN         4.290.936         3.125.158         174.503         54.184           ORES Mouscron         IEG         744.996         576.870         25.020         19.563     <	ORES Namur	YVOIR	21.859	145	1.000	-
ORES Commun         I D E F I N         71.688         11.952         -         -           ORES Hainaut         IPFH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         -         -           ORES Est         FINEST         2.251.189         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -         -           ORES Luxembourg         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Commun         SOFILUX         46.461         2.780         -         -           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -           ORES Commun         FINIMO         24.567         -         -         -           ORES Brabant Wallon         SEDIFIN         4.290.936         3.125.158         174.503         54.184           ORES Commun         SEDIFIN         52.868         25.716         -         -           ORES Mouscron         IEG         744.996         576.870         25.020         19.563           ORES Hainaut         IGRETEC		COMMUNES	408.575	8.968	124.056	25.554
ORES Commun         I D E F I N         71.688         11.952         -         -           ORES Hainaut         IPFH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         -         -           ORES Est         FINEST         2.251.189         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -         -           ORES Luxembourg         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Commun         SOFILUX         46.461         2.780         -         -           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -           ORES Commun         FINIMO         24.567         -         -         -           ORES Brabant Wallon         SEDIFIN         4.290.936         3.125.158         174.503         54.184           ORES Commun         SEDIFIN         52.868         25.716         -         -           ORES Mouscron         IEG         744.996         576.870         25.020         19.563           ORES Hainaut         IGRETEC						
ORES Hainaut         IPFH         10.877.859         9.966.615         1.352.091         673.286           ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         -         -           ORES Est         FINEST         2.251.189         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -         -           ORES Luxembourg         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Commun         SOFILUX         46.461         2.780         -         -           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -           ORES Commun         FINIMO         24.567         -         -         -           ORES Brabant Wallon         SEDIFIN         4.290.936         3.125.158         174.503         54.184           ORES Commun         SEDIFIN         52.868         25.716         -         -           ORES Mouscron         IEG         744.996         576.870         25.020         19.563           ORES Hainaut         IGRETEC         2         2         -         -           IPF         32.163.874         1	ORES Namur	IDEFIN	5.751.810	1.403.523	531.851	73.500
ORES Commun         IPFH         175.421         90.488         -         -           ORES Est         FINEST         2.251.189         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -           ORES Luxembourg         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Commun         SOFILUX         46.461         2.780         -         -           ORES Commun         SOFILUX         46.461         2.780         -         -           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -           ORES Commun         FINIMO         24.567         -         -         -           ORES Brabant Wallon         SEDIFIN         4.290.936         3.125.158         174.503         54.184           ORES Commun         SEDIFIN         52.868         25.716         -         -         -           ORES Mouscron         IEG         744.996         576.870         25.020         19.563           ORES Commun         IEG         11.211         8.060         -         -           ORES Hainaut         IGRETEC         2	ORES Commun	IDEFIN	71.688	11.952	-	-
ORES Est         FINEST         2.251.189         -         -         -           ORES Commun         FINEST         17.622         -         -         -           ORES Luxembourg         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Commun         SOFILUX         46.461         2.780         -         -           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -           ORES Commun         FINIMO         24.567         -         -         -           ORES Brabant Wallon         SEDIFIN         4.290.936         3.125.158         174.503         54.184           ORES Commun         SEDIFIN         52.868         25.716         -         -         -           ORES Mouscron         IEG         744.996         576.870         25.020         19.563           ORES Commun         IEG         11.211         8.060         -         -           ORES Hainaut         IGRETEC         2         2         -         -           IPF         32.163.874         15.689.756         2.579.329         840.940           TOTAL         48.271.173         3.569.879 <td>ORES Hainaut</td> <td>IPFH</td> <td>10.877.859</td> <td>9.966.615</td> <td>1.352.091</td> <td>673.286</td>	ORES Hainaut	IPFH	10.877.859	9.966.615	1.352.091	673.286
ORES Commun FINEST 17.622	ORES Commun	IPFH	175.421	90.488	-	-
ORES Luxembourg         SOFILUX         5.005.128         478.592         493.643         20.407           ORES Commun         SOFILUX         46.461         2.780         -         -           ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -           ORES Commun         FINIMO         24.567         -         -         -           ORES Brabant Wallon         SEDIFIN         4.290.936         3.125.158         174.503         54.184           ORES Commun         SEDIFIN         52.868         25.716         -         -         -           ORES Mouscron         IEG         744.996         576.870         25.020         19.563           ORES Commun         IEG         11.211         8.060         -         -           ORES Hainaut         IGRETEC         2         2         -         -           IPF         32.163.874         15.689.756         2.579.329         840.940           TOTAL         32.572.449         15.698.724         2.703.385         866.494           48.271.173         3.569.879         2.703.385         866.494	ORES Est	FINEST	2.251.189	-	-	-
ORES Commun SOFILUX 46.461 2.780	ORES Commun	FINEST	17.622	-	-	-
ORES Verviers         FINIMO         2.842.116         -         2.221         -           ORES Commun         FINIMO         24.567         -         -         -           ORES Brabant Wallon         SEDIFIN         4.290.936         3.125.158         174.503         54.184           ORES Commun         SEDIFIN         52.868         25.716         -         -         -           ORES Mouscron         IEG         744.996         576.870         25.020         19.563           ORES Commun         IEG         11.211         8.060         -         -           ORES Hainaut         IGRETEC         2         2         -         -           IPF         32.163.874         15.689.756         2.579.329         840.940           TOTAL         32.572.449         15.698.724         2.703.385         866.494           48.271.173         3.569.879	ORES Luxembourg	SOFILUX	5.005.128	478.592	493.643	20.407
ORES Commun         FINIMO         24.567         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -         -	ORES Commun	SOFILUX	46.461	2.780	-	-
ORES Brabant Wallon         SEDIFIN         4.290.936         3.125.158         174.503         54.184           ORES Commun         SEDIFIN         52.868         25.716         -         -           ORES Mouscron         IEG         744.996         576.870         25.020         19.563           ORES Commun         IEG         11.211         8.060         -         -           ORES Hainaut         IGRETEC         2         2         -         -           IPF         32.163.874         15.689.756         2.579.329         840.940           TOTAL         32.572.449         15.698.724         2.703.385         866.494           48.271.173         3.569.879	ORES Verviers	FINIMO	2.842.116	-	2.221	-
ORES Commun         SEDIFIN         52.868         25.716         -         -           ORES Mouscron         IEG         744.996         576.870         25.020         19.563           ORES Commun         IEG         11.211         8.060         -         -           ORES Hainaut         IGRETEC         2         2         -         -           IPF         32.163.874         15.689.756         2.579.329         840.940           TOTAL         32.572.449         15.698.724         2.703.385         866.494           48.271.173         3.569.879	ORES Commun	FINIMO	24.567	-	-	-
ORES Mouscron         IEG         744.996         576.870         25.020         19.563           ORES Commun         IEG         11.211         8.060         -         -           ORES Hainaut         IGRETEC         2         2         -         -           IPF         32.163.874         15.689.756         2.579.329         840.940           TOTAL         32.572.449         15.698.724         2.703.385         866.494           48.271.173         3.569.879	ORES Brabant Wallon	SEDIFIN	4.290.936	3.125.158	174.503	54.184
ORES Commun         IEG         11.211         8.060         -         -           ORES Hainaut         IGRETEC         2         2         -         -           IPF         32.163.874         15.689.756         2.579.329         840.940           TOTAL         32.572.449         15.698.724         2.703.385         866.494           48.271.173         3.569.879	ORES Commun	SEDIFIN	52.868	25.716	-	-
ORES Hainaut IGRETEC 2 2  IPF 32.163.874 15.689.756 2.579.329 840.940  TOTAL 32.572.449 15.698.724 2.703.385 866.494  48.271.173 3.569.879	ORES Mouscron	IEG	744.996	576.870	25.020	19.563
IPF     32.163.874     15.689.756     2.579.329     840.940       TOTAL     32.572.449     15.698.724     2.703.385     866.494       48.271.173     3.569.879	ORES Commun	IEG	11.211	8.060	-	-
TOTAL 32.572.449 15.698.724 2.703.385 866.494 48.271.173 3.569.879	ORES Hainaut	IGRETEC	2	2	-	-
48.271.173 3.569.879		IPF	32.163.874	15.689.756	2.579.329	840.940
to the control of the		TOTAL	32.572.449	15.698.724	2.703.385	866.494
Parts A Parts R			48.271.173		3.569.879	
			Parts A		Parts R	



# II. COMPTES CONSOLIDÉS

# RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Mesdames, Messieurs,

Conformément au Code des sociétés et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités du groupe ORES durant l'exercice 2016, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2016.

# Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation du groupe ORES

### A. REMARQUE PRÉLIMINAIRE

Le groupe ORES (ci-après désigné le « Groupe » ) est constitué, d'une part, d'ORES Assets scrl, créée à partir de la fusion des huit intercommunales mixtes wallonnes de distribution de gaz et d'électricité survenue en 2013 (ci-après désignée « GRD » ou « ORES Assets »), et d'autre part, d'ORES scrl, dont la quasi-totalité des parts est détenue par ORES Assets (99,68%) ; le solde étant détenu par les intercommunales pures de financement associées dans ORES Assets et par RESA.

Dans le Groupe est également reprise une société détenue partiellement par la société ORES scrl : Atrias, détenue à concurrence de 16,7%. Du fait de l'influence notable d'ORES scrl sur cette société, le Groupe a décidé de la consolider par mise en équivalence.

Comme mentionné dans notre rapport de gestion relatif à la clôture des comptes consolidés de 2015, la participation de 30% détenue par ORES scrl sur la société Index'is a été

vendue avec prise d'effet comptable au 1er janvier 2016. De ce fait, cette participation autrefois mise en équivalence est sortie du périmètre de consolidation sans aucune conséquence sur le compte de résultats consolidé au 31 décembre 2016.

Engie/Electrabel ayant cédé sa participation dans ORES Assets aux intercommunales pures de financement qui y sont associées en date du 31 décembre 2016, ORES Assets est à présent détenue à concurrence de 100% par les pouvoirs publics (communes sur le territoire desquelles elle opère ou intercommunales pures de financement).

Le Groupe est uniquement actif en Belgique et, exclusivement en Wallonie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, sur le territoire des communes qui sont associées à ORES Assets. L'adresse du Groupe est le siège social d'ORES scrl : avenue Jean Monnet, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve (Belgique).

### COMMENTAIRES DES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2016

- En janvier, ORES a lancé son programme « Optimum ». Ce programme, mis en place dans le contexte de la préparation d'une nouvelle méthodologie tarifaire pour la période 2019–2023, vise à améliorer les performances et à créer de la valeur au sein de l'entreprise afin de permettre la réalisation de ses grands projets stratégiques dans les années à venir (notamment relatifs à Atrias, ainsi qu'aux réseaux et comptage intelligents).
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'apport en nature d'une partie la commune de Frasnes-lez-Anvaing est effectif, de même que la scission partielle ORES Assets/Fourons, la commune de Fourons étant transférée à Inter-Energa/Infrax.
- En février, soit six mois après le début de notre opération de promotion du gaz naturel, l'ensemble des gestionnaires des réseaux de distribution, Fluxys (le gestionnaire du réseau de transport) et l'ARGB (l'Association Royale des Gaziers Belges) s'associent pour une campagne marketing nationale.
- Fin 2016, ORES a décidé de participer au mécanisme dit du « tax shelter », via le financement d'une œuvre audiovisuelle.
- Tout comme cela a été le cas en 2015, une recapitalisation a été réalisée par les associés à la fin de l'exercice.

- Le 31 décembre 2016, Engie/Electrabel est sortie du capital d'ORES Assets par la cession de ses participations aux intercommunales pures de financement associées. Engie/Electrabel n'a pas participé à la recapitalisation de 2016, mais a droit au dividende 2016 complet relatif à sa participation, celle-ci ayant été détenue durant l'ensemble de l'exercice.
- Le protocole d'accord de 2011 relatif au réseau de distribution d'électricité sur le territoire de la Ville de Liège, ainsi que sa convention d'exécution, prévoyaient notamment qu'à partir du 1er janvier 2017, l'exploitation de ce réseau, réalisée jusqu'à cette date par ORES, serait reprise par RESA. Dans ce cadre, une part d'ORES avait été cédée par ORES Assets à RESA et devait lui être rétrocédée le 31 décembre 2016. Il est apparu toutefois qu'il ne serait pas possible pour RESA de reprendre certaines données informatiques au 1er janvier 2017 (essentiellement des bases de données clients). À cette date, à l'exception de ces bases de données, la gestion opérationnelle et journalière sur le territoire du centre-ville de Liège a effectivement été reprise par RESA. La rétrocession de la part d'ORES par RESA à ORES Assets a été reportée à la date de reprise complète de ces bases de données informatiques.

### B. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS EN VUE D'EXPOSER D'UNE MANIÈRE FIDÈLE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

### a) Éléments du compte de résultats au 31 décembre 2016

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	31/12/2016	31/12/2015
Ventes et prestations	1.127.955	1.129.274
Coût des ventes et prestations	- 926.747	-923.477
Bénéfice d'exploitation	201.208	205.797
Produits financiers	456	2.042
Charges financières	- 66.296	-67.827
Bénéfice de l'exercice avant impôts	135.368	140.012
Impôts sur le résultat	- 41.924	-53.883
Transfert aux réserves immunisées	- 744	
Bénéfice consolidé de l'exercice	92.700	86.129

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 1.087.759 k€ en 2016 contre 1.087.879 k€ en 2015. Il comprend principalement les redevances de transit facturées aux fournisseurs d'énergie, les ventes d'énergie aux clients protégés, ainsi que les produits relatifs aux travaux pour compte de tiers.

Les autres produits d'exploitation se sont élevés en 2016 à 40.196 k€ contre 41.395 k€ en 2015.

Les coûts des ventes et prestations s'élèvent en 2016 à 926.747 k€, soit une diminution de 3.270 k€ par rapport à 2015.

- Signalons à ce sujet que les services et biens divers s'élèvent en 2016 à 570.343 k€ (en diminution de 4.262 k€) ; la redevance Elia constitue l'élément le plus important de cette rubrique de coûts, elle s'élève en 2016 à 349.330 k€.
- Les rémunérations et charges sociales s'élèvent quant à elles en 2016 à 172.519 k€ contre 173.460 k€ en 2015.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles augmentent de 7.389 k€ et s'élèvent à 139.175 k€ en 2016.
- En ce qui concerne les réductions de valeur sur les créances commerciales, en 2015, les reprises et utilisations étaient largement supérieures aux dotations, un produit de 19.153 k€ avait été enregistré. En 2016, un produit de 337 k€ a été enregistré.
- En 2015, des dotations aux provisions pour risques et charges avaient été comptabilisées pour 10.772 k€. En 2016, ce sont globalement des reprises ou utilisations de provisions qui ont été comptabilisées pour 898 k€, soit une diminution du coût de 11.670 k€

Le résultat financier du Groupe s'élève à 65.840 k€ contre 65.785 k€ en 2015. Il s'agit principalement des intérêts payés pour emprunts bancaires, obligataires et billets de trésorerie.

Les impôts, constitués principalement de l'impôt des sociétés s'élèvent en 2016 à 41.924 k€ contre 53.883 k€ en 2015. La diminution de 11.959 k€ s'explique en grande partie par la régularisation relative à l'exercice comptable 2015 pour 8.212 k€.

Le bénéfice de l'exercice, après le transfert aux réserves immunisées (tax shelter) de 744 k€, s'élève à 92.700 k€ en 2016 contre 86.129 k€ en 2015, soit une augmentation de 12.643 k€.

Après mouvements sur réserves disponibles de 8.529 k€ (affectations) en 2016, les dividendes à verser aux associés pour l'activité « Gestion des réseaux » d'ORES Assets s'élèvent à :

- Électricité : 55.736 k€ c/ 44.683 k€ en 2015, soit + 24,7%
- Gaz: 28.102 k€ c/ 25.912 k€ en 2015, soit + 8,5%

Cette hausse des dividendes s'explique notamment par le fait qu'en 2016, les affectations aux réserves disponibles réalisées en application de la politique de dividende ont diminué de 6.484 k€ par rapport à 2015. À noter que le résultat de l'activité « autres » se chiffre à 410 k€ en 2016 contre 520 k€ en 2015.

La REMCI, rémunération équitable moyenne des capitaux investis, rémunération à laquelle ORES Assets a droit pour son activité « Gestion des Réseaux » et qui constitue l'essentiel du bénéfice du groupe s'est élevée en 2016 à :

- Électricité : 56.638 k€ c/ 55.747 k€ en 2015, soit + 1,6%
- Gaz : 29.014 k€ c/ 28.183 k€ en 2015, soit + 3%.

Rappelons que les éléments permettant la détermination de la REMCI sont décrits dans le rapport de gestion d'ORES Assets (en p.4 du présent document).

#### b) Éléments du bilan au 31 décembre 2016

Le total bilantaire s'élève à 4.079.874 k€ par rapport à 4.005.400 k€ à fin 2015.

#### **ACTIF**

Les frais d'établissement sont constitués des frais d'émission d'emprunts.

Les immobilisations incorporelles d'un montant de 37.437 k€ (c/ 24.599 k€ en 2015) sont constituées de dépenses relatives à des projets informatiques (notamment le projet Atrias) et de frais de développement (smart grids – « développement de réseaux intelligents » et smart metering – « comptage intelligent »).

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 3.459.500 k€ en 2016 par rapport à 3.375.923 k€ en 2015 (+ 83.577 k€). Cette évolution s'explique par les nouveaux investissements de l'année (228.712 k€), par les amortissements pratiqués sur les immobilisés et sur la plus-value en 2016 pour 129.261 k€. À noter qu'au 1er janvier 2016, l'apport en nature du réseau de la commune de Frasnes-lez-Anvaing est effectif (+ 7.428 k€ compris dans les investissements de l'année), de même que le transfert de la commune de Fourons vers Inter-Energa/Infrax (-7.135 k€).

Les immobilisations financières d'un montant de 6.891 k€ (c/6.491 k€ en 2015) sont constituées principalement de :

- Une avance des associés à Atrias pour 5.388 k€
- Un portefeuille titres de N-Allo pour une valeur de 824 k€
- Des garanties locatives et cautionnements pour une valeur de 659 k€
- Une participation dans Igretec et dans Laborelec pour 17 k€
- Une participation dans Atrias, cette société étant mise en équivalence pour 3 k€

La participation détenue dans la société Index'is a été vendue au 1<sup>er</sup> janvier 2016 à Eandis cvba.

Les stocks et commandes en cours d'exécution s'élèvent à 42.880 k $\in$  et sont composés de marchandises (33.570 k $\in$ ), ainsi que des travaux en cours pour compte des particuliers et des communes (9.310 k $\in$ ).

Les créances commerciales s'élèvent à 153.311 k $\in$  (c/ 159.247 k $\in$  en 2015) et se composent notamment des créances vis-àvis des fournisseurs d'énergie dans le cadre de la facturation des redevances de transit, ainsi que des créances envers la clientèle protégée et sous « fournisseur X ».

La rubrique « autres créances » (18.531 k $\in$  c/ 6.510 k $\in$  en 2015) comprend principalement les impôts et précomptes à récupérer (12.118 k $\in$ ), la TVA à récupérer (3.364 k $\in$ ), ainsi que les créances relatives aux dégâts au réseau occasionnés par des tiers (2.336 k $\in$ ).

Les placements, pour un montant total de 52.321 k€ (c/ 105.482 k€ en 2015), sont principalement constitués de placements en sicav et sur comptes à terme.

Les valeurs disponibles (59.840 k€) regroupent les liquidités détenues en comptes à vue et dans les fonds sociaux.

Les comptes de régularisation (244.826 k€ c/279.071 k€ en 2015) comprennent principalement le solde des capitaux pensions restant à prendre en charge pour un montant de 57.364 k€, la redevance de voirie gaz de 16.719 k€, les actifs régulatoires pour 135.415 k€, ainsi que la RTNR (redevance transit non-relevée) pour 27.470 k€.

#### **PASSIF**

Le capital souscrit s'élève au 31 décembre 2016 à 795.979 k€, en hausse de 2.809 k€ par rapport au 31 décembre 2015 et se compose de :

• Parts A : 438.991 k€

• Parts R : 356.988 k€

Le capital a augmenté de 2.809 k€ suite à la recapitalisation de 11.059 k€ survenue fin 2016 pour financer les investissements de l'exercice. Une partie de cette augmentation de capital (8.986 k€) a été financée par les associés publics par la conversion de parts R en parts A.

Signalons également le transfert de la commune de Fourons au 1er janvier 2016 vers Inter-Energa/Infrax, avec un impact à la baisse sur le capital pour − 505 k€, ainsi que la reprise, au 1er janvier 2016, des réseaux de la commune de Frasnes-lez-Anvaing gérés jusque-là par Gaselwest avec un impact à la hausse sur le capital pour 1.240 k€ (apport en nature ayant fait l'objet d'une augmentation de capital).

La réévaluation des immobilisations corporelles s'élevant à 562.796 k€ représente la différence initiale entre la RAB et la valeur comptable de ces mêmes immobilisations. Cette rubrique

est en diminution de 20.908 k€ suite à l'amortissement de la plus-value pratiqué au taux de 2% l'an (20.334 k€), mais également suite à la cession de la commune de Fourons (- 574 k€).

Les réserves consolidées augmentent de 29.238 k€ suite :

- Au transfert en réserves indisponibles de l'amortissement de la plus-value de réévaluation pour un montant de 20.334 k€ (à partir de la rubrique « Plus-value de réévaluation »)
- Au transfert de la commune de Fourons vers Inter-Energa/Infrax : pour un montant de 251 k€ (impact à la baisse) au niveau des réserves indisponibles et pour un montant de 41 k€ au niveau des réserves disponibles
- À la dotation, dans le cadre de l'affectation des résultats, aux réserves disponibles pour un montant de 11.372 k€
- Au prélèvement sur les réserves disponibles constituées en 2016 et qui concerne la quote-part d'Engie/ Electrabel : - 2.843 k€
- Au transfert aux réserves immunisées pour 744 k€ relatif au tax shelter
- À la plus-value réalisée sur la vente de la participation en Index'is de 77K€.

Le compte subside en capital (23 k€) représente le subside reçu de la Wallonie dans le cadre d'un projet de gestion des réseaux électriques de distribution ouverts au renouvelable (GREDOR).

Les intérêts de tiers représentent la quote-part de la filiale ORES scrl cédée en 2013 par ORES Assets aux intercommunales pures de financement et à RESA (cession totale de 8 parts sociales).

Les provisions pour risques et charges diminuent de 898 k $\in$  et passent de 25.503 k $\in$  à 24.605 k $\in$  au 31 décembre 2016 (les provisions existantes ont été actualisées).

Les dettes à plus d'un an (1.713.726 k€ c/ 1.824.073 k€ à fin 2015) sont constituées principalement d'emprunts contractés auprès des établissements de crédit (949.763 k€), de placements privés (130.750 k€) et des emprunts obligataires (630.000 k€).

Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année (159.631 k€) sont constituées par le capital des emprunts bancaires à rembourser en 2017. Les dettes financières court terme (130.000 k€) sont uniquement constituées de billets de trésorerie. Ceux-ci permettent de couvrir le solde des besoins de financement du Groupe.

Les fournisseurs divers ainsi que les factures à recevoir (146.757  $k \in c/139.637 \ k \in en 2015$ ) constituent l'essentiel des dettes commerciales.

Les acomptes reçus sur commande (24.235  $k \in$ ) comprennent les facturations intermédiaires adressées à la clientèle protégée et sous « fournisseur X », ainsi que les acomptes de clients pour travaux à effectuer.

Les dettes fiscales, salariales et sociales d'un montant de  $55.222 \, \text{k} \in \text{(c/} 51.836 \, \text{k} \in \text{en 2015)}$  reprennent :

- Parmi les dettes fiscales (10.603 k€): le solde de précompte professionnel à payer, le précompte mobilier à payer sur l'acompte sur les dividendes 2016 ainsi que la provision fiscale basée sur le résultat de l'exercice 2016
- Parmi les dettes salariales et sociales (44.619 k€): les provisions pour primes à payer (gratifications) et rémunérations (congés non pris, heures supplémentaires, jetons de présence), l'ONSS, ainsi que de la provision pour pécule de vacances à payer en 2016-2017 et diverses cotisations annuelles (Inami, ONSS).

La rubrique autres dettes (60.975 k€), en augmentation de 23.368 k€, comprend principalement le solde des dividendes à verser après l'Assemblée générale ordinaire de juin 2017 (36.373 k€), le solde du compte courant envers RESA (10.326 k€) et envers le personnel (via les fonds sociaux pour 3.379 k€).

Les comptes de régularisation du passif (75.530 k $\in$  c/ 67.151 k $\in$ ) sont principalement constitués :

- Des soldes régulatoires (53.926 k€) ;
- D'un montant de 14.777 k€ de charges financières essentiellement relatives à nos placements privés et aux emprunts obligataires

### C. REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

# a. Description des mesures prises face aux risques et incertitudes auxquels ORES est confrontée

Le lecteur est renvoyé au rapport figurant en p. 13 du présent document.

b. Données sur les événements importants survenus après la clôture de l'exercice

« néant »

c. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

« néant »

# d. Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement

L'évolution des techniques en matière de gestion de réseaux, compteurs intelligents et autres développements montrent que des coûts importants de développement sont générés et qu'il est fort probable qu'ils se répartissent sur des périodes plus longues que par le passé.

Dans cette optique, ORES scrl a pris l'option de procéder à l'activation de dépenses de personnel relatives aux chercheurs, techniciens et autre personnel d'appui, dans la mesure où ils sont affectés à la réalisation d'un projet qualifié de « développement ».

# e. Indications relatives à l'existence de succursales de la société

« néant »

f. Le bilan ne fait apparaître aucune perte reportée ou le compte de résultats ne fait pas apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice

g. Toutes les informations qui doivent y être insérées en vertu du présent code

« néant »

h. L'utilisation des instruments financiers par la société.

ORES Assets dispose d'un compte courant auprès de la société exploitante en cas de besoin de fonds.

ORES Assets a conclu ses emprunts bancaires auprès de grands organismes financiers belges dans le respect des procédures de marché public de services.

Pour rappel, un programme de billets de trésorerie avait été instauré début 2011 par ORES scrl avec garantie des 8 GRD mixtes. Ce programme a été adapté en 2016 pour devenir un programme de 550 M € avec une durée indéterminée.

Depuis 2013, ORES scrl est chargée par ORES Assets de trouver le financement nécessaire à son activité. ORES scrl a, en 2016, contracté un nouvel emprunt bancaire pour 50 M€. Signalons en outre que deux lignes de crédit court terme ont été souscrites par ORES scrl pour un montant global de 100 M€. ORES devra poursuivre à l'avenir une politique de financement faisant appel à des sources diversifiées sur le marché des capitaux.

Une modification des taux d'intérêt a un impact sur la hauteur des charges financières. Pour réduire ce risque au minimum, ORES scrl et ORES Assets appliquent une politique de financement qui cherche à atteindre un équilibre optimal entre taux d'intérêt fixes et variables. En outre, des instruments financiers de couverture sont utilisés pour couvrir les évolutions incertaines. La politique de financement tient compte de la différence de durée de vie des emprunts et de la durée de vie des actifs. Ces trois points (taux d'intérêt, durée des emprunts et utilisation des produits dérivés de couverture) ont fait l'objet de décisions dans les organes compétents d'ORES Assets / des 8 GRD mixtes avant la fusion et d'ORES scrl qui ont permis de fixer une politique financière nécessaire à la gestion active de la dette. Cette politique financière a été adaptée aux circonstances de marché en 2016.

En vue de maîtriser le risque de taux, ORES scrl et ORES Assets utilisent des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt (taux court terme vers taux long terme), ainsi que des CAP de taux d'intérêt. La gestion de la dette et les données du marché sont suivies attentivement. Aucun instrument dérivé n'est utilisé à des fins de spéculation.

# i. Missions complémentaires confiées aux commissaires.

Les autres missions confiées au réviseur sortant (fin de mandat le 23 juin 2016) représentent un montant de 19.592,50 €. Les autres missions confiées au réviseur nommé par l'Assemblée générale du 23 juin 2016 représentant un montant de 8.330,00 €.

## **COMPTES ANNUELS 2016 CONSOLIDÉS**

### BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION(1)

(montants en €) Codes Exercice précédent Ann. Exercice FRAIS D'ÉTABLISSEMENT 20 3.828.460,40 4.415.368,96 ACTIFS IMMOBILISÉS 21/28 3.503.827.896,77 3.408.797.829,94 Immobilisations incorporelles 5.8 21 37.436.929,35 24.598.712,26 Ecarts de consolidation positifs 5.12 9920 1.785.139,83 Immobilisations corporelles 5.9 22/27 3.459.500.184,66 3.375.922.907,87 22 90.672.570,46 85.182.029,62 Terrains et constructions Installations, machines et outillage 23 3.339.229.156,62 3.257.667.480,04 Mobilier et matériel roulant 24 28.908.485,65 28.770.274,30 Location-financement et droits similaires 25 Autres immobilisations corporelles 26 689.971,93 4.303.123,91 27 Immobilisations en cours et acomptes versés Immobilisations financières 5.1-5.4/5.10 6.890.782,76 6.491.069,98 Sociétés mises en équivalence 5.10 9921 5.391.408,70 5.012.129,43 99211 3.100,00 989.331,70 **Participations** 5.388.308.70 Créances 99212 4.022.797.73 5.10 1.499.374.06 1.478.940.55 Autres entreprises 284/8 284 841,108,18 841.108,18 Participations, actions et parts Créances 285/8 658.265,88 637.832,37 572.218.020,22 592.186.953,72 ACTIFS CIRCULANTS 509.476,10 Créances à plus d'un an 74.566,03 Créances commerciales 290 Autres créances 291 509.476,10 74.566,03 Impôts différés 292 Stocks et commandes en cours d'exécution 42.879.527,14 36.914.967,84 30/36 33.569.304,55 29.242.393,10 30/31 33.569.304,55 29.242.393,10 Approvisionnements En-cours de fabrication 32 33 Produits finis Marchandises Immeubles destinés à la vente Acomptes versés 36 37 9.310.222,59 7.672.574,74 Commandes en cours d'exécution Créances à un an au plus 40/41 171.842.283,38 165.757.068,62 Créances commerciales 40 153.311.071,78 159.247.211,80 Autres créances 41 18.531.211,60 6.509.856,82 50/53 52.320.743.34 105.482.080.49 Placements de trésorerie Actions propres 50 51/53 52.320.743.34 105.482.080.49 Autres placements 54/58 59.840.230,58 4.886.807,53 Valeurs disponibles 490/1 244.825.759.68 279.071.463.21 Comptes de régularisation **TOTAL DE L'ACTIF** 

<sup>(1)</sup> Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

					(montants en €)
		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	1.689.192.796,00	1.678.059.472,46
Capital			10	795.978.580,93	793.170.006,99
Capital souscrit			100	795.978.580,93	793.170.006,99
Capital non appelé			101		
Primes d'émission			11		
Plus-values de réévaluation			12	562.796.234,87	583.704.646,49
Réserves consolidées	(+)/(-)	5.11	9910	330.394.787,23	301.156.712,81
Ecarts de consolidation négatifs		5.12	9911		
Imputations des écarts de consolidation positifs			99201		
Ecarts de conversion	(+)/(-)		9912		
Subsides en capital			15	23.192,97	28.106,17
INTÉRÊTS DE TIERS					
Intérêts de tiers			9913	1.625,38	1.641,11
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES			16	24.604.975,06	25.502.727,93
Provisions pour risques et charges			160/5	24.604.975,06	25.502.727,93
Pensions et obligations similaires			160	24.004.770,00	20.002.727770
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163	6.352.515,01	6.374.213,01
Autres risques et charges			164/5	18.252.460,05	19.128.514,92
Impôts différés et latences fiscales		5.6	168	10.232.400,03	17.120.314,72
DETTES			17/49	2.366.074.980,95	2.301.836.311,12
Dettes à plus d'un an		5.13	17	1.713.725.599,29	1.824.072.945,87
Dettes financières		0.10	170/4	1.712.569.946,02	1.822.372.437,99
Emprunts subordonnés			170	1.7 12.007.740,02	1.022.072.407777
Emprunts obligataires non subordonnés			171	630.000.000,00	630.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilé			172	000.000.000,00	000.000.000,00
Etablissements de crédit			173	1.080.512.803,16	1.188.929.315,72
Autres emprunts			174	2.057.142,86	3.443.122,27
Dettes commerciales			175	2.007.1142,00	0.440.122,27
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9	1.155.653,27	1.700.507,88
Dettes à un an au plus		5.13	42/48	576.819.428,10	410.612.410,06
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		0.10	42	159.631.063,37	109.107.877,88
Dettes financières			43	130.000.000,00	50.000.000,00
Etablissements de crédit			430/8	130.000.000,00	50.000.000,00
Autres emprunts			439	130.000.000,00	30.000.000,00
Dettes commerciales			44	146.756.632,20	139.637.313,40
Fournisseurs			440/4		
			440/4	146.756.632,20	139.637.313,40
Accomplises require surrecommendes			441	24 224 444 50	22 422 254 42
Acomptes reçus sur commandes				24.234.664,58	22.423.356,13
Dettes fiscales, salariales et sociales			45	55.221.746,67	51.836.445,37
Impôts			450/3	10.602.711,07	9.569.602,41
Rémunérations et charges sociales			454/9	44.619.035,60	42.266.842,96
Autres dettes			47/48	60.975.321,28	37.607.417,28
Comptes de régularisation			492/3	75.529.953,56	67.150.955,19
TOTAL DU PASSIF			10/49	4.079.874.377,39	4.005.400.152,62

# COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)

				(montants en e)
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	1.127.955.100,67	1.129.274.258,13
Chiffre d'affaires	5.14	70	1.087.759.393,57	1.087.879.345,62
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution (réduction) (+)/(-)		71	1.640.087,22	-954.422,49
Production immobilisée		72	6.109.199,65	5.113.173,75
Autres produits d'exploitation		74	32.446.420,23	37.236.161,25
Produits d'exploitation non récurrents	5.14	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	926.747.358,50	923.477.333,23
Approvisionnements et marchandises		60	18.295.459,31	18.350.104,17
Achats		600/8	22.622.370,76	23.503.791,31
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-4.326.911,45	-5.153.687,14
Services et bien divers		61	570.342.843,57	574.604.361,89
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.14	62	172.518.605,73	173.459.831,19
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	137.390.087,09	130.001.112,19
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	-336.879,65	-19.153.362,98
Provisions pour risques et charges: dotations (+)/(-)		635/8	-897.752,87	10.771.751,68
Autres charges d'exploitation		640/8	27.649.855,49	33.658.395,29
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9960	1.785.139,83	1.785.139,80
Charges d'exploitation non récurrentes	5.14	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	201.207.742,17	205.796.924,90
Produits financiers		75/76B	456.081,98	2.041.550,34
Produits financiers récurrents .		75	456.081,98	2.041.550,34
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	318.906,53	1.165.022,82
Autres produits financiers		752/9	137.175,45	876.527,52
Produits financiers non récurrents	5.14	76B		
Charges financières		65/66B	66.296.389,75	67.826.940,95
Charges financières récurrentes		65	66.296.389,75	67.826.940,95
Charges des dettes		650	66.082.543,60	67.510.976,35
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9961		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	213.846,15	315.964,60
Charges financières non récurrentes	5.14	66B		

# COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (SUITE)

(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	135.367.434,40	140.011.534,29
Prélèvements sur les impôts différés et latences fis	scales		780		
Transfert aux impôts différés et latences fiscales			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	4.14	67/77	41.923.879,78	53.882.716,03
Impôts sur le résultat			670/3	50.135.414,90	53.885.212,50
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fi	scales		77	8.211.535,12	2.496,47
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	93.443.554,62	86.128.818,26
Quote-part dans le bénéfice (perte) des sociétés mises en équivalence	(+)/(-)		9975		
Résultats en bénéfice	(+)		99751		
Résultats en perte	(-)		99752		
Bénéfice (Perte) consolidé	(+)/(-)		9976	93.443.554,62	86.128.818,26
Part des tiers	(+)/(-)		99761		
Part du groupe	(+)/(-)		99762	93.443.554,62	86.128.818,26

### ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	MÉTHODE UTILISÉE (G/P/E1/E2/E3/ E4) (1)(2)	FRACTION DU CAPITAL DÉTENUE (3) (EN %)	VARIATION DU % DE DÉTENTION DU CAPITAL (PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT) (4)
OPÉRATEUR DE RÉSEAUX D'ENERGIES SCRL Avenue Jean Monnet 2 1348 Louvain-la-Neuve Belgique 0897.436.971	G	99,68	0,00
INDEX'IS SCRL Galerie Ravenstein 4, boîte 2 1000 Bruxelles 1 Belgique 0477.884.257		0	-30,00
ATRIAS SCRL Galerie Ravenstein 4, boîte 2 1000 Bruxelles 1 Belgique 0836.258.873	E1	16,67	0,00

#### (1) G Consolidation globale

- P Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)
- **E1** Mise en équivalence d'une société associée (article 134, alinéa 1<sup>er</sup>, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)
- **E2** Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 108 jo.110 de l'arrêté royal précité)
- E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)

- **E4** Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)
- (2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraine une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.
- (3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.
- (4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans les règles d'évaluation. (article 112 de l'arrêté précité).

### SOCIÉTÉS AUTRES QUE LES FILIALES ET LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Ci-dessous sont reprises les sociétés, autres que celles visées dans la liste des filiales consolidées et des sociétés mises en équivalence, dans lesquelles les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors (au titre des article 107 et 108 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés) détiennent, soit elles-mêmes, soit par une personne agissant en son nom mais pour leur compte, un pourcentage de capital de 10% au moins. Ces informations peuvent être omises lorsqu'elles ne sont que d'in intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE		INFORMATIONS REPRISES DES DERNIERS COMPTES ANNUELS (2)			
	FRACTION DU CAPITAL DÉTENUE (1) (EN %)	COMPTES	CODE	CAPITAUX PROPRES	RÉSULTAT NET
	(2.17.6)	ANNUELS ARRÊTS LE	DEVISE	(+) OU (-) (EN MILLIERS DEDEVISES)	
N-ALLO SCRL Chaussée de Louvain 658 1030 Bruxelles 3 Belgique	13,88	31/12/15	EUR	3.000	962
0466.200.311					

- (1) Fraction du capital détenue par les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors.
- (2) Ces informations peuvent être omises lorsque la société concernée n'est pas tenue de rendre ces indications publiques

### ÉTAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'e	xercice	20P	XXXXXXXXXX	4.415.368,96
Mutations de l'exercice				
Nouveaux frais engagés		8002		
Amortissements		8003	586.908,56	
Ècarts de conversion	(+)/(-)	9980		
Autres	(+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'e	xercice	(20)	3.828.460,40	
Dont				
Frais de constitution et d'augmentation or pirmes de remboursement et autres frai		200/2	3.828.460,40	
Frais de restructuration		204		

### **ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	(montants er	ı€)
--	--------------	-----

		Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051P	XXXXXXXXXXX	35.738.729,69
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8021	20.967.225,46	
Cessions et désaffectations		8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8041		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99811		
Autres variations	(+)/(-)	99821		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051	56.705.955,15	
Amortissements et réductions de valeur au terme d	e l'exercice	8121P	XXXXXXXXXX	11.140.017,43
Mutations de l'exercice				
Actés		8071	8.129.008,37	
Repris		8081		
Acquis de tiers		8091		
Annulés		8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8111		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99831		
Autres variations	(+)/(-)	99841		
Amortissements et réductions de valeur au terme d	e l'exercice	8121	19.269.025,80	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXER	CICE	81311	37.436.929,35	

### **ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

		nts	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191P	XXXXXXXXXX	113.875.620,60
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée	)	8161	4.062.190,66	
Cessions et désaffectations		8171	75.571,28	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8181	5.854.392,67	
Écarts de conversion	(+)/(-)	99851		
Autres variations	(+)/(-)	99861		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191	123.716.632,65	
Plus-values au terme de l'exercice		8251P	XXXXXXXXXXX	5.038.163,59
Mutations de l'exercice				
Actés		8211		
Acquis de tiers		8221		
Annulés		8231	368,12	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8241		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99871		
Autres variations	(+)/(-)	99881		
Plus-values au terme de l'exercice		8251	5.037.795,47	
Amortissements et réductions de valeur au terme	e de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	33.731.754,57
Mutations de l'exercice				
Actés		8271	2.074.132,25	
Repris		8281		
Acquis de tiers		8291		
Annulés		8301	58,95	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8311	2.276.029,79	
Écarts de conversion	(+)/(-)	99891		
Autres variations	(+)/(-)	99901		
Amortissements et réductions de valeur au terme	e de l'exercice	8321	38.081.857,66	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EX	(ERCICE	(22)	90.672.570,46	

		Codes	Exercice	Exercice précéden
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLA	GE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	XXXXXXXXXXX	4.343.244.613,85
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	218.465.302,26	
Cessions et désaffectations		8172	47.115.140,05	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99852		
Autres variations	(+)/(-)	99862		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	4.514.594.776,06	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	XXXXXXXXXXX	1.012.966.419,88
Mutations de l'exercice				
Actés		8212		
Acquis de tiers		8222		
Annulés		8232	2.048.454,98	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99872		
Autres variations	(+)/(-)	99882		
Plus-values au terme de l'exercice		8252	1.010.917.964,90	
Amortissements et réductions de valeur au terme de	e l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	2.098.543.553,69
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	121.122.022,62	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés		8302	33.381.991,97	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99892		
Autres variations	(+)/(-)	99902		
Amortissements et réductions de valeur au terme de	e l'exercice	8322	2.186.283.584,34	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXER	CICE	(23)	3.339.229.156,62	

### ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

			en	

				,
		Codes	Exercice	Exercice précéden
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	XXXXXXXXXXX	140.840.665,74
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	6.184.145,55	
Cessions et désaffectations		8173	4.126.926,85	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99853		
Autres variations	(+)/(-)	99863		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	142.897.884,44	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	XXXXXXXXXXX	769.326,59
Mutations de l'exercice				
Actés		8213		
Acquis de tiers		8223		
Annulés		8233		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99873		
Autres variations	(+)/(-)	99883		
Plus-values au terme de l'exercice		8253	769.326,59	
Amortissements et réductions de valeur au terme	e de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	112.839.718,03
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	6.030.134,75	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés		8303	4.111.127,40	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99893		
Autres variations	(+)/(-)	99903		
Amortissements et réductions de valeur au terme	e de l'exercice	8323	114.758.725,38	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EX	KERCICE	(24)	28.908.485,65	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	ELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	XXXXXXXXXXXX	8.307.086,37
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée	e	8165		
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185	-5.854.392,67	
Écarts de conversion	(+)/(-)	99855		
Autres variations	(+)/(-)	99865		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		81 <b>95</b>	2.452.693,70	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actés		8215		
Acquis de tiers		8225		
Annulés		8235		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99875		
Autres variations	(+)/(-)	99885		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au term	e de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXXX	4.003.962,46
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	34.789,10	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315	-2.276.029,79	
Écarts de conversion	(+)/(-)	99895		
Autres variations	(+)/(-)	99905		
Amortissements et réductions de valeur au term	e de l'exercice	8325	1.762.721,77	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'E	XERCICE	(26)	689.971,93	

### ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

				(montants en €)
		Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIP	ATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	XXXXXXXXXXX	989.331,70
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371	986.231,70	
Transferts d'une rubrique à une autre (+	)/(-)	8381		
Écarts de conversion (+	)/(-)	99911		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	3.100,00	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actés		8411		
Acquis de tiers		8421		
Annulés		8431		
Écarts de conversion (+	)/(-)	99921		
	)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	,,,,	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			700000000	
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées		8501		
	)/(-)	99931		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	// ( <del>-</del> )	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		. 8551P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(	(.)	8541	70000000	
Montants non appelés au terme de l'exercice	(-)	8551		
Variations des capitaux propres au terme de l'exercice (+)/	// \	9994P	XXXXXXXXXX	
		99941	**********	
Variation des capitaux propres des sociétés mises en équiva  Quote-part dans le résultat de l'exercice	lence (+)/(-)	999411		
<u> </u>		999421		
Éliminations du montant des dividendes afférents à ces pa Autres types de variations des capitaux propres	articipations	999431		
Variations des capitaux propres au terme de l'exercice		9994		
			2 100 00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		99211	3.100,00	
SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE - CRÉANCI	E5	0004.00	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	4 000 707 70
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		99212P	XXXXXXXXXXX	4.022.797,73
Mutations de l'exercice		0504	1 2/5 510 07	
Additions		8581	1.365.510,97	
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises	\/\	8611		
	)/(-)	99951		
	)/(-)	8631	F 200 200 70	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(99212)	5.388.308,70	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

### ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

				(montants en €)
		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS</b>				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392P	XXXXXXXXXXX	841.108,18
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8362		
Cessions et retraits		8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8382		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392	841.108,18	
Plus-values au terme de l'exercice		8452P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8412		
Acquises de tiers		8422		
Annulées		8432		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice		8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8472		
Reprises		8482		
Acquises de tiers		8492		
Annulées		8502		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERC	CICE	(284)	841.108,18	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERC	CICE	285/8P	XXXXXXXXXX	637.832,37
Mutations de l'exercice				
Additions		8582	37.165,32	
Remboursements		8592	15.731,81	
Réductions de valeur actées		8602		
Réductions de valeur reprises		8612		
Écarts de conversion	(+)/(-)	99952		
Autres	(+)/(-)	8632	-1.000,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERC	CICE	(285/8)	658.265,88	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANC AU TERME DE L'EXERCICE	CES	8652		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(+)/(-)	9910P	XXXXXXXXXX	301.156.712,81
Mutations de l'exercice				
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	(+)/(-)	99002	29.238.074,42	
Autres variations	(+)/(-)	99003		
Autres variations (à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)				
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(+)/(-)	(9910)	330.394.787,23	

### ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

			(montants en €)
	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201P	XXXXXXXXXXX	1.785.139,83
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99021		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99031		
Amortissements	99041	-1.785.139,83	
Écarts portés en résultats	99051		
Autres variations	99061		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201		
CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111P	xxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99032		
Amortissements	99042		
Écarts portés en résultats	99052		
Autres variations	99062		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111		
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99033		
Amortissements	99043		
Écarts portés en résultats	99053		
Autres variations	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202		
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99034		
Amortissements	99044		
Écarts portés en résultats	99054		
Autres variations	99064		

99112

Valeur comptable nette au terme de l'exercice



		(montants en c)
	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN,		
EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0004	450 /04 0/0 07
Dettes financières	8801	159.631.063,37
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	158.416.512,53
Autres emprunts	8851	1.214.550,84
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
TOTAL DES DETTES À PLUS D'UN AN ÉCHÉANT DANS L'ANNÉE	(42)	159.631.063,37
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	929.259.036,23
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	350.000.000,00
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Établissements de crédit	8842	578.573.321,57
Autres emprunts	8852	685.714,66
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	1.155.653,27
TOTAL DES DETTES AYANT PLUS D'UN AN MAIS 5 ANS AU PLUS À COURIR	8912	930.414.689,50
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	783.310.909,79
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	280.000.000,00
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Établissements de crédit	8843	501.939.481,59
Autres emprunts	8853	1.371.428,20
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
TOTAL DES DETTES AYANT PLUS DE 5 ANS À COURIR	8913	783.310.909,79

### ÉTAT DES DETTES (SUITE)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS REÉLLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION			
Dettes financières	8922		
Emprunts subordonnés	8932		
Emprunts obligataires non subordonnés	8942		
Dettes de location-financement et assimilées	8952		
Ètablissements de crédit	8962		
Autres emprunts	8972		
Dettes commerciales	8982		
Fournisseurs	8992		
Effets à payer	9002		
Acomptes reçus sur commandes	9012		
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022		
Impôts	9032		
Rémunérations et charges sociales	9042		
Autres dettes	9052		
TOTAL DES DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION	9062		



			(montants en €)
	Codes	Exercice	Exercice précéden
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Gestionnaire de réseaux de distribution		1.087.759.393,57	1.087.879.345,6
Ventilation par marché géographique			
Belgique		1.087.759.393,57	1.087.879.345,6
Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique	99083	1.087.759.393,57	1.087.879.345,6
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901	2.356	2.400
Ouvriers	90911		
Employés	90921	2.103	2.166
Personnel de direction	90931	253	234
Autres	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	164.425.657,93	162.946.449,77
Pensions	99622	8.092.947,80	10.513.381,42
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	2.356	2.400
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		
Produits non recurrents	76		
Produits d'exploitation non récurrents	76A		
Reprises d'amortissements et de réduction de valeur sur immobilisation incorporelles et corporelles	760		
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidations	9970		
Reprise de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		

			(montants en c)
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Charges non recurrentes	66		
Charges d'exploitation non récurrentes	66A		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9962		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) $(+)/(-)$	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs (-)	9963		
Impôt sur le résultat  Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette diffé- rence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future	99084		
Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	9905		

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté de dettes et engagements respectivement :		
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086	
de tiers	99087	
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation, s'ils ne sont pas portés au bilan	9217	
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	9218	
Engagements importants de cession d'immobilisations	9219	
Droits résultant d'opérations relatives:		
aux taux d'intérêt	99088	
aux taux de change	99089	
aux prix des matières premières ou marchandises	99090	
autres opérations similaires	99091	
Engagements résultant d'opérations relatives:		
aux taux d'intérêt	99092	
aux taux de change	99093	
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	
autres opérations similaires	99095	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

#### MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Cautionnement en faveur des douanes et accises relatif à la perception de la cotisation d'énergie	40.818,00
Garantie en notre faveur pour les redevances de transit et marchés publics	20.474.697,05
Garantie d'un prêt de Sowafinal dans le cadre du remplacement des lampes HGHP	9.086.825,00
Plan Stock Options	9.193.823,88

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

Sur base de la loi du 6 août 1993 relative aux pensions du personnel nommés des administrations locales, le Groupe a un engagement de pension d'un montant de 9,3 M€ relatif à des anciens agents de l'intercommunale AIE repris par Electrabel le 1er juin 1991. De par le caractère régulé de notre activité, il a été décidé de prendre la charge annuelle de ces pensions au fur et à mesure de sa survenance.

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLOTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

#### NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

À condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation.

# RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COPMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

(montants en €
----------------

			,
	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9261		
Créances	9291		
À plus d'un an	9301		
À un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
À plus d'un an	9361		
À un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9262	824.216,26	824.216,26
Créances	9292	53.886.397,24	54.473.047,29
À plus d'un an	9302		
À un an au plus	9312	53.886.397,24	54.473.047,29
Dettes	9352	33.460.178,51	33.571.119,07
À plus d'un an	9362		
À un an au plus	9372	33.460.178,51	33.571.119,07

Exercice

### TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, à l'exception des transaction au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble :

Nihil

### **RELATIONS FINANCIÈRES AVEC:**

		(montants en €)
	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE		
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants	99097	1.458.802,45
Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associé	99098	

### LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

(ILS SONT LIES)		
Émoluments du  (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507	47.772,50
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95071	3.952.5
Missions de conseils fiscaux	95072	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95073	23.970,00
Émoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9509	
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95091	
Missions de conseils fiscaux	95092	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95093	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

			Exercice		Exercice précédent		
Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation/ couverture	Volume	Valeur comptable	Valeur comptable	Valeur comptable	Valeur comptable
Swaps	taux d'intérêt	couverture	1	0,00	-20.326.749,26	0,00	-30.168.152,92
Collar	taux d'intérêt	couverture	1	0,00	1.138.377,27	0,00	0,00

		(montants en €)
	Valeur comptable	Exercice
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR		
Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate		
ATRIAS scrl	3.100,00	3.100,00
N-ALLO scrl	824.216,26	824.216,26
Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite		
ATRIAS scrl: Atrias travaille au prix coûtant pour les GRD belges (part ORES : 16,6%) Compte tenu de ce qui précède, ORES considère que la participation détenue dans sa filiale (qui correspond à un montant équivalent au pourcentage de détention dans les fonds propres) est évaluée à sa juste valeur et ne nécessite pas de dépréciation. N-ALLO scrl: compte tenu des résultats positifs dégagés depuis la recapitalisation en 2014 et de la confiance de management de N-Allo à pouvoir maintenir cette tendance, ORES considère que la participation détenue dans sa filiale est correctement évaluée et ne doit faire l'objet d'aucune dépréciation.		
Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée		

## RÈGLES D'ÉVALUATION

#### I. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les huit intercommunales mixtes wallonnes ont fusionné au 31 décembre 2013 avec effet rétroactif au 1er janvier 2013 et ont donné naissance à ORES Assets scrl (ci-après désignée «GRD» ou ORES Assets). ORES Assets est donc un gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité et de gaz (ci-après GRD) en Wallonie qui détient au 31 décembre 2016 le contrôle exclusif de son unique filiale ORES scrl. Pour l'établissement des états financiers consolidés du Groupe, ORES Assets a consolidé par intégration globale sa filiale.

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent l'ensemble des états financiers des entités qu'il contrôle (ses filiales). La notion de contrôle est définie comme étant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. L'évaluation du type de contrôle est établie au cas par cas en conformité avec la loi du 7 mai 1999 du code des sociétés.

Les filiales sont les entités contrôlées par le Groupe, et sont consolidées par intégration globale dès l'instant où l'existence du contrôle a été établie et ce jusqu'à ce que ce contrôle prenne fin.

Les soldes et transactions intragroupes, ainsi que tout bénéfice résultant de transactions intragroupes, sont intégralement éliminés lors du processus de consolidation pour la préparation des états financiers consolidés.

#### 1. L'ÉCART DE CONSOLIDATION

Lorsque la société consolidante intègre pour la première fois une filiale dans ses comptes consolidés, les capitaux propres de la filiale comprise dans la consolidation sont:

- A) À concurrence de la fraction de ses capitaux propres représentée par ses actions et parts détenues par la société consolidante et les filiales comprises dans la consolidation, compensés par la valeur comptable de ces actions et parts dans les comptes de la société consolidante et des filiales qui la détiennent, et
- B) À concurrence de la fraction de ses capitaux propres représentée par ses actions et parts détenues par des personnes autres que la société consolidante et les filiales comprises dans la consolidation, inscrits au passif du bilan consolidé sous la rubrique "Intérêts de tiers".

La différence résultant de cette compensation est, dans les comptes consolidés, imputée, dans la mesure du possible, aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart subsistant, après cette opération, est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique" Écarts de consolidation", à l'actif s'il est positif, au passif s'il est négatif.

Les écarts de consolidation positifs et les écarts de consolidation négatifs ne peuvent être compensés, sauf s'ils sont afférents à une même filiale; en ce dernier cas, ils doivent être compensés.

Les écarts de consolidation négatifs ne peuvent être portés au compte de résultats consolidé. Toutefois, lorsqu'un écart de consolidation négatif correspond à la prévision, à la date retenue, d'une faiblesse des résultats futurs de la filiale concernée ou de charges qu'elle occasionnera, il est porté au compte de résultats consolidé dans la mesure et au moment où cette prévision se réalise.

L'écart de consolidation positif, constaté dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2016, provient de la différence entre le prix payé par ORES Assets pour acquérir sa filiale ORES scrl et la valeur comptable des fonds propres de la filiale lors de sa première consolidation en 2012. Il est amorti linéairement sur 5 ans.

#### 2. LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les entreprises associées sont les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, mais ne détient pas le contrôle. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable a été établie et ce jusqu'à ce que cette influence notable prenne fin.

Lorsqu'une participation est mise en équivalence, elle est inscrite au bilan consolidé pour le montant correspondant à la fraction des capitaux propres de la société en cause, y compris le résultat de l'exercice, représentée par cette participation.

#### **ACTIF**

### II. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Sont portés sous cette rubrique, les frais qui se rattachent à la constitution, au développement ou la restructuration de l'entreprise tels que les frais de la constitution ou d'augmentation de capital ou les frais d'émission d'emprunt.

L'amortissement des frais d'établissement doit suivre le prescrit du § 1er de l'article 59 de l'Arrêté royal du 30 janvier 2001 stipulant que les frais d'établissement font l'objet d'amortissements appropriés, par tranches annuelles de 20 % au moins des sommes réellement dépensées. Toutefois, l'amortissement des frais d'émission d'emprunts peut être réparti sur toute la durée de l'emprunt.

Pour ce qui nous concerne, les frais portés en compte sous cette rubrique sont relatifs aux frais d'émission de nos emprunts obligataires, ils sont amortis, comme le propose la loi, sur toute la durée de l'emprunt.

#### III. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont des moyens de production immatériels. Elles représentent des actifs immobilisés du fait que l'entreprise souhaite les utiliser comme moyens d'exploitation. Elles impliquent, en d'autres termes, une capacité d'exploitation de durée limitée ou illimitée. Selon l'Arrêté royal du 30 janvier 2001 (art. 95, § 1e¹), il faut distinguer:

- les frais de développement;
- les concessions, brevets et licences, le savoir-faire, les marques et autres droits similaires;
- le goodwill.

Des immobilisations incorporelles sont comptabilisées si et seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à la société et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles sont initialement évaluées à leur coût. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses encourues à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle satisfait aux critères de comptabilisation selon les normes belges. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation.

Le Groupe a pris l'option de procéder à l'activation de frais de développement au titre d'immobilisations incorporelles.

Les frais de développement susceptibles d'être portés à l'actif au titre d'immobilisations incorporelles sont les frais de fabrication et de mise au point de prototypes, de produits, d'inventions et de savoir-faire, utiles aux activités futures de l'entreprise.

Dans ce cadre, les frais suivants ont été activés :

- les dépenses du personnel relatives aux chercheurs, techniciens et autre personnel d'appui, dans la mesure où ils sont affectés à la réalisation d'un projet répondant à la définition ci-dessus;
- les coûts des instruments et matériel dans la mesure où et aussi longtemps qu'ils sont utilisés pour la réalisation du projet. Si ceux-ci ne sont pas utilisés pendant toute leur durée de vie à la réalisation du projet, seuls les coûts d'amortissement correspondant à la durée de vie du projet sont alors admissibles;
- les coûts des services de consultants et de services équivalents utilisés pour la réalisation du projet;
- les autres frais d'exploitation, notamment les coûts des matériaux, fournitures et produits similaires, supportés directement du fait de la réalisation du projet.

L'immobilisation incorporelle provenant tant de l'activité de frais de développement que de l'achat de licences informatiques est ensuite amortie de manière linéaire sur sa durée d'utilité (fixée à 5 ans) et diminuée des pertes de valeur éventuelles.

### IV. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### VALEUR D'ACQUISITION

• Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou à leur valeur d'apport.

#### FRAIS ACCESSOIRES

Les frais accessoires sont inclus dans la valeur d'acquisition des immobilisations corporelles concernées.
 Les frais accessoires sont amortis au même rythme que les installations auxquelles ils se rapportent.

#### **INTERVENTIONS DE TIERS**

• Les interventions de tiers dans le financement des immobilisations corporelles sont portées en déduction des valeurs d'acquisition de celles-ci. Elles sont, en outre, déduites de la base d'amortissement des dites installations.

#### **AMORTISSEMENTS**

• Les amortissements sont calculés sur base de la méthode linéaire. Les installations acquises au cours de l'exercice sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et suite à la soumission d'ORES Assets à l'impôt des sociétés, amorties au prorata temporis. Une installation acquise dans le courant du mois n sera amortie à partir du 1<sup>er</sup> du mois n+1.

• Les taux d'amortissement à prendre en considération sont les suivants :

INSTALLATIONS ÉLECTRICITÉ	TAUX D'AMORTISSEMENT EN%	INSTALLATIONS GAZ	TAUX D'AMORTISSEMENT EN%
Terrains	0	Terrains	0
Bâtiments industriels	3	Bâtiments industriels	3
Bâtiments administratifs	2	Bâtiments administratifs	2
Câbles	2	Conduites	2
Lignes	2	Cabines / stations	3
Réseau signalisation gaine câble fibres optiques	4	Raccordements / branchements	3
Postes et cabines (équipements en haute et en basse tensions)	3	Appareils de mesure	3
Raccordements – transformations	3	Equipement labo, dispatching	10
Raccordements – lignes et câbles	2	Compteurs à budget, compteurs électro- niques, automatiques	10
Appareillage de mesure	3	Commande à distance, équipement dis- patching, équipement labo	10
Compteurs électroniques, compteurs à budget	10	Télétransmission et fibres optiques	10
Compteurs électriques basse tension SMART	6,7	Outillage et mobilier	10
Commande à distance, équipement labo et dispatching	10	Matériel roulant (transport personnes et marchandises)	20
Télétransmission et fibres optiques	10	Outillage roulant	10
Outillage et mobilier	10	Matériel informatique	33
Matériel roulant (transport personnes et marchandises)	20		
Outillage roulant	10		
Matériel informatique	33		

# Différence initiale entre la RAB et la valeur comptable des immobilisations corporelles

Jusque fin 2002, les immobilisations corporelles étaient valorisées à l'actif du bilan sur base de la valeur comptable (soit la valeur d'acquisition diminuée du fonds d'amortissement) réévaluée en conformité avec la dérogation obtenue du Ministère des Affaires économiques en date du 22 novembre 1985.

Depuis 2003, les intercommunales actives dans les marchés de l'électricité et du gaz naturel ont vu leurs activités se recentrer, au rythme de la libéralisation de ces marchés, essentiellement sur la fonction de gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz, activité monopolistique pour laquelle il existe un cadre régulatoire composé notamment des méthodologies tarifaires. Celles-ci prévoient une rémunération équitable des capitaux investis calculé sur base d'un taux de rémunération, d'une structure de financement théorique et de la base des capitaux investis à rémunérer (RAB) (a).

Les gestionnaires de réseau de distribution mixtes d'électricité et de gaz disposant d'un inventaire technique permettant de justifier la valeur des immobilisations corporelles ont pu établir la valeur initiale des capitaux investis au 31 décembre 2001 / 31 décembre 2002 sur la base de la valeur économique de cet inventaire. Les valeurs initiales ont été formellement approuvées par le régulateur compétent puis confirmées en 2007 sur la base des valeurs au 31 décembre 2005 pour l'électricité et au 31 décembre 2006 pour le gaz naturel.

Le régulateur impose que la RAB prise en considération pour déterminer la base de rémunération des capitaux investis évolue selon la formule suivante:

# RABn = iRAB + investissements n - amortissements n - mises hors service n (b)

Le régulateur exige également de pouvoir, à tout moment, réconcilier la RAB introduite dans les propositions tarifaires avec les états comptables des GRD (c).

Répondre aux contraintes (a), (b) et (c) impliquait la comptabilisation de la RAB et qu'une différence initiale soit dégagée par rapport à la valeur comptable.

Cette différence initiale qui apparaît au bilan du GRD est d'une part liée au droit d'être le distributeur exclusif d'électricité et de gaz pour une durée définie et sur un territoire fixé et d'autre part reflète l'exercice de valorisation du réseau concerné.

Vu la nature spécifique de cette différence initiale, le GRD avait choisi de la comptabiliser au niveau d'une rubrique séparée des immobilisations corporelles et de ne pas l'amortir ni la désaffecter.

En novembre 2007, des accords ont été trouvés entre les GRD et la CREG, accords qui ont débouché sur une transaction et la publication des Arrêtés royaux en septembre 2008 décrivant la méthodologie tarifaire de la CREG dont les principes ont été repris dans la méthodologie tarifaire CWaPE.

Il y est ainsi indiqué que les coûts à couvrir par les tarifs comprennent notamment la partie de la plus-value relative aux équipements mis hors service dans le courant de l'année concernée, pour autant que les montants correspondant à cette partie de la plus-value soient portés sur une réserve au passif du GRD. Le régulateur contrôle la concordance entre l'évolution de cette réserve et les mises hors services enregistrées. La méthode appliquée par le GRD en vue de déterminer les mises hors service techniques est attestée par le réviseur du GRD concerné. La plus-value est reprise et reportée dans les coûts à un taux de 2% par an.

Par conséquent, les méthodologies tarifaires stipulent également que la valeur de reconstruction économique évolue chaque année depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 par notamment la déduction de la partie de la plus-value relative aux équipements mis hors service dans le courant de l'année concernée. Cette plus-value est déduite et reprise dans les coûts à un taux de 2% l'an.

Ces dispositions sont entrées en vigueur à partir de l'exercice tarifaire 2008 et sont toujours d'application aujourd'hui.

#### V. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de la partie non appelée.

À la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre de portefeuille est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

#### VI. CRÉANCES À PLUS D'UN AN

Les créances à plus d'un an sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

#### VII. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION

Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.

Les travaux en cours sont portés à l'actif du bilan à leur prix de revient. En ce qui concerne les travaux pour compte de tiers, les dépenses et les facturations sont transférées en compte de résultats lorsque les travaux sont considérés comme terminés.

#### VIII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances à un an au plus sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Elles comprennent les montants à recevoir de la clientèle pour les fournitures d'énergie (essentiellement la clientèle protégée), les redevances de transit et les travaux divers.

Elles sont amputées de celles considérées comme irrécouvrables en ce compris celles afférentes aux faillites connues. Ces créances irrécouvrables sont prises en charge en totalité par le débit du compte de résultats (autres charges d'exploitation). Lorsqu'une partie est recouvrée par la suite, le montant récupéré figure au crédit du compte de résultats (autres produits d'exploitation).

Les créances impayées sont couvertes par des réductions de valeur lorsqu'un risque d'irrécouvrabilité certain est constaté.

En 2015, un nouveau marché public a été lancé de telle façon à permettre la récupération des créances pour fourniture d'énergie aux clients finaux ainsi que des créances pour travaux. Ce marché public prévoit un taux de recouvrement par l'attributaire. La quote-part de ces créances couvertes par une réduction de valeur est donc calculée déduction faite du pourcentage de récupération prévu.

Suite à la soumission d'ORES Assets à l'impôt des sociétés, les réductions de valeur s'appliquent par palier, suivant un échéancier spécifique, et déduction faite de la partie garantie par les sociétés de recouvrement afin de les prendre en charge progressivement.

Signalons qu'aucune réduction de valeur n'est constituée sur les créances « dégâts réseaux » de moins de deux ans ainsi que sur les créances ouvertes envers les communes car le Conseil d'administration estime que ces créances ne présentent pas de risque d'irrécouvrabilité.

#### IX. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus, ou à leur valeur d'apport.

À la clôture de l'exercice, ils sont évalués à la plus basse des valeurs suivantes: prix d'achat ou valeur d'apport ou la valeur boursière en fin d'exercice.

#### X. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

#### XI. COMPTES DE RÉGULARISATION

- Les charges exposées pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un ou plusieurs exercices ultérieurs sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.
- Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause sont évalués au montant de la quote-part afférente à l'exercice en cause.

Les comptes de régularisation de l'actif comprennent principalement des frais correspondants à des charges de pensions liquidées sous forme de capital au bénéfice du personnel de la société exploitante (ORES scrl) antérieurement affecté aux activités de la distribution sur le territoire de l'intercommunale.

La prise en charge de ces frais par l'intercommunale est étalée sur une durée n'excédant pas 20 ans.

Figure également dans les comptes de régularisation d'actif, la valeur estimée des redevances de transit relatives à l'énergie transportée mais non relevée au 31 décembre.

Les consommations « basse tension » et « basse pression » pour les clients résidentiels et professionnels n'étant relevées qu'une fois par an, il faut estimer les quantités d'énergie transportée pour ces clients entre la date du dernier relevé des compteurs et le 31 décembre et déterminer les redevances de transit y afférentes (quantités totales d'énergie transportées pendant l'exercice civil – quantités transportées et facturées pendant le même exercice) (valorisation des redevances de transit sur base

des tarifs applicables au cours de l'exercice considéré).

Les comptes de régularisation de l'actif comprennent les éventuels « actifs régulatoires » comptabilisés en vertu du principe d'annualité des charges et des produits. Ces « actifs régulatoires » relatifs à la période 2008-2016 seront récupérés via les tarifs futurs. Pour la période 2008 à 2013, ils sont déjà récupérés à concurrence d'un acompte de 10% à partir de 2015; cette mesure est également valable pour 2016.

L'impact sur les résultats de l'intercommunale de ces actifs régulatoires sera annuellement et partiellement neutralisé par une affectation d'une partie des bénéfices aux réserves disponibles.

#### **PASSIF**

#### XII. RÉSERVES IMMUNISÉES

Sont classés sous cette rubrique, les plus-values et les bénéfices dont l'immunisation est subordonnée à leur maintien dans le patrimoine de l'entreprise.

#### XIII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

À la clôture de chaque exercice, au regard de la loi comptable du 18 décembre 2015, le Conseil d'administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et le Conseil d'administration décide de leur affectation ou destination.

#### XIV. DETTES À PLUS D'UN AN

Les dettes à plus d'un an sont comptabilisées au passif du bilan à leur valeur nominale.

#### XV. DETTES À UN AN AU PLUS

Les dettes à un an au plus sont comptabilisées au passif du bilan à leur valeur nominale.

#### XVI. COMPTES DE RÉGULARISATION

- Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice;
- Les revenus perçus au cours de l'exercice mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont également évalués au montant qui doit être considéré comme un produit pour les exercices ultérieurs.

Les comptes de régularisation du passif comprennent les éventuels « passifs régulatoires » ou « excédents » comptabilisés en vertu du principe d'annualité des charges et des produits. Ces « passifs régulatoires » relatifs à la période 2008-2016 seront restitués via les tarifs futurs. Pour la période 2008 à 2013, ils sont déjà restitués à concurrence d'un acompte de 10% à partir de 2015, cette mesure étant également valable pour 2016. L'impact sur les résultats de l'intercommunale de ces passifs régulatoires est pris en

charge intégralement dans l'exercice auquel il se rapporte.

Figure également dans les comptes de régularisation du passif, la valeur estimée des redevances de transit relatives à l'énergie transportée mais non relevée au 31 décembre.

Les consommations « basse tension » et « basse pression » pour les clients résidentiels et professionnels n'étant relevées qu'une fois par an, il faut estimer les quantités d'énergie transportées pour ces clients entre la date du dernier relevé des compteurs et le 31 décembre et déterminer les redevances de transit y afférentes (quantités totales d'énergie transportées pendant l'exercice civil – quantités transportées et facturées pendant le même exercice) (valorisation des redevances de transit sur base des tarifs applicables au cours de l'exercice considéré).

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNEXE

#### **POINTS SPÉCIAUX**

L'intercommunale n'a pas de personnel propre. Les indemnités et jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration et des Comités de secteur sont imputés au compte « 61 – Services et biens divers »; par conséquent, la rubrique 9147 de la page 54 mentionne des retenues de précompte professionnel.

Les présents comptes annuels sont soumis à une procédure de tutelle administrative.

# RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR



## ORES ASSETS SCRL

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS BGAAP POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la déclaration complémentaire requise. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2016, l'état du résultat global consolidé et l'état consolidé des variations de capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que les annexes.

#### RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société pour l'exercice clos 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan consolidé s'élève à 4.079.874.377,39 Eur et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de 93.443.554.62 Eur.

### Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM, RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit Scri<sup>(1)</sup> - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussèe de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles interaudit@rambelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles - <sup>(7)</sup> Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Xoevoets Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem



contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion sans réserve

À notre avis, les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2016, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en Belgique.

#### RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés :

Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Gosselies, le 16 mai 2017

RSM INTERAUDIT SCRL

COMMISSAIRE REPRÉSENTÉE PAR

THIERRY LEJUSTE

Associé

# III. LISTE DES ADJUDICATAIRES

	ADJUDICATAIRE	DESCRIPTION	PRCÉDURE
1	GEO-IT BVBA	Marché de services de renouvellement et acquisition de solutions de conception assistée par ordinateur	adjudication ouverte
2	TECONEX S.A.	Fourniture de kit motorisation Fluokit	procédure négociée sans publicité
3	NIZET ENTREPRISE SA	Marché de fournitures d'armoires "Frontière" et "Auxiliaire"	procédure négociée sans publicité
4	ETABLISSEMENTS OCTAVE TASIAUX S.A.	Travaux d'installation des équipements électriques dans les cabines de distribution MT/BT sur base du système de qualification WQECEWA	procédure négociée avec publicité
5	TEI S.A.	Travaux d'installation des équipements électriques dans les cabines de distribution MT/BT sur base du système de qualification WQECEWA	procédure négociée avec publicité
6	NIZET ENTREPRISE SA	Travaux d'installation des équipements électriques dans les cabines de distribution MT/BT sur base du système de qualification WQECEWA	procédure négociée avec publicité
7	ETABLISSEMENTS A. HEINEN SA	Travaux d'installation des équipements électriques dans les cabines de distribution MT/BT sur base du système de qualification WQECEWA	procédure négociée avec publicité
8	ETABLISSEMENTS VERHULST SPRL	Travaux d'installation des équipements électriques dans les cabines de distribution MT/BT sur base du système de qualification WQECEWA	procédure négociée avec publicité
9	ACCENTURE SA	Services informatiques de réalisation d'un logiciel BPMS	procédure négociée sans publicité
10	APRICO CONSULTANTS SA	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
11	PricewaterhouseCoopers Enterprise Advisory scrl	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
12	DEVOTEAM SA	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
13	GIM Wallonie - GIM (Association momentanée)	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
14	Wavenet SPRL - BuSI SPRL (Consortium)	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
15	ONEPOINT	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
16	SOGETI BELGIUM SA	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
17	Network Research Belgium SA	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
18	ATOS BELGIUM sa	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
19	SOA People sa	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
20	CRONOS NV	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
21	BEPHONIC SA	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité

	ADJUDICATAIRE	DESCRIPTION	PRCÉDURE
22	Dimension Data Belgium S.A.	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
23	ICT Control S.A.	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
24	ARCH INTERNATIONAL NV	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
26	Tetrade Consulting S.A.	Accord-cadre de services IT d'analyses, de développe- ments et de supports techniques et organisationnels	procédure négociée avec publicité
27	SUDTRAFOR S.A.	Travaux de pose de câbles souterrains et/ou gaines pour fibres optiques à Hastière sur base du système de qualification WQESAWA (Marché spécifique)	procédure négociée avec publicité
28	TRTC - BONFOND FILS S.A.	Travaux de pose de câbles souterrains et/ou gaines pour fibres optiques à Hastière sur base du système de qualification WQESAWA (Marché spécifique)	procédure négociée avec publicité
29	VD CABLING S.A.	Travaux sur compteurs électriques sur base de la qualification WQCPEWA	procédure négociée avec publicité
30	COLLET LAURENT ELECTRICITE SPRL	Travaux sur compteurs électriques sur base de la qualification WQCPEWA	procédure négociée avec publicité
31	WAUTHIER CTP S.A.	Travaux sur compteurs électriques sur base de la qualification WQCPEWA	procédure négociée avec publicité
32	FODETRA INFRA S.A.	Travaux sur compteurs gaz sur base de la qualification WQCPGWA	procédure négociée avec publicité
33	ENGIE FABRICOM INFRA SUD S.A.	Travaux sur compteurs gaz sur base de la qualification WQCPGWA	procédure négociée avec publicité
34	ETWAL INFRA S.A.	Travaux sur compteurs gaz sur base de la qualification WQCPGWA	procédure négociée avec publicité
35	FJC-METUBEL S.A.	Travaux sur compteurs gaz sur base de la qualification WQCPGWA	procédure négociée avec publicité
36	TMS S.A.	Travaux sur compteurs gaz sur base de la qualification WQCPGWA	procédure négociée avec publicité
37	GEOLYS	Marché de services pour tests de réponse thermique du sous-sol dans le cadre de la construction du siège social de Gosselies	procédure négociée sans publicité
38	SYSTEMAT BELGIUM SA/NV	Fourniture licences informatiques Microsoft	procédure négociée avec publicité
39	FRANKI S.A.	Marché de travaux de gros-oeuvre fermé pour la construction du nouveau bâtiment du siège social d'ORES scrl sur le site de l'Aéropôle à Gosselies	procédure négociée avec publicité
40	TMS S.A.	Travaux de raccordements gaz sur base de la qualification WQGRBWA (Ref: WTGRBWA18)	procédure négociée avec publicité
41	FABRICOM INFRA SUD	Travaux de raccordements gaz sur base de la qualification WQGRBWA (Ref: WTGRBWA18)	procédure négociée avec publicité
42	CONDUITES ET CABLES ENTREPRISES S.P.R.L.	Travaux de raccordements gaz sur base de la qualification WQGRBWA (Ref: WTGRBWA18)	procédure négociée avec publicité
43	FODETRA INFRA S.A.	Travaux de raccordements gaz sur base de la qualification WQGRBWA (Ref: WTGRBWA18)	procédure négociée avec publicité
47	CARRIERES ET TERRASSEMENTS S.A.	Travaux de raccordements gaz sur base de la qualification WQGRBWA (Ref: WTGRBWA18)	procédure négociée avec publicité
49	ETWAL INFRA S.A.	Travaux de raccordements gaz sur base de la qualification WQGRBWA (Ref: WTGRBWA18)	procédure négociée avec publicité

	ADJUDICATAIRE	DESCRIPTION	PRCÉDURE
50	FJC-METUBEL S.A.	Travaux de raccordements gaz sur base de la qualification WQGRBWA (Ref: WTGRBWA18)	procédure négociée avec publicité
51	TRAXECO S.A.	Travaux de raccordements gaz sur base de la qualification WQGRBWA (Ref: WTGRBWA18)	procédure négociée avec publicité
54	COLLET LAURENT ELECTRICITE SPRL	Marché de travaux de raccordements électriques sur base de la qualification WQERBWA	procédure négociée avec publicité
55	ABLEC S.P.R.L.	Marché de travaux de raccordements électriques sur base de la qualification WQERBWA	procédure négociée avec publicité
56	FABRICOM INFRA SUD	Marché de travaux de raccordements électriques sur base de la qualification WQERBWA	procédure négociée avec publicité
57	SIMON JEAN-LUC SPRL	Marché de travaux de raccordements électriques sur base de la qualification WQERBWA	procédure négociée avec publicité
58	ROGER GEHLEN S.A.	Marché de travaux de raccordements électriques sur base de la qualification WQERBWA	procédure négociée avec publicité
59	FABRICOM INFRA SUD	Marché de travaux de raccordements basse tension + Gaz sur base de la qualification WQXRBWA	procédure négociée avec publicité
60	FJC-METUBEL S.A.	Marché de travaux de raccordements basse tension + Gaz sur base de la qualification WQXRBWA	procédure négociée avec publicité
61	ETABLISSEMENTS DEMOL S.P.R.L.	Marché de travaux de raccordements basse tension + Gaz sur base de la qualification WQXRBWA	procédure négociée avec publicité
62	FODETRA INFRA S.A.	Marché de travaux de raccordements basse tension + Gaz sur base de la qualification WQXRBWA	procédure négociée avec publicité
63	ETEC S.A.	Marché de travaux de raccordements basse tension + Gaz sur base de la qualification WQXRBWA	procédure négociée avec publicité
64	ETEC S.A.	Travaux sur compteurs gaz dans la région du Brabant Wallon sur base de la qualification WQCPGWA	procédure négociée avec publicité
65	MICROSOFT	Assistance et expertise Microsoft	procédure négociée sans publicité
66	MB TRANSPORTS	Service de transports et de manutention du matériel	procédure négociée sans publicité
67	EURO-TRAFIC S.A.	Service de transports et de manutention du matériel	procédure négociée sans publicité
68	ELECTRABEL S.A.	Marché de fourniture d'électricité et de gaz pour compensation des pertes, OSP et besoins propres en 2018 et 2019	procédure négociée avec publicité
69	EDF LUMINUS S.A.	Marché de fourniture d'électricité et de gaz pour compensation des pertes, OSP et besoins propres en 2018 et 2019	procédure négociée avec publicité
70	ENI gas & power nv/S.A.	Marché de fourniture d'électricité et de gaz pour compensation des pertes, OSP et besoins propres en 2018 et 2019	procédure négociée avec publicité
71	GAS NATURAL EUROPE SAS (SUCCUR- SALE BELGE)	Marché de fourniture d'électricité et de gaz pour compensation des pertes, OSP et besoins propres en 2018 et 2019	procédure négociée avec publicité
72	IMBEMA BELGIUM S.A.	Fourniture d'enregistreurs de données de pression "communiquant" (dataloggers)	procédure négociée sans publicité
73	IMBEMA BELGIUM S.A.	Robinets à compteurs à gaz	procédure négociée avec publicité
74	SEPPELFRICKE ARMATUREN GmbH	Robinets à compteurs à gaz	procédure négociée avec publicité

	ADJUDICATAIRE	DESCRIPTION	PRCÉDURE
75	Teco S.r.l., IT-	Robinets à compteurs à gaz	procédure négociée avec publicité
76	SECO CVBA	Service certification BREEAM pour le siège social de Gosselies	procédure négociée sans publicité
77	GE Lighting SAS	Lampes d'éclairage public	appel d'offres restreint
78	TOTAL BELGIUM S.A.	Marché de services conjoint pour l'achat de cartes carburant pour les véhicules cadres et utilitaires	procédure négociée avec publicité
79	ETHIAS S.A.	Marché de services d'assurance-loi	procédure négociée avec publicité
80	ETHIAS S.A.	Assurance responsabilité civile auto et protection juridique	procédure négociée avec publicité
81	SECURITAS S.A.	Marché de services pour une étude de couverture Wimax	procédure négociée sans publicité
82	WANTY S.A.	Marché de travaux de raccordements électriques dans la région de La Louvière/Mons sur base de la qualification WQERBWA	procédure négociée avec publicité
83	A.M. SPRL Giuliani Malice & Associés et SASPJ Manuella SENECAUT, Doris SALAMON & Sylvie VALLEE	Marché de services juridiques de recouvrement d'impayés en phase judiciaire	procédure négociée avec publicité
84	SAP BELGIUM	Services d'expertise, de maintenance des licences et de licences SAP	procédure négociée sans publicité
85	Philips Lighting Belgium	Fournitures d'auxiliaires électroniques pour éclairage public	procédure négociée sans publicité
86	ETS E. RONVEAUX S.A.	Marché de travaux sur fibres optiques (soufflage et jointage) sur base du système de qualification WQFOPWA	procédure négociée avec publicité
87	I.R.I.S. Solutions & Experts S.A.	Service scanning factures fournisseurs et e-facturation	procédure négociée sans publicité
88	TRAVOCO S.A.	Marché de travaux de pose de câbles et de gaines pour fibres optiques à Wodecq sur base de la qualification WQESAWA (dossier spécifique)	procédure négociée avec publicité
89	CLICKSOFTWARE EUROPE Ltd	Statement of work Upgrade Click Schedule	procédure négociée sans publicité
90	ETHIAS S.A.	Assurance patrimoine tous risques	procédure négociée avec publicité
91	FERRANTI COMPUTER SYSTEMS N.V.	Services informatiques de conception, de développement, d'intégration de l'application MDM/MERCURE avec la clearing house ATRIAS et de maintenance corrective et évolutive	procédure négociée sans publicité
93	Entreprises DUMARGIL S.A.	Travaux sur compteurs électriques (région du Brabant Wallon et Wallonie) sur base de la qualification WQCPEWA	procédure négociée avec publicité
94	CARRIERES ET TERRASSEMENTS S.A.	Travaux sur compteurs gaz (région de Charleroi et Wallonie) sur base de la qualification WQCPGWA	procédure négociée avec publicité
95	TMS S.A.	Travaux sur compteurs gaz (région de Charleroi et Wallonie) sur base de la qualification WQCPGWA	procédure négociée avec publicité
96	RSM InterAudit scscrl	Service de réviseurs d'entreprises	procédure négociée avec publicité

# www.ores.be

Service clientèle: 078/15.78.01 Service dépannage: 078/78.78.00 Urgence odeur de gaz: 0800/87.087